

DE LA STATISTIQUE AU CAMOUFLAGE Une administration résistante

Xavier JACQUEY

« Un intérêt pour l'émancipation, distinct de l'intérêt pour le contrôle et la manipulation, auxquels correspondraient les sciences empiriques, et même de l'intérêt pour la communication, propre aux sciences historiques et interprétatives, serait au fondement des sciences sociales critiques telles que la psychanalyse et la critique des idéologies. »

Paul RICOEUR, in "La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli" ¹

Mon père, pendant l'Occupation, était un proche collaborateur du Contrôleur général CARMILLE, l'inventeur en France de la statistique administrative, l'inventeur du fameux numéro à 13 chiffres de la Sécurité Sociale. Et, de tradition familiale, je savais que ce numéro avait été créé d'abord pour permettre la préparation d'une mobilisation clandestine à l'aide de machines mécanographiques, ces machines à cartes perforées ancêtres de nos ordinateurs, ces machines BULL et IBM (ou HOLLERITH comme on préférerait dire à l'époque), ces machines dont pour, ce qui est des IBM, Edwin BLACK a écrit qu'elles auraient tristement aidé à la solution finale. Bref, je savais que mon père et ses compagnons, et en premier lieu René CARMILLE, avaient créé leur service de statistiques pour faire de la résistance, et pour mener cette résistance de l'intérieur. Qu'ils avaient monté un service de recrutement clandestin et même préparé une mobilisation secrète ; qu'ils étaient en liaison avec les résistants de l'Etat-Major de l'armée d'Armistice, avec l'AS (l'Armée Secrète), avec l'ORA (l'Organisation de Résistance de l'Armée), avec le BCRA (Bureau

¹ Certains de ceux qui ont accepté de relire mon travail m'ont dit que cet exergue était par trop hermétique.

J'avais alors pensé le limiter au seul titre : « La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli » . De fait la résistance de ceux dont je voulais faire mémoire a été l'objet d'un oubli historique, au trois sens du terme : oubli construit au cours des années, oubli de la science historique, oubli à mon sens exemplaire.

J'ai néanmoins gardé en entier le texte de RICOEUR par reconnaissance intellectuelle. Sa remarque, -il s'agit d'une note de bas de page-, m'avait éclairé. Elle a été l'un des fils rouges de ma tentative, face aux avatars de cet historique oubli, d'appliquer mes outils psychanalytiques au champ et au travail des historiens, et tout spécialement de certains qui avaient accepté d'être experts ; de mettre mon intérêt pour « l'émancipation » au service de ces spécialistes des sciences historiques qui s'intéressent « à la communication » ou, pour ceux qui acceptent d'être experts, « au contrôle » voire peut-être « à la manipulation » .

central de Recherche et d'Action), avec Londres, avec Alger ; qu'ils avaient fait maints faux papiers, su résister au STO, sauvé beaucoup de Juifs...

Pour moi ce modèle de résistance avait porté. Durant la guerre d'Algérie en tant qu'appelé, moi aussi avec quelques camarades, j'avais résisté de l'intérieur de l'armée contre la torture et les exactions ; nous y avons laissé bien sûr des plumes. Et plus tard, m'étant spécialisé en psychiatrie sociale, plusieurs fois j'avais dû résister, là encore avec des amis et de l'intérieur des structures administratives, pour que soient respectés les droits de mes petits patients comme ceux de leurs parents.

Or voilà qu'en 1998, le rapport d'une mission d'analyse historique sur le système de statistique français de 1940 à 1945, commandé par l'ancien directeur général de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), remettait en cause toute cette histoire héroïque. Et produisait à l'appui de cette nouvelle thèse des citations, notamment de CARMILLE, malheureusement si claires qu'elles ne laissaient guère place au doute ! Le service de CARMILLE, l'ancêtre de l'INSEE, ce Service de la Démographie devenu en octobre 1941 Service National des Statistiques, n'avait été qu'un triste et banal serviteur de Vichy. Et pour que nul n'en ignore la presse unanime avait fait un large écho à ce rapport AZEMA, LEVY-BRUHL, TOUCHELAY.

Mes frères et sœurs et moi nous étions plutôt étonnés : ça ne correspondait pas à l'image que nous gardions de notre père ce rôle de menteur qui lui était implicitement attribué.

Et puis la thèse des rapporteurs divergeait tellement de ce qu'avaient jusqu'ici rapporté les, il est vrai bien rares, historiens qui s'étaient intéressés à l'histoire de son service.

Nous étions étonnés... Mais puisque par chance il nous avait laissés d'abondantes archives datant de cette époque, nous allions voir !

Ce travail rend compte de la quête que j'entrepris alors, et de ce qu'elle me fit découvrir. Je dis ma quête, alors que mes frères et sœurs y participèrent, et mes enfants, et mes nièces, et mes neveux. Mais, de nous tous, c'est moi surtout qui pris le mors aux dents. Un jour où j'y songeais, m'est revenu un souvenir.

C'était en septembre 44. Mon père était à Lyon. Nous avons passé l'année à Dijon chez nos grands-parents et, pour fuir les bombardements, ma mère nous avait emmenés pour l'été à Flavigny-sur-Ozerain, un joli petit village médiéval sur la route de Montbard. Ce mois de septembre y avait été très mouvementé ; nous y avons été libérés par les FFI une première fois, et nous avons fait la fête en sortant des drapeaux aux fenêtres ; mais « les boches » avaient réoccupé le village et les drapeaux avaient été

cachés à nouveau ; puis nous avons été libérés une nouvelle fois, cette fois la bonne...

Un matin donc de ce mois de septembre riche en émotions, j'étais assis au premier étage sur le balcon de notre chambre d'enfants, quand je vis s'arrêter devant la maison une 11CV marquée sur le capot et les portières de grands FFI blancs ; dans mon souvenir de petit garçon ils sont immenses.

Je poussai un cri : « C'est papa ! » Et tout le monde se jeta dans l'escalier.

Or injustice suprême, moi, certes, le dernier de la famille, mais moi qui le premier l'avais vu descendre de sa 11CV aux grands FFI blancs, je fus le dernier à me faire embrasser.

Mon père nous avait bien sûr caché qu'il faisait de la résistance. Peut-être, 58 ans après, moi qui fus embrassé le dernier, me faut-il revendiquer encore et encore auprès de mes frères et sœurs d'être le premier à avoir découvert à la Libération son passé ? Peut-être ce souvenir condense-t-il quelque chose de mes sentiments lors de cette découverte que j'avais été le premier de la famille à faire ? Toujours est-il que c'est moi qui depuis trois ans ai le plus fouillé ce passé résistant.

J'ai donc voulu rendre compte ici de ce que ma quête m'a fait découvrir dans les papiers de l'époque qu'il avait conservés. L'histoire de son service ; son histoire à lui ; celles aussi de ses plus proches compagnons, ceux dont, enfants, nous avons parfois entendu les noms ; quelques histoires moins reluisantes, dont probablement par discrétion il s'était gardé de nous parler, mais qui lui faisaient lâcher parfois un vigoureux et elliptique : « Ce cochon de..... ! » .

Mes étonnements en découvrant combien la statistique française, cette science faite pourtant pour manifester les choses, avait eu partie liée avec le camouflage. Mes questions devant ce qui, progressivement, m'apparaissait comme d'étranges silences puis d'étranges errements de l'histoire.

Et puis, passés certains mouvements de colère, mes tentatives pour comprendre les erreurs, les truquages parfois, les lapsus de lecture aussi de certains historiens.

Mes efforts enfin pour redresser ce qui m'apparaissait de plus en plus clairement comme une calomnie lancée probablement de bonne foi, mais, tout de même, une calomnie publique à l'égard de CARMILLE, de mon père, de leurs compagnons de résistance. Je pensais aux filles, aux fils, aux petits-enfants, aux familles de ces ROQUES, TARDIEU, de cette mademoiselle HECKER, de ces BRESSOT-PERRIN, SANSON, CONTENSOU, MAGNAT, de cette mademoiselle BOVRY, de ces DAVID, BARUTEAU, BECKER, RABACHE, GAUDRIAULT, BARBEZIEUX, GROLLEAU, JAOUEN, de cette mademoiselle ROUILLARD, de ces BONNET, LACOMBE, DUVERNOY, BARBIER, LABRO, BRUYERE, PERREIN, DION, MAISSIAT, LAUSSEDAT, LE SAINT, de cette mademoiselle JULIANT, de ce ROBERT, de cette mademoiselle VIAL, de ces

MARIE, PEPE, CAFFOT, CUCHERAT, SASSI, CONQUET, LANXADE, de ce ménage LELONG, de cet OSTENC, et de tant d'autres... Eux tous, à la différence de Robert CARMILLE, le fils et ancien jeune collaborateur du Contrôleur général, n'avaient probablement pas sous la main des archives aussi abondantes que celles que nous avait laissées mon père. Peut-être avaient-ils eux aussi souffert en voyant dénoncer presque officiellement l'histoire que leur avaient jadis rapportée leurs pères ou leurs mères.

Mais là que pouvais-je, moi qui suis non-historien et qui plus est fils d'un des acteurs-témoins contestés, face à des historiens reconnus ?

Fils, avocat de la défense armé certes d'importantes archives mais non-historien, détective, badaud de l'histoire, psychanalyste, ma position est bâtarde ² !

Pourtant l'impression m'est venue, - et plusieurs, tant à l'INSEE qu'à l'Université ou dans ma famille, en me demandant d'écrire l'ont renforcée -, l'envie m'est venue de parier que de quête bâtarde, ma quête, au fil de ses découvertes et de ses piétinements, peu à peu se métamorphoserait en quête plurielle.

Depuis les années de ma jeunesse scientifique, ces années 60-70 à l'épistémologie stricte, les sciences humaines poussent régulièrement dans cette direction du pluralisme. Elles ont pris l'habitude, petit à petit, de croiser leurs chemins ; sur la pointe des pieds dans les années 80 ; puis, dans les années 90, de plus en plus franchement. Chacune aussi a diversifié ses objets et ses modes d'abord. La psychanalyse, centrée depuis toujours sur l'individu, depuis peu se tourne vers le sujet, et maintenant vers le social. L'histoire qui s'intéressait au collectif s'intéresse de plus en plus à l'individu ; aux effets de l'histoire sur l'individu (voyez ces derniers mois ce large recueil de témoignages sur la guerre d'Algérie) ; aux effets aussi des recherches historiques sur les enfants de ceux que ces recherches concernent...

J'ai pensé que, pour ne pas trahir ma quête, mon texte lui aussi devait être pluriel.

1° LA TRAHISON DE DÉAT ET DE... ?

« De la statistique au camouflage », c'est le titre inattendu que Marcel DÉAT, le célèbre polémiste et non moins célèbre

² Pour n'évoquer que la traditionnelle « neutralité bienveillante » du psychanalyste, comment de ma position aurais-je pu sérieusement prétendre à la neutralité ?

Chaque fois que j'ai senti la colère poindre en moi, j'ai du moins tenté de retrouver une suffisante bienveillance.

collaborateur, donne à sa chronique de « L'Oeuvre » du mercredi 25 décembre 1940.

« J'indiquais hier, en passant, que l'opinion publique apprendrait
« avec un peu plus que de l'étonnement le nombre des emplois
« civils créés en cinq mois par le Gouvernement de Vichy. C'est par
« dizaines de milliers que les postes de fonctionnaires nouveaux ont
« été prévus sinon pourvus (...)

« Ce que cela veut dire, on l'apprendra sans doute un jour, et plus
« d'un camouflage apparaîtra, l'un de simple complaisance, l'autre
« retors ou même chargé d'un sens dangereux. Le principal souci
« semble avoir été de recueillir, à bon escient, les milliers d'officiers
« de toutes armes, de sous-officiers de carrière, dont l'armée était
« obligée de se débarrasser, mais dont on était désireux de
« s'assurer les services, à des fins politiques tout au moins. À quoi
« s'ajoutaient des adhérents faméliques d'Action Française
« ou d'autres formations bien pensantes, qui claquaient du bec
« depuis des années à la porte de l'État et avaient enfin conquis
« la possibilité de s'y installer.

« Mais il vaut la peine de signaler un exemple remarquable de ces
« opérations, dont on ne peut croire qu'elles seront simplement
« alimentaires, et dont on est bien obligé de penser qu'elles cachent
« des desseins à longue portée. Le journal officiel du 29 novembre
« 1940 a publié une loi inattendue qui a pour objet de créer au
« Ministère des Finances un Service de la Démographie. On pourrait
« penser qu'il y a là un légitime souci de la population française, et
« qu'il s'agit d'un service statistique lié à l'hygiène et à la politique
« de la famille. Sous cette réserve qu'il existe depuis longtemps une
« Statistique Générale de France, à qui on oublie de donner des
« crédits, et qui aurait très bien pu étendre ses attributions. Mais
« l'entreprise a une toute autre ampleur : on prévoit la création de
« cinq cents fonctionnaires, administrateurs et commis. On entend
« de recruter avec un soin très particulier, puisqu'ils devront faire
« un stage de huit ans ou de deux ans, selon la catégorie, dans
« une administration de l'État. Ils seront assermentés. Et
« on entend mettre sur pied une formidable machine.

« Chaque Français aura un dossier comportant plusieurs dizaines
« de feuilles de renseignements, relatifs à l'état civil, aux maladies,
« aux voyages, aux changements de profession et d'adresse, etc...
« On imagine assez facilement ce qu'il faudra de papier, de locaux,
« d'appareils perfectionnés de classement et de comptage, pour
« tenir à jour cet énorme fichier. Des estimations modérées, qui
« tiennent compte des traitements du personnel, du matériel, des
« locaux, du papier, etc... arrivent au chiffre d'un milliard minimum
« par an.

« Nous avons eu jadis le célèbre régime des fiches : veut-on cette
« fois nous offrir les fiches du régime ? Désire-t-on avoir sous la
« main, à tout moment, des renseignements utiles à des besognes
« de police ? Veut-on tenir en surveillance la totalité des Français
« depuis leur naissance jusqu'à leur mort ? A-t-on vu là un moyen

« de caser quelques centaines d'hommes de bonne qualité qu'on
« tient à garder à toutes fins utiles ? Est-ce un moyen ingénieux de
« remplacer d'un coup tous les bureaux de recrutement ? Est-ce une
« entreprise militaire ou civile ? En tout cas l'idée aurait pris
« naissance dans la cervelle d'un contrôleur général du Ministère
« de la Guerre, et c'est l'Armée qui en aurait imposé la réalisation
« aux Finances, un peu ahuries tout de même de cette dépense
« massive et injustifiée.

« Le fait est là : la loi et le décret d'application sont parus il y a un
« mois. C'est donc que le gouvernement en a délibéré. Aucun
« communiqué, aucun commentaire ne sont venus éclairer le
« mystère. Petit à petit, la curiosité la plus légitime s'est éveillée
« dans divers milieux politiques et administratifs. Le lièvre est levé
« et il est de belle taille. Quelques explications à l'usage des
« contribuables seraient les bienvenues. Et le silence serait
« la pire des réponses, parce qu'il permettrait toutes les
« suppositions. » ³

³ Dans le questionnant article « Heurs et malheurs de la statistique pendant la guerre », qu'il écrit en janvier 1965 pour la « Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale », **Alfred SAUVY**, pour l'heure professeur au Collège de France, mais qui avait été en 1938 et 1939 au cabinet de Paul REYNAUD, et était en fin 1940 sous-directeur de la Statistique Générale de France, exprime longuement leurs réticences à lui et à certains de ses collègues de la S.G.F. à la perspective de la création de ce nouveau service :

« Bien que ce projet, du moins dans son état initial, laissât intacte la Statistique
« générale et ses attributions, les statisticiens s'en émurent. C'étaient H.Bunle,
« A.Sauvy, R.Rivet, P.Depoid, auxquels s'était joint Michel Huber, ancien
« directeur.

« Ils formulèrent diverses objections tant au principe et à son application qu'au
« projet de mobilisation. Ces objections étaient de trois ordres : technique et
« général, économique et financier, militaire.

« Technique et général. La tenue d'un fichier est une opération difficile. (...) Cette
« objection était, à vrai dire, secondaire, à côté de la suivante : la statistique a,
« jusqu'à présent, été basée sur l'anonymat. Lui substituer le contrôle individuel,
« c'est entrer dans un domaine redoutable. Faire de cette
« administration scientifique une auxiliaire de la police, de la fiscalité, c'est
« risquer d'atteindre gravement aux droits de l'individu. (...)

« Économique et financier. Pour être appliqué tel qu'il a été présenté, un tel
« système entraînait des dépenses considérables. Celles-ci avaient été estimées
« à plus de 300 millions de francs par an par MM. Bunle et Depoid, soit quelque
« 100 millions 1963. (...) P.Depoid entreprit le calcul du coût, non plus en argent,
« mais en tonnes de papier, produit fort rare à l'époque. Pour appliquer tous les
« projets de Carmille, montra-t-il, il faudrait une quantité de papier hors de toute
« proportion avec les possibilités.

« Objection au projet de mobilisation. Elle vint principalement de H.Bunle et de
« Michel Huber, vieux patriote alsacien : « L'idée de mobiliser, sous les yeux
« « mêmes de l'occupant, est utopique et même incroyablement naïve. » (...)

« La création d'un Service de Recrutement, camouflé en service de démographie,
« n'avait évidemment pas échappé aux Allemands. Dès les premiers jours, Marcel
« Déat, dûment renseigné, avait écrit un article dans L'Oeuvre, pour dénoncer
« cette manœuvre cousue de fil blanc. (...)

« Quoiqu'il en soit, dans une première étape, fut créé le 14 novembre 1940 le
« Service de la Démographie, sous la direction de Carmille. Son siège était à Lyon.

Sur ce sujet très pointu et aride de la création d'un nouveau service de statistiques, le chroniqueur de « L'Oeuvre » était étonnamment précis.

D'évidence son informateur était très au courant de la chose statistique ! Il devait aussi voir un tel danger dans la création des fichiers, un tel enjeu peut-être pour la Statistique Générale de France dans la création de ce nouveau service, que, pour s'y opposer, il n'avait pas hésité à trahir un projet national de résistance clandestine !

Tout ce que cet article de DÉAT dévoilait était parfaitement exact⁴.

« Il comprenait de nombreux officiers démobilisés, surtout de grade supérieur, et
« disposait de moyens puissants.

« Amère ironie : en pleine paix, avec une production nationale importante, les
« crédits de la Statistique générale étaient amenuisés à l'extrême. (...) Et voilà
« qu'en guerre (...) des moyens considérables étaient donnés... »

Ce que rapporte SAUVY dans cet article questionne. Certes il était contre les fichiers et n'aimait pas le service de CARMILLE ; il n'en faisait guère mystère. Son directeur Henri BUNLE, par contre, avait écrit le 11 février 1939 une note de 6 pages pour souligner l'intérêt que présenterait pour la défense nationale la création de fichiers ; et il est difficile de penser que SAUVY l'ignorait. Quant à Michel HUBER, il défendait la politique de CARMILLE, on le sait par une lettre de BUNLE à CARMILLE du 12 mai 1941, lettre dont on est sûr cette fois que SAUVY la connaissait, puisqu'il l'avait lui-même signée au nom de son directeur et postée de Vichy où à l'époque il passait chaque semaine plusieurs jours !

J'ai longuement cité ce texte car, outre ces invraisemblances à propos des positions de BUNLE et surtout de HUBER, les nombreuses similitudes qu'il présente avec l'article de DÉAT m'avaient d'emblée frappé. En particulier, - c'est peut-être un détail -, mais en particulier leur commune insistance sur les besoins du nouveau service en « papier ». Chez DEAT cette remarque avait d'emblée attiré mon attention : sa technicité laissait supposer un informateur de la partie.

Et puis j'étais étonné que SAUVY suggère aussi lourdement que DÉAT aurait été renseigné par les Allemands. C'était en opposition à la fois avec les propos du polémiste (« *Petit à petit, la curiosité la plus légitime s'est éveillée dans divers milieux politiques et administratifs* »), et à la fois pour ce premier trimestre de l'occupation un par trop énorme anachronisme ! A quoi, diable, SAUVY voulait-il faire ou ne pas faire penser en sous-entendant ainsi contre toute vraisemblance que les informateurs de DEAT auraient été allemands ?

Mon questionnement s'aiguïsa encore davantage quand, lisant la thèse de Béatrice TOUCHELAY (« L'INSEE des origines à 1961 », Paris XII, 1993), j'y appris à la page 86 que ce même SAUVY, dans une communication du 19 septembre 1974, soit 9 ans après la publication de son article de 1965 et en parfaite contradiction avec celui-ci, aurait révélé à la Société de Statistique de Paris que la Statistique Générale de France avait été informée de la création du Service de la démographie «*par le Journal Officiel* » !

Henri BUNLE fut le dernier directeur de la SGF, qui, lors de la création du SNS, après des tractations difficiles en devint la 1^{ère} direction ; à l'arrestation de CARMILLE, il fut nommé directeur général par intérim du SNS ; il le resta pendant un peu plus de deux ans.

⁴ Hormis qu'il était prévu de créer 775 et non 500 postes de fonctionnaires.

Et tout ce qu'il dévoilait à « l'opinion publique » française il le dévoilait surtout à l'occupant.

2° « C'EST DONC QUE LE GOUVERNEMENT EN A DELIBERE ».

D'après les archives de mon père, huit membres et anciens membres du gouvernement avaient été mouillés dans l'affaire.

En août et septembre 1940, cinq ministres et la Présidence du Conseil avaient été impliqués dans le projet secret de René CARMILLE ⁵, ce contrôleur général de l'Armée dans la cervelle duquel l'idée avait pris naissance.

COLSON ⁶, le secrétaire d'État à la Guerre du premier gouvernement PÉTAINE, en avait été dès le 4 août le principal soutien ; WEYGAND, en tant que ministre de la Défense nationale, avait donné son accord de principe ; pendant quelques jours il avait été question de rattacher ce nouveau Service de la Démographie au ministère de la Jeunesse et de la Famille d'YBARNÉGARY ; HUNTZIGER, le plénipotentiaire de l'Armistice, qui avait succédé à WEYGAND et COLSON quand début septembre ils furent écartés du gouvernement, sur ce projet du moins avait poursuivi très exactement leur œuvre ; c'est ainsi en particulier qu'il avait dû mettre au courant PEYROUTON, le ministre de l'Intérieur, des enjeux clandestins de l'affaire pour obtenir son renoncement à revendiquer la Démographie pour son ministère.

⁵ **René CARMILLE**, né en 1886, polytechnicien, après avoir fait la guerre de 14-18 comme artilleur, entre en 1924 dans le Corps du Contrôle. Il devient un spécialiste de la mécanographie et fait des travaux notamment à Rouen sur son utilisation pour le recrutement et la mobilisation. Après l'Armistice il propose que soit créé le Service de la Démographie qui en intégrant la Statistique Générale de France devient fin 1941 le Service National des Statistiques. Il est arrêté par la Gestapo le 3 février 1944 ; déporté à Dachau, il y meurt le 25 janvier 1945.

⁶ **COLSON**, depuis 1936 et la guerre d'Espagne, époque où il commandait le 4^{ème} bureau au ministère de la Guerre, était un habitué de la politique clandestine. Gaston CUSIN, qui pendant toute cette période de la « non-intervention relâchée » supervisait avec Jean MOULIN les envois d'armes français aux républicains espagnols, rapporte : « *Chaque fois que nous montions une grosse opération d'armement lourd dans un port, par exemple, c'était extraordinairement calé. Il fallait une harmonie et une coordination parfaites des décisions entre COLSON, au ministère de la Guerre, et la police de l'endroit, le préfet local, les Douanes, les chemins de fer, enfin les chefs de région militaire, pour nous couvrir en cas de coup dur ou d'incident.* » (Interview de CUSIN, in « Les brigades de la mer », de D.GRISONI et G.HERZOG, Grasset, 1978).

En soutenant CARMILLE durant ce mois d'août 1940 dans sa proposition de créer un organisme nouveau susceptible de pallier secrètement la dissolution du service du recrutement, COLSON restait dans son élément, tout comme il l'était resté en juillet 1940 lorsqu'il avait invité les commandants de région, par une lettre manuscrite confidentielle et là déjà au mépris des conventions d'Armistice, à camoufler le plus de matériels et d'approvisionnements militaires possible.

Cinq ministres qui en août et septembre 1940 avaient écrit ou reçu des lettres on ne peut plus compromettantes, en totale contradiction avec les conventions d'armistice allemande et italienne. Jugez plutôt à partir de ce texte, il est extrait d'un courrier du 26 août 1940 envoyé par COLSON à YBARNÉGARY, « conformément aux instructions données par la Présidence du Conseil dans la note 153 SG du 11-8-40... » :

« L'impossibilité de conserver un service militaire du recrutement rend nécessaire la mise sur pied d'un organisme nouveau, susceptible de jouer le même rôle, sous une forme aussi peu apparente que possible.

« Par ailleurs, il existe des Départements ministériels autres que la Guerre pour lesquels le besoin d'un recensement général du « matériel humain » (sic) du pays se fait sentir...

« En raison du caractère interministériel du nouveau service, il est nécessaire d'examiner à quel département il doit être rattaché.

« Il ne peut l'être à la Guerre, ni à la Défense Nationale.

« Considérant néanmoins que son rôle essentiel est d'ordre militaire, il apparaît indispensable que le Secrétariat d'État à la Guerre conserve un contrôle effectif de son activité, mais sous une forme occulte. Pour obtenir ce résultat, il doit être formellement décidé que toutes les mesures concernant le Service, sous quelque forme que ce soit (loi, décret, arrêté, instruction), bien que ne portant ostensiblement que la signature du Ministre dont relèvera le Département auquel il sera rattaché, ne devront cependant être prises que sur les propositions ou avec l'avis conforme du Secrétaire d'État à la Guerre, sans que cet accord préalable soit jamais mentionné dans le texte du document en cause.

« Sous réserve de cette intervention secrète du Secrétariat d'État à la Guerre, il semble que le nouveau Service pourrait être rattaché au Ministère de la Jeunesse et de la Famille, qui paraît le plus intéressé à son fonctionnement, après les départements de Défense nationale. »

En novembre 1940, trois autres ministres avaient encore participé avec HUNTZIGER à la partie clandestine de la réalisation du projet CARMILLE.

La loi qui avait créé le 14 novembre 1940 le Service de la Démographie prévoyait que ses « administrateurs ser(aie)nt recrutés par voie de concours dans les conditions qui ser(aie)nt fixées par décret, parmi les fonctionnaires ayant accompli 8 ans au moins de service dans une administration de l'État » .

Or dès le lendemain BOUTHILLIER, le ministre secrétaire d'état aux Finances, - pour finir après quelques tergiversations le nouveau service avait été rattaché à son ministère - , HUNTZIGER, DARLAN, le ministre secrétaire d'état à la Marine, et BERGEREY, le secrétaire d'état à l'Aviation, avaient conjointement signé un arrêté d'application. Cet arrêté était secret, - à son article 4 était notifié : « Le présent arrêté ne sera pas publié au journal officiel » -, et il stipulait que, pour la première formation, le recrutement des 350 administrateurs et 425 commis prévus ferait appel par priorité

au personnel des services de recrutement puis, à défaut, à des officiers et sous-officiers des trois armes !

Il y eut donc pour la création de la Démographie une législation secrète.

Et même très secrète ! En témoigne une note datée du 6 octobre 1941, marquée bien sûr secret, du directeur de cabinet du ministre de l'Économie nationale et des Finances au directeur de la Démographie. Le directeur de cabinet réclame de façon très sèche à CARMILLE que lui soit adressée « *une copie des textes secrets* » (lois, décrets et arrêtés) pris postérieurement à la date du 17 « *juillet 1940, qui, pour des raisons divers (sic) n'ont pu être publiés* » au Journal officiel ».

Vis-à-vis de son propre directeur de cabinet, BOUTHILLIER avait donc pendant presque un an gardé le secret. Et ce n'était pas lui qui, en octobre 41, l'avait dévoilé. À preuve, la mauvaise humeur évidente de cette note, et le fait qu'elle surestime largement le nombre des textes juridiques secrets pris à la Démographie. En réponse à cette demande, CARMILLE ne communiquera que l'arrêté du 15 novembre 1940, et rien dans les papiers qui nous sont parvenus ne permet de supposer qu'il en aurait caché d'autres.

Tout cela, que je rapporte ici en condensé, je le découvrais peu à peu au fur et à mesure de mon dépouillement des archives de mon père.

Certaines pièces paraissaient des originaux. J'y trouvais avec à la fois un mouvement de fascination et une certaine répulsion la signature à l'encre bleue de DARLAN, celle de BARTHELEMY à l'encre violette, celle à l'encre noire de PETAIN ; et puis celle de BOUTHILLIER, dont mon père avait écrit que CARMILLE en pensait du bien ; celles d'HUNTZIGER, de BERGEREY.

D'autres pièces étaient des copies. D'autres des brouillons.

Passée la surprise de ces découvertes, mon premier mouvement fut de rencontrer un spécialiste pour savoir que penser de l'authenticité de ces documents. Je les emmenais donc un soir à l'archiviste en chef de mon département qui se trouvait être un ami. Durant ma quête, j'ai fait bien des rencontres souvent savoureuses, découvert des mondes pour moi nouveaux. Ce soir-là, je l'ai marqué d'un caillou blanc.

Son magnifique appartement de fonction donnait par un escalier Louis XIV sur le plus précieux des archives départementales. La bibliothèque privée de Madame Elisabeth, une partie de celle de Louis XVI, des livres d'heures, des miniatures, des portulans, des rayons et des rayons de riches ou plus souvent élégamment sobres reliures. En les feuilletant et me les faisant admirer de ci de là, l'archiviste me disait : « Ces archives royales, tu as le droit de les consulter. Le droit d'accès aux archives est un droit

« citoyen fondamental, qui nous vient de 1789. Je ne supporte
« pas toutes ces limitations administratives avec lesquelles on
« l'a bridé en France. Et je comprends bien ton envie de faire
« connaître ces papiers qui sont incontestablement
« authentiques ; mais tu vas te faire traiter de
« révisionniste. Quant à savoir de quel fonds d'archives
« publiques ils relèveraient, c'est difficile à dire : est-ce du
« service historique de l'Armée ? Est-ce de celui de l'Economie
« et des Finances ? Pour l'instant, je comprendrais très bien
« que tu les gardes chez toi. » - « Mais dans un coffre, à l'abri
« du feu ! S'était récréé son épouse. »
C'est ce que j'ai fait.

3° LES RÉACTIONS À LYON.

À Lyon, où la direction générale de ce Service de la Démographie venait de s'installer rue des Archers, on sait par le témoignage d'un acteur de l'époque que CARMILLE, dans le service, préféra sourire en apprenant qu'un journal de DRESDE, s'inquiétant de la création de la Démographie, l'avait dit « *dirigé(e) par un Contrôleur de l'Armée bien connu et un peu fou (verrückt)* ». « *Il ne se trompe peut-être pas beaucoup* », aurait-il dit ⁷ .

On sait également, mais là par des documents d'époque, que TARDIEU ⁸ , le chef du cabinet, et ROQUES ⁹ , le responsable du service technique, entreprirent de camoufler toutes les pièces compromettantes gardées dans les archives, c'est-à-dire toutes celles qui évoquaient la mission militaire du nouveau service, « *point secret qui est pour le moment le plus important* » ¹⁰ .

Premier dossier camouflé.

C'est ainsi que le 3 janvier 1941, moins de dix jours après la parution de l'article de DÉAT, TARDIEU et ROQUES signent

⁷ in Colonel A. de DAINVILLE, « L'ORA, la Résistance de l'armée / guerre 39-45 », Lavauzelle, 1974 , p.25.

⁸ **L. TARDIEU**, ancien cavalier, né en décembre 1890. Il prit à la fin de la guerre la responsabilité de la direction régionale de Limoges.

⁹ **G. ROQUES** était un ancien de la Section Hors-Cadre Infanterie- Recrutement, à l'époque il avait 44 ans. Avant la guerre il avait participé aux recherches menées par CARMILLE à Rouen sur la gestion mécanographique d'un bureau de recrutement. A la Libération, il était directeur régional de Lyon.

¹⁰ Le mot est de CARMILLE dans une « *note personnelle et très secrète* » qu'il adresse le 29 août 1940 à YBARNÉGARY ; il le reprend dans une note également secrète du 3 septembre pour WEYGAND. Ces deux notes sont dans le premier dossier camouflé.

conjointement un faux procès-verbal d'incinération de onze pièces exactement répertoriées même si de façon banalisée, auxquelles sont ajoutées « *trente (30) pièces diverses* », toutes incinérées parce que « *devenues sans objet* ». En fait, il s'agissait de l'ensemble des correspondances secrètes relatives à la création du service, entre CARMILLE, COLSON, WEYGAND, HACHENAUT le directeur général de l'administration de la Guerre, YBARNÉGARY, PEYROUTON et HUNTZIGER.

En 1963 dans une communication à l'académie de Toulouse¹¹, le général MARIE, vieil ami de l'X recruté dès août 1940 par CARMILLE, rapportera comment « *lors de l'arrestation de Carmille, dans ses bureaux de Lyon, par la Gestapo, le 3 février 1944, le dossier secret renfermant les pièces de correspondance relative à la création du service (qui eût constitué un témoignage accablant, à la fois pour CARMILLE et pour les membres du gouvernement français) put être soustrait aux investigations de la police allemande et conservé en lieu sûr (chez notre ami M. Paul Rougier, professeur à Lyon). Il a, depuis, repris sa place normale dans les archives du Corps de Contrôle auquel nous l'avons remis après la rentrée du ministère à Paris. Un duplicata en a toutefois été conservé, comme document d'histoire, au Service des Statistiques, devenu depuis l'INSEE, 29, quai Branly. »*

En découvrant, dans la communication de MARIE, le parcours du combattant de ce dossier compromettant, je me suis souvenu de la première rencontre de MOULIN avec De GAULLE ; dans le rapport qu'il avait rédigé à cette occasion, on peut lire : « (Groussard), on le sait, a été arrêté à l'un de ses retours d'Angleterre sur un ordre signé de l'amiral Darlan, alors qu'il était lui-même porteur d'un ordre de mission secret signé de la main du maréchal Pétain. (...) J'ai personnellement reçu en dépôt, en France, un dossier accablant qu'il a constitué sur Pétain et que je suis chargé de publier en cas où il arriverait malheur au colonel Groussard. »

Ce n'était peut-être pas seulement pour les historiens de l'après-guerre que CARMILLE avait gardé par-devers lui ce dossier ! De fait fort compromettant pour le premier et le second gouvernement de PETAIN, je pus m'en convaincre par moi-même quand j'en découvris dans les archives de mon père une seconde copie que lui avait remise le général MARIE.

¹¹ in Gaston MARIE, « La fondation du service national des statistiques », communication faite le 12 décembre 1963 à l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse, extraits des mémoires, volume 126, pp. 94-95.

Né en janvier 1884, **Gaston MARIE** était un général de brigade issu de l'artillerie. Il fut jusqu'en 1946 inspecteur général du nouveau service.

Sachant que le Service Historique de l'Armée de Terre en possédait l'original, pour vérifier si ma copie lui était conforme, j'écrivis puis pris contact au téléphone avec un des conservateurs dont on m'avait donné le nom.

Quelle ne fut pas ma surprise de m'entendre presque immédiatement dire : « L'action militaire clandestine de « CARMILLE et de son service est bien connue ¹² . Mais vous « savez, il y a énormément de papiers ici. Certains, dans « les années passées, n'en ont pas toujours bien saisi « l'intérêt ; et malheureusement assez souvent des « papiers intéressants ont été incinérés. Nous rechercherons « ce dossier, mais je crains fort que nous ne le trouvions pas. »

J'étais sidéré. Ce dossier compromettant semblait décidément « prédestiné » à l'incinération ! En janvier 1941, une fausse pour le camoufler. Et maintenant, en 2000, une vraie ! Mais pourquoi ? Ce redoublé était-il pur étonnant hasard ? Y aurait-il eu à nouveau de la part de quelqu'un volonté de camouflage ?

Quasi dans la foulée, mon interlocuteur avait poursuivi : « Mais confiez-nous les archives de votre père, ce sera la « meilleure façon de défendre sa mémoire. D'ailleurs vous « aurez le droit d'en interdire la consultation pour le temps « que vous voudrez. »

J'ai appris par la suite que cet archiviste m'avait scrupuleusement informé de mes droits administratifs en cas de don de fonds privé à un fonds public. Sur le moment, étant donné mes objectifs, cette ouverture qui m'était faite à un nouveau camouflage me fit rire.

Quelques mois plus tard, quand Raymond LEVY-BRUHL et Béatrice TOUCHELAY m'apprirent que ce dossier compromettant, du moins son duplicata, avait également disparu des archives de l'INSEE, ce redoublement de disparition, - comment dit-on quand on veut parler par euphémisme ? -, me questionna.

Deux fois le même dossier historique dans deux archives publiques différentes, cela faisait beaucoup ! On avait décidément du mal à ne pas penser à un re-camouflage délibéré.

En 1941, c'était les Nazis et le commun de Vichy que ROQUES et TARDIEU avaient cherché et réussi à berner. Un demi-siècle plus tard, qui voulait-on tromper ? Les historiens ? A travers eux l'opinion publique ?

¹² Ce que le général BACH, le chef du SHAT, me confirma par écrit quelques semaines plus tard, le 11-4-2000 : « Je peux d'ores et déjà vous dire qu'à ma « connaissance aucun document n'a été découvert jusqu'à présent, susceptible « d'infirmer ou de mettre en doute la thèse que vous défendez et qui veut que « le Service de la Démographie ait été créé pour préparer une éventuelle « mobilisation des forces françaises contre l'Allemagne. »

Et que voulait-on camoufler ? Que le service de CARMILLE avait été une administration résistante ? Qu'il avait reçu du premier gouvernement de PETAIN une mission de résistance ?

Cette étonnante double disparition, - et des archives du SHAT et des archives de l'INSEE - , renforça mon intention de garder par-devers moi le duplicata de ce dossier tant que son existence et son contenu ne serait pas clairement reconnu et cité par des historiens.

Elle m'a également amené à envoyer des photocopies ou des CD-ROM des principaux dossiers camouflés à diverses archives publiques (SHAT, INSEE, Musée d'Histoire Contemporaine, Institut d'Histoire du Temps Présent...) .

Deuxième dossier camouflé. ¹³

Mais revenons à Lyon en ce début janvier 1941. TARDIEU y entreprend un nouveau camouflage, celui-là de 21 autres pièces originales datées du 16 août 1940 au 11 mars 1942, qu'il numérote sur un bordereau, intitulé pudiquement de « *pièces enlevées au Secrétariat* » et qui permet de repérer les étapes de leur mise à l'ombre car il est rédigé alternativement à l'encre et au crayon.

Ce deuxième dossier contient plusieurs doubles de pièces déjà camouflées dans le premier ; le chef de cabinet de CARMILLE aurait-il pensé prudent de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ? En tout cas si, d'après MARIE, CARMILLE ou son cabinet garda le premier, aux dires de mon père, le second lui fut confié par CARMILLE pour qu'il l'enterre.

Pour que le lecteur comprenne l'intérêt de ce deuxième dossier camouflé, il faut que je fasse ici un point d'histoire. Je le fais à partir des travaux de PAXTON ¹⁴, et aussi, bien qu'il soit plus un recueil de témoignages qu'un travail d'historien au sens strict mais parce que sur ce sujet il recoupe exactement PAXTON, à partir du livre écrit sur l'ORA (l'Organisation de Résistance de l'Armée) par DAINVILLE ¹⁵.

Le Service de la Démographie, dans un premier temps, sous le fallacieux prétexte de vérifier les primes de démobilisation ¹⁶, avait constitué un énorme fichier de 2.500.000 démobilisés comportant toutes les précisions

¹³ Signalons que les originaux de l'arrêté secret du 15 novembre 1940 et de la note du 6 octobre 1941 dont il a été fait mention plus haut sont les pièces 5 et 17 de ce deuxième dossier secret.

¹⁴ Robert O. PAXTON, « Parades and Politics at Vichy », Princeton University Press, 1966, pp. 292-295 and 306.

¹⁵ Op. cit., pp. 21-27.

¹⁶ Si gros soit-il ce prétexte passa, probablement en raison de son caractère policier et technocratique. Ceux qui le choisirent connaissaient bien les Nazis !

nécessaires sur les qualifications militaires de chacun. On appela ce fichier qui fut transcrit en cartothèque : le fichier B5. Mais les adresses que tous ces hommes avaient données au moment de leur démobilisation étaient souvent fantaisistes. Pour retrouver leurs adresses exactes, du moins à ceux qui étaient domiciliés en zone non-occupée, et pouvoir ainsi exploiter l'énorme fichier B5, CARMILLE obtint du gouvernement qu'un recensement des activités professionnelles soit fait en zone libre, recensement qui lui aussi fut transcrit en cartothèque ¹⁷. Le croisement du fichier ainsi obtenu, le fichier AP, avec le fichier B5, permit la

¹⁷ J'ai retrouvé une lettre de Pierre BARBEZIEUX à mon père du 10 mai 1965 dont voici quelques extraits :

« Les travaux spéciaux de rapprochement et de reproduction des cartes B5 et AP étaient traités sur le matériel IBM (interclasseuse et reproductrice), matériel qui se trouvait dans un local spécial.

« Les tris des cartes étaient assurés par les trieuses BULL et les interclassements étaient effectués sur la seule interclasseuse que nous possédions.

« D'après ce que je me souviens, il s'agissait de rapprocher les cartes B5 et AP en interclasseuse, mais seulement après plusieurs passages. Lorsqu'un groupe (une carte B5 mariée avec une carte AP) était constitué, nous prélevions sur chacune de ces cartes des renseignements nécessaires aux buts poursuivis, ces dits renseignements étaient reproduits sur une nouvelle carte ayant le cliché des « Chantiers de jeunesse » en ayant soin de permuter les colonnes entre elles suivant une clef de permutation (Mademoiselle ROUILLARD avait appris par cœur cette clé de répartition par permutation).

« Ces fausses cartes « Chantiers de jeunesse » étaient archivées avec les vraies, ce qui n'attirait l'attention de personne.

« Le jour de l'arrestation de Monsieur CARMILLE aux Archers (nous avions d'ailleurs tenu une réunion le matin même au 2^e étage), nous avons procédé immédiatement avec Monsieur SASSI à la destruction de ce fichier dans la chaudière de l'Etablissement Central. (...)

« Je regrette de ne pouvoir vous apporter beaucoup de précisions sur ces travaux spéciaux, surtout en ce qui concerne l'ordre de déroulements des opérations (...) Je ne faisais qu'une partie des travaux en me basant sur des ordres purement oraux ce qui explique mon peu de souvenance. (...) Mais ce qui est sûr c'est que j'avais à cette époque mesuré l'importance de ces travaux pour lutter contre l'occupant. »

Pierre BARBÉZIEUX était un tout jeune mécanographe, âgé de 20 ans à l'époque c'est-à-dire en 1941 ; il devint en 1943 l'adjoint de Robert CARMILLE à l'Etablissement Central.

Paule ROUILLARD était aussi âgée de 20 ans ; elle devint commis au concours de 1944.

SASSI, ancien officier d'infanterie de 31 ans, était un brillant polytechnicien ; il fut le mécanographe de la petite équipe de six qui, sous les ordres de mon père, prépara, de novembre 1941 à l'été 1942, à partir de la cartothèque des 800.000 mobilisables, la mobilisation secrète commandée par les résistants de l'Etat-Major.

Robert CARMILLE, le fils de René CARMILLE, est bien connu par ses travaux sur le Service. À son entrée en juillet 1942 au SNS, il avait 21 ans. Il assura en 1944 des liaisons clandestines avec l'OMA (Organisation militaire armée, premier nom de l'ORA) du sud-ouest.

constitution d'une première cartothèque de recrutement exploitable de quelque 800.000 hommes domiciliés en zone libre ¹⁸.

¹⁸ D'après les archives de mon père il semble que les travaux militaires furent la principale activité du Service de la Démographie.

Un texte ronéoté, non signé et non daté mais de toute évidence de CARMILLE au premier semestre 1941, est sur ce point étonnamment explicite. Il ferait presque penser à la lettre cachée d'Edgar POË. Il s'agit d'une conférence pour les directeurs régionaux sur « Les sources d'information de la démographie » . Après une première partie de 18 pages très théorique et purement civile, CARMILLE en vient dans une deuxième partie plus brève aux applications, et franco :

« Nous sommes obligés, pour notre alimentation première en informations de limiter notre champ d'investigations à des recensements partiels. L'étude de quatre de ces recensements se trouve actuellement très avancée, et les opérations de détail pourront vraisemblablement commencer dans un avenir très proche.

« Nous nous proposons en premier lieu de procéder à un dénombrement des activités professionnelles portant sur les individus âgés de 14 à 60 ans.

« Une précédente causerie a précisé toutes les modalités afférentes aux opérations de détail ; nous n'insisterons donc pas sur la question.

« Le dénombrement de tous les Français désireux d'obtenir le certificat de combattant de la guerre 1939-1940 nous fournira une deuxième source importante de renseignements. L'exécution de ce dénombrement se fera en plein accord avec les Départements de la Défense Nationale et le Secrétariat Général des Anciens Combattants.

« Le Service des Prisonniers de la dernière guerre, qui doit procéder très prochainement au dénombrement des Français se trouvant encore en captivité, va pouvoir lui aussi nous renseigner sur un nombre très important d'individus.

« Enfin le recensement de tous les jeunes gens qui viennent d'être libérés des camps de jeunesse, nous fournira notre quatrième source d'information.

« Parallèlement sera constitué un fichier des membres de la Légion des Combattants. »

(Faisant référence à ce fichier de la Légion, mon père a écrit dans une note du 8 septembre 1944, dont je reparlerai plus tard, sur les activités clandestines du service « A noter également l'essai d'un fichier de la Légion Française des Combattants abandonné dès que le départ de M. VALENTIN marque la nouvelle orientation politique de cette association ».)

La Démographie dut donc pour son camouflage, outre les manipulations de codification de ses cartothèques, compter surtout sur ses appuis politiques.

Avec la création du SNS, les choses changent notablement.

Les travaux clandestins de recrutement pour lesquels la Démographie a été créée sont pour l'essentiel terminés. La préparation de la mobilisation secrète ne demande, elle, qu'une équipe très restreinte.

Le service continue à se mettre en place. L'ancienne Démographie devenue deuxième direction et la troisième direction qui aurait voulu s'intéresser à la mobilisation industrielle mais en est empêchée par les Services du ministre de la Production industrielle, Jean BICHELONE, entreprennent manuellement des travaux statistiques civils qui peuvent servir de couverture pour leurs activités clandestines.

La Statistique Générale de France, devenue la 1^{ère} direction du SNS, poursuit ses activités statistiques civiles et sert ainsi également pour partie à camoufler les activités clandestines du Service. La rédaction de la loi créant le SNS est à cet égard très explicite. Alors que la SGF n'est face à la Démographie qu'une toute petite structure (« outre le Directeur et le Sous-Directeur, .. 13 statisticiens ou statisticiens-adjoints, 8 calculateurs, un secrétaire-comptable, deux aides-comptables, une bibliothécaire... », écrit BUNLE dans sa lettre, déjà citée note 3, à CARMILLE du 12 mai 1941), le décret du 24 octobre 1941, paru au JO du 20 décembre, lui donne une place proportionnellement énorme. Il stipule à son

Ce second dossier porte en première de couverture d'une écriture qui n'est pas celle de mon père : « *SECRET. Personnel Cdt Jacquy. A rendre immédiatement.* »

Mon père y a ajouté au feutre rouge et d'une écriture vieillissante : « *Dossier CARMILLE. Ce dossier a un caractère historique. Il serait à remettre au Service historique de l'armée. Il contient une documentation ayant trait à la création en 1940 de la Don de la démographie (liaisons entre le Contrôleur Gal Carmille et le gouvernement). On y trouve les originaux de documents signés par Pétain, Darlan, Huntziger, etc. relatifs au service (ces documents m'avaient été confiés par Mr Carmille pour que je les enterre.) »*

Ces documents traitent pour l'essentiel des aspects militaires du recensement des activités professionnelles fait en juillet 1941.

On y découvre que ce fut le ministre secrétaire d'état à la Guerre qui en fut le maître d'œuvre occulte, et donc que ce recensement

article 3 :

« *La Direction Générale du Service comprend, sous l'autorité du Directeur général assisté d'un Inspecteur Général adjoint au Directeur Général :*
« *1° - Un service de statistique générale : organe d'études et de recherches scientifiques, chargé de préparer les plans des travaux d'enquêtes et de dénombrement, de suivre leur exécution, d'en analyser les résultats, d'en assurer la publication.*

« *Ce service comprend trois divisions :*

A) « *Division des statistiques générales, chargée de la coordination de l'ensemble des statistiques françaises et de l'étude des statistiques étrangères.*

B) « *Division des statistiques démographiques.*

C) « *Division des statistiques économiques et institut de conjoncture. »*

(tout cela constituant la 1^{ère} direction, héritière de la SGF)

« *2° - Un service chargé de réunir et de tenir à jour les éléments concernant la population.*

(c'est la 2^{ème} direction, héritière de la Démographie)

« *3° - Un service chargé de réunir et de tenir à jour les éléments concernant les biens... »*

(c'est la 3^{ème} direction)

Si DEAT a lu dans le JO le texte de ce décret sur le SNS (sans être informé par un indicateur !), au contraire de ce qui se passa pour la création de la Démographie il n'y a probablement rien trouvé à redire !

Avec le second gouvernement LAVAL, puis après l'invasion de la zone non-occupée, c'est de moins en moins sur ses appuis politiques et de plus en plus sur ses activités civiles que le service doit compter, -outre bien sûr les manipulations secrètes des codages de ses cartothèques -, pour camoufler ses activités militaires (mon père estime qu'à la fin de l'Occupation les travaux clandestins ne représentent plus qu'un dixième de son activité) .

Il n'en reste pas moins que le fichier AP de la zone non occupée, dont les objectifs militaires sont clairs, fut à notre connaissance (avec le fichier AP des Italiens de Lille dont on reparlera plus tard) le seul fichier « civil » à être transcrit sur cartes perforées par le service de CARMILLE (Démographie comme SNS) . Tous les autres fichiers transcrits en cartes perforées et donc exploitables mécanographiquement furent des fichiers militaires. Outre « AP », il y eut « Générale-Chantiers Jeunesse », « Générale-CH.J.MARINE », « Médicale-Chantiers Jeunesse », « B5 », « PG-identité » (prisonniers de guerre), « PG-AP », « L » (légion), « Exploitation des fiches Mle 11 » .

Or CARMILLE avait créé la Démographie puis le SNS, soi-disant, pour mettre la mécanographie au service de l'ensemble des statistiques administratives !

AP entrerait bien comme en avaient témoigné les acteurs de l'époque dans le cadre de la mission militaire clandestine du service.

On peut aussi y repérer dans le détail le type de manœuvres que CARMILLE et ses compagnons utilisèrent pour rouler dans la farine ceux, Allemands ou Vichystes, auxquels ils pensaient devoir résister. Et c'est sur cet autre point que je voudrais insister.

4° DERRIERE DES APPARENCES TRES CONTESTABLES, UNE STRATEGIE DE RESISTANCE.

Leur résistance suivait un schéma assez constant.

Dans un premier temps ils donnaient leur accord à toutes les demandes de contrôle individuel qui leur étaient faites ; ils offraient même leurs services.

Dans un deuxième temps ils exprimaient le besoin de moyens supplémentaires si considérables que souvent ceux-ci ne pouvaient leur être accordés.

Dans un troisième temps ils se retranchaient derrière la compétence légale strictement statistique du service et son obligation de secret professionnel pour ne rendre des résultats que purement statistiques ; ou bien (c'est de façon exemplaire le cas ici) ils en rajoutaient tellement sur la demande policière nazie et vichyste que certains, scandalisés, en venaient à s'y opposer.

C'est selon ce schéma qu'on voit au fil de ce second dossier camouflé CARMILLE s'opposer à son ministre de tutelle clandestin, HUNTZIGER, et obtenir malgré lui (et probablement malgré PETAIN) que le recensement des activités professionnelles ne soit pas étendu à la zone occupée. Il me semble utile de décortiquer par le menu cette façon de faire de CARMILLE. Je vais le faire pièce par pièce.

La « Note pour Monsieur le Secrétaire Général » du 23 janvier 1941 de CARMILLE (pièce 8) laisse entendre que certains au gouvernement envisageaient un recensement des activités professionnelles dans toute la France, et montre que CARMILLE y était absolument opposé.

CARMILLE intervient confidentiellement et à titre personnel auprès des secrétaire général et ministre de son ministère de tutelle officiel, MOREAU NIRET et BOUTHILLIER, et aussi auprès d'HUNTZIGER, son ministre de tutelle occulte, pour que soit « *différ(é) un recensement en zone occupée parce que les Allemands seraient amenés à étudier dans le détail nos formes d'activité et qu'ils pourraient exiger que nous leur*

« fournissions des listes professionnelles avec adresses des « intéressés sous notre responsabilité. » ¹⁹

Il demande par contre qu'un recensement des activités professionnelles soit mené « le plus vite possible en zone non-occupée » ²⁰.

Le « Conseil de Cabinet du 4 avril 1941 » (pièce 10) se prononce : « Un recensement en Zone occupée ne peut actuellement être envisagé. Par contre en Zone libre cette opération est possible et elle serait grandement facilitée par l'emploi des méthodes modernes du Service Démographique. Cet organe auquel le « Ministre Secrétaire d'État à la Guerre porte un intérêt majeur - est prêt à fonctionner. Les opérations de recensement qui lui seraient confiées constitueraient pour lui un excellent exercice et permettraient une mise au point de ses installations et de ses méthodes ».

L'avis de CARMILLE a donc été entendu au Conseil de Cabinet.

Quatre jours plus tard, dans les « Résultats de l'entrevue Général LACAILLE - M. JACQUEY du 8 avril 1941 » (pièce 9), on constate que c'est bien la Guerre qui commande le Service de la Démographie : LACAILLE, le directeur de cabinet d'HUNTZIGER, « demande (...) que le recensement des activités professionnelles soit lancé immédiatement en zone libre », le Conseil de Cabinet considérerait ce recensement comme seulement « possible ».

On découvre qu'au gouvernement c'est la Guerre qui voulait un recensement en zone occupée : le général LACAILLE demande que le recensement soit aussi lancé « dès que possible en zone occupée ». HUNTZIGER n'a donc été convaincu ni par la note confidentielle de CARMILLE ni par l'avis du Conseil de Cabinet !

Enfin, cet invraisemblable attachement à un recensement en zone occupée s'éclaire. Il semble tenir à la volonté de retrouver les Alsaciens-Lorrains réfugiés (le général LACAILLE demande « que le libellé du bulletin de recensement permette de chiffrer le nombre d'Alsaciens-Lorrains réfugiés en zone libre et en

¹⁹ Ce texte prémonitoire est écrit un peu plus de deux ans avant la loi sur le STO.

²⁰ Sur la pelure de cette note qu'il dit « dactylographiée par moi personnellement », CARMILLE a noté à la plume : « remis en main propre le 23 janvier à 11h3/4 à Mr MOREAU NIRET en présence de Mr BOUTHILLIER et à 12H1/4 au Gal HUNTZIGER ». Annotation tout à fait conforme au courrier de COLSON du 26 août 1940, dont il est fait mention plus haut page 9 : « .. Il apparaît indispensable que le Secrétariat d'Etat à la Guerre conserve un contrôle effectif de (l')activité (du service), mais sous une forme occulte. Pour obtenir ce résultat, il doit être formellement décidé que toutes les mesures concernant le service (...), bien que ne portant ostensiblement que la signature du ministre dont relèvera le Département auquel il sera rattaché, ne devront cependant être prises que sur les propositions et avec l'avis conforme du secrétariat à la Guerre. »

Mais en l'occurrence, comme on pourra le comprendre avec la pièce 9, CARMILLE essaie en fait de s'appuyer sur BOUTHILLIER pour aller contre les désirs d'HUNTZIGER.

« zone occupée... »). Pourquoi une telle volonté ? On sait l'intérêt tout particulier que PÉTAIN portait aux Alsaciens-Lorrains, mais là-dessus le dossier secret ne dit rien.

Cette note montre par ailleurs que comme pour la résistance dans l'armée de l'Armistice il exista à la Démographie pour la résistance une « hiérarchie de responsabilité » parallèle. C'est mon père qui rencontre le directeur de cabinet du ministre, alors qu'à l'époque il est seulement administrateur de 2^{ème} classe, responsable de la 6^{ème} section du Service Organisation.

Sur la façon dont CARMILLE va régler ce différend qui l'oppose à son ministre occulte, les trois documents de la pièce 19, un dossier de 16 pages intitulé par TARDIEU « Recensement Z.O.C. Recensement Evadés. Note de Brinon » est par contre tout à fait explicite.

Ce dossier contient une « Copie » de la lettre du 9 octobre 1941 de BRINON, le délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, au ministre secrétaire d'état à la Guerre, une « Note au sujet du recensement professionnel en Zone occupée » de la Démographie du 20 octobre 1941, et un « Procès-verbal de la Conférence interministérielle du 23 octobre à 15 Heures » .

BRINON transmet au ministre de la Guerre une proposition allemande : que les nombreux évadés domiciliés en zone occupée se fassent connaître volontairement et les Allemands sont prêts à régulariser leurs situations.

La Guerre veut profiter de cette proposition allemande de régularisation des évadés présentée par BRINON pour faire accepter à l'occupant un recensement en zone occupée.

La note du 20 octobre 1941, même si ce n'est pas dit explicitement, a de toute évidence été rédigée pour la Guerre :

« (À) la question (...) posée de savoir si le Service de la Démographie était en mesure de procéder prochainement à un recensement professionnel en zone occupée, dans les mêmes conditions que celles du recensement du 17 juillet 1941 en zone non occupée ; (.et) dans l'affirmative (..sur) les délais dans lesquels il pourrait procéder à un tel recensement », cette note donne une réponse caricaturalement administrative mais clairement affirmative.

(Premier temps de la tactique CARMILLE)

Mais elle pose des préalables financiers de renforcement du Service en immeubles, matériels et effectifs qui rendent par contre toute réalisation fortement improbable.

(Deuxième temps de la tactique CARMILLE)

Voyons enfin cette tactique à l'œuvre lors de la conférence interministérielle décisionnelle du 23 octobre mise en place par le ministre de la Guerre.

Alors que chacun des représentants des divers ministères et directions, hormis bien sûr le représentant personnel

d'HUNTZIGER, exprime des réticences politiques, CARMILLE redit sur mode purement technocratique son accord technique :

« M. le Directeur Général de la Démographie expose que, du jour où il serait en possession de tous les moyens nécessaires pour effectuer ce recensement (locaux, machines...), il faut 3 mois pour le mener à bien ; l'exploitation des renseignements nécessite ensuite un nouveau délai de 2 ou 3 mois. »

(Premier et Deuxième temps de la tactique)

« La discussion est ouverte sur les avantages et les inconvénients d'un tel recensement. M. FOURCADE (le représentant de l'Intérieur) montre le danger de fournir aux Allemands des renseignements statistiques, notamment professionnels. Il estime certain que les Autorités allemandes exigeront un droit de regard sur le modèle de questionnaire, qu'ils feront modifier à leur guise.

« Le Colonel DUPUY (le représentant du cabinet du ministre de la Guerre) fait observer qu'étant donné les délais à prévoir, les inconvénients ne lui paraissent pas à retenir et que le recensement général est une méthode pour résoudre la question. »

CARMILLE poursuit alors dans le sens du cabinet avec un ahurissant cynisme. BRINON avait osé clore sa lettre par une suggestion en surenchère sur la demande allemande : « Enfin, je crois devoir signaler qu'il y aurait peut-être intérêt à lier au sort des prisonniers évadés celui des très nombreux militaires irrégulièrement démobilisés ou ne possédant aucun papier de démobilisation et qui séjournent en zone occupée après avoir rejoint leur foyer à titre individuel au cours de la retraite de Juin 1940 ». CARMILLE en rajoute sur lui :

« M. CARMILLE expose que pour pouvoir connaître les déserteurs (c'est le nom, juste administrativement mais invraisemblablement injurieux dans le contexte, qu'il donne à ces hommes qui ont refusé de se rendre au moment de la débâcle !) avec le recensement général, il ne sera pas possible de procéder par différences, mais qu'il conviendra de poser les deux questions :

« - Avez-vous été prisonnier ?

« - Êtes-vous évadé ? »

(Troisième temps de la tactique)

La cause est entendue, cette énormité proférée par CARMILLE emporte le refus groupé de toute la Commission !

« M. LALOUETTE (le représentant des Affaires étrangères) estime que le recensement général est gros de dangers et qu'il convient de l'écarter. Ce point de vue est celui de tous les conférants, à l'exception du représentant du Cabinet du Ministre. »

Les choses étant acquises, CARMILLE s'autorise à effleurer le fond :

« M. CARMILLE explique que le dernier recensement en zone libre devait primitivement être étendu à la zone occupée ; on y a renoncé devant les inconvénients qu'il présentait ».

... Ainsi, bien que le représentant du cabinet du ministre de la Guerre ait encore maintenu sa position jusqu'au terme de la conférence, le recensement des activités professionnelles en zone occupée dont CARMILLE dans sa note confidentielle et secrète du 21 janvier 1941 dit qu'il « *croi(t) qu'il faut le différer* », sera une fois de plus différé... Il le sera même jusqu'à la Libération !

Cette tactique à laquelle CARMILLE et son service auront recours à diverses reprises, notamment pour traiter le problème du STO et la « question juive » ²¹, apparaît ici très explicitement :

- accord administratif aux demandes de contrôle individuel, voire cynisme et surenchère technocratique des écrits et des propos,
- exigences préalables souvent impossibles à satisfaire,
- et, au final, non-réalisation des tâches ou réalisation de tâches purement statistiques.

Pour qui ne connaîtrait que cette pièce 19 pourtant secrète, l'attitude de CARMILLE est tristement explicite. Le SNS y apparaît, - et c'est ainsi qu'il est apparu à AZEMA, à LEVY-BRULH et à TOUCHELAY -, comme (ce sont les mots de leur rapport) :

- « *serv(ant) loyalement, au moins jusqu'en 1943, le régime de Vichy* » (p.47) ;
- d' « *un légalisme* » et d' « *un souci de l'ordre* » insoucieux « *des conséquences et des retombées particulièrement néfastes* » (p.57) ;
- pris dans « *la volonté (...) d'amasser dans des délais les plus brefs le maximum de données* » (p.48);
- « *foyer d'une véritable boulimie d'informations ; la volonté de disposer du maximum de renseignements pour actualiser les fichiers, d'utiliser l'équipement mécanographique et de montrer l'efficacité de l'identification l'emportant sur la conscience des risques que font courir ces informations à la population* » (p.28) .

5° MON PERE.

Mais laissons là un instant les protagonistes de ce Service de la Démographie qui deviendra à l'automne 1941 Service National des Statistiques par fusion avec la petite Statistique Générale de France ²², puis après la guerre, au printemps 1946, l'INSEE,

²¹ Ou encore l'affaire des Italiens de Lille, la fausse affaire CUCHERAT (cft infra).

²² Fusion, oh combien difficile, bien que prévue dès avant la création de la Démographie.

Dans sa lettre secrète, n° 3797/EGF, du 31 octobre 1940 à PEYROUTON (évoquée page 8, et dont les copies se trouvent dans les deux dossiers secrets) HUNTZIGER écrit :

« *Le principe de la création d'un tel Service étant admis, s'est alors posée la question de son rattachement.*

« *Etant reconnu que, dans les circonstances actuelles, il ne pouvait être question*

laissons là cette administration qui à la fin de la guerre comptera 7.000 fonctionnaires et contractuels, avec ses organes centraux à Lyon (Direction Générale et Établissement Central), son échelon de Paris, ses 17 Directions Régionales (ses DR) . Et apparemment, malgré ce que certains ont un moment pensé, pas d'échelon à Vichy ; ce, à la différence de la SGF puisque son sous-directeur Alfred SAUVY, lui, y passait la moitié de la semaine ²³ .

Il me faut maintenant donner au lecteur quelques éléments supplémentaires sur mon père. Il repèrera mieux d'où j'écris.

Au début juillet 1940, mon père était affecté à la dissolution du grand quartier général Nord-Est à l'état major de la 7ème région militaire de Bourg-en-Bresse. C'est là qu'il fut contacté... Mais au fond pourquoi ne pas lui laisser la plume ?

« ..J'y fus bien vite contacté par le Cdt MOLLARD de l'État Major de l'Armée qui clandestinement organisait un service de récupération et de camouflage militaire (armement, moyens de transport, etc.), futur réseau CDM ²⁴ rattaché à l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) . C'est suivant les

« de maintenir ce Service à mon Département, bien que ce dernier soit pourtant un des plus intéressés à son fonctionnement, deux solutions seulement pouvaient être envisagées :

- « soit le rattachement à la Vice-Présidence du Conseil
- « soit le rattachement à la Statistique générale de la France incorporée au Département des Finances.

« La première solution, qui s'harmonise avec le caractère interministériel du Service et qui, de ce fait, est séduisante pour l'esprit, a été reconnue en pratique inapplicable en raison de ce que la Vice-Présidence du Conseil n'a, en fait, aucun service d'exécution et qu'elle ne doit pas, non plus, s'alourdir de services trop importants.

« La deuxième solution, après échange de vue avec le Ministre Secrétaire d'Etat aux Finances, a, au contraire, été jugée immédiatement satisfaisante. Il convient, en effet, de noter que la Statistique générale de la France est déjà un Service à caractère interministériel et qu'il est normal d'y rattacher le Service de la Démographie, qui, bien que conservant son autonomie propre, a néanmoins de multiples points de contact avec la statistique. »

Mais il est vrai qu'en fait de rattachement, ce ne sera pas l'importante Démographie qui sera rattachée à la petite SGF, mais l'inverse !

Dans l'allocution qu'il fait à l'occasion de son centenaire, évoquant ce rattachement difficile, BUNLE fait un lapsus : « En septembre 1940, le JO fit connaître la création d'un service nouveau... ». Or le JO en question est du 29 novembre 1940.

Faut-il comprendre que BUNLE eut connaissance de la création de la Démographie dès septembre, ce qui confirmerait l'article de 1965 de SAUVY ? En a-t-il eu connaissance par le JO, ce qui confirmerait son article de 1974 ? (cft supra ma note 3, page 6) La lettre d'HUNTZIGER montre qu'il faut retenir le « en septembre 1940 » de BUNLE et ce que rapporte l'article de 1965 de SAUVY. La SGF, du moins BUNLE et SAUVY, était au courant dès septembre 1940 !

²³ On le sait par la lettre du 12 mai 1941 de BUNLE à CARMILLE, dont il est fait mention plus haut, page 7, note 3.

²⁴ CDM : officiellement service de « Conservation du Matériel », en privé service de « Camouflage du Matériel » .

« directives de ce vieil ami que commença pour moi, le 11 juillet
« 1940, une existence qui, pendant quatre ans, devait quelque peu
« sortir de la légalité... »

Enfants, après la guerre, mon père nous avait fait rêver,
mes frères et moi, en nous racontant la façon dont, bravaches,
bien que lui fût plutôt de nature modeste ²⁵, ses camarades

²⁵ Ce qualificatif de “modeste” est du professeur DIVISIA, statisticien de grande réputation, très ancien ami de CARMILLE, dans l’abondante correspondance (plus de 100 pages dactylographiées ou manuscrites) qu’il entretenait avec mon père de 1946 à 1962, notamment durant le premier semestre 1946 quand conjuguant avec BASSET leurs efforts ils contrecarrèrent ceux qui cherchaient à démanteler le Service.

J’ai été particulièrement touché en découvrant cette lettre du 15 mai 1946 :
« ... Je vous ai vu très las devant les difficultés incessantes ; il y a de quoi, et
« moi-même je me sens bien las aussi dans bien des directions où je porte mes
« efforts (...). Il y a aussi la question de votre modestie personnelle ; je
« sais comment et combien vous vous effacez toujours ; mais ce n’est pas
« seulement votre affaire personnelle qui est en cause. Que la question
« personnelle coïncide avec la question générale parce que vous avez pris une
« position irremplaçable, je pense que vous en accepterez le fait. (...)»
« Je crois comprendre, sans en être sûr, que SAUVY envisagerait d’extraire de
« l’INSEE la conjoncture et peut-être les études économiques pour les fondre,
« avec les études démographiques, en un Institut distinct de l’INSEE, qui
« resterait simple service de statistique. Voyez-vous que cela puisse toucher en
« quoique ce soit - et de quelle manière - votre domaine ? (...)»
« Je viens donc maintenant sans plus d’ambages à quelques points précis que
« je voudrais bien trancher avec vous (...).
« - Il faudra que nous supputions l’attitude de CLOSON (...).
« - Savoir quelles démarches faire ; étant donné qu’il s’agit d’une question
« intérieure au Ministère, il semble que c’est là qu’il faut agir ou faire agir ; et
« comme un attaché de cabinet a pris position, il s’en suit qu’il faudrait voir le
« s/ secrétaire d’État lui-même ou son directeur de cabinet (...). Il reste qu’il s’agit
« de mesures de compression de dépenses et que je pourrais peut-être agir au
« Budget.
« - Des démarches politiques ont évidemment leur poids (...).
« - Quelle peut être, en l’espèce, l’attitude de René MAYER ?
« - Naturellement, dans tout cela, il ne s’agirait pas seulement de l’organisation
« générale du Service, mais de votre position personnelle.
« - Aux deux égards, quelle peut être la position de la Guerre ? Quelle peut être
« celle d’autres ministères pour ce qui les concerne ?
« J’ai l’intention de saisir de toute l’affaire le général BRISAC, Commandant de
« l’École polytechnique, qui s’intéresse beaucoup à tout ce qui la touche de
« l’extérieur (...).
« En définitive, je pense qu’il ne suffit pas du tout de prendre une attitude
« défensive ; il faut que nous envisagions la situation telle qu’elle se pose et
« avisions à une solution positive que nous pouvons nous employer à faire
« prévaloir. Et même si cette position ne peut être obtenue d’emblée, essayer
« d’obtenir des dispositions conservatoires qui évitent que la situation soit
« compromise. On aviserait à poursuivre ensuite. (...) »

André BASSET, né en 1894, était un ancien chef d’escadron d’artillerie, il fut dès le printemps 1941 responsable de l’ « Échelon de Paris » du « Service Organisation ». En mars 1943, il devint chef du cabinet de Paris et le resta sous la direction générale par intérim de BUNLE, puis, à la création de l’INSEE, sous la direction générale de CLOSON.

et lui camouflaient au nez et à la barbe des commissions d'Armistice italiennes des colonnes entières de véhicules de toutes espèces qu'elles venaient réclamer, quitte à leur refourguer en échange de vieux tracteurs ou des camions hors d'usage.

« .. Au mois d'octobre, ayant eu à prendre langue à Vichy avec le Cdt MOLLARD, je rencontrai son Chef de Bureau, le Colonel Henry ZELLER, et lui demandai incidemment ce qu'il fallait penser d'une note parvenue à l'État Major de Bourg annonçant qu'un Service de la Démographie serait prochainement créé au Ministère des Finances et rattaché au Secrétariat Général pour les Questions Économiques. Le Service sera chargé des opérations statistiques de toute nature intéressant la population française et fournira à ce sujet aux différents départements ministériels la documentation qui leur sera nécessaire », précisait la note ²⁶ qui demandait des candidatures.

« Le Colonel H. ZELLER me répondit aussitôt à peu près en ces termes : « C'est une affaire que crée un Contrôleur de l'Armée, le Contrôleur CARMILLE, un original plein d'idées, qui est passionné de mécanographie. Et si vous, que nous connaissons, pouviez passer dans ce Service, j'en serais content. »

« Et voici comment quittant mon camarade MOLLARD (le travail dont j'avais été régionalement chargé -camouflage des véhicules auto- me paraissait au reste fort avancé) je laissai ma famille à Bourg et rejoignis Lyon et la rue des Archers, où s'installait l'échelon central de la Direction de la Démographie (...).

« J'y arrivai bien persuadé que j'allais continuer à y servir dans le cadre de ma vocation militaire. Telles étaient à ce moment mes vues bien étroites, qui, si elles se révélèrent en fait exactes à tout le moins sous l'occupation, ne le furent qu'en raison du travail très particulier qui me fut dévolu en marge de l'activité du Service.

« Les projets de M. CARMILLE dépassaient en effet largement la création d'un service apte à pallier la dissolution par l'occupant du Service du Recrutement du Département de la Guerre. Il m'en informa lui-même d'une manière qui me fut sensible en me disant un jour en 1943 : « Vous, JACQUEY, tout officier breveté d'État Major que vous êtes, vous n'aurez pas votre place, parce qu'aucun avenir valable dans la maison que je conçois ; il vous faudra rentrer dans l'Armée ».

« Je tiens à rappeler ce souvenir, car trop de plumes, à tout le moins mal informées, ont réduit à un rôle d'une portée strictement militaire et du moment le grand service d'intérêt national conçu et réalisé pas à pas, dans l'essentiel de

Francis CLOSON, ancien de la France Libre, ex-commissaire de la République à Lille, Compagnon de la Libération, fut à 36 ans le premier directeur général de l'INSEE. Il le resta jusqu'en 1961.

²⁶ Cette note a été ajoutée probablement par mon père au deuxième dossier camouflé.

« sa charpente, sous l'occupation, et dans les limites où cette dernière le permettait, par un homme qui n'accepta jamais la défaite et paya de sa vie son patriotisme. (...) » ²⁷

L'histoire du Service des Statistiques durant la guerre, notre père ne nous l'avait bien sûr racontée qu'après la Libération ; durant toute l'occupation, même notre mère, je l'ai déjà dit, ignora ses activités de résistant ²⁸ . Il ne nous l'avait d'ailleurs racontée que par bribes ; à la différence des camouflages de matériel militaire du CDM, ces questions très techniques ne nous fascinaient guère.

Les dossiers du recrutement reconstitués en zone libre à partir du dépouillement des fiches de démobilisation, les adresses exactes des mobilisables trouvées grâce à un recensement des activités professionnelles en zone libre. Ce très gros travail fait d'abord au grand jour sous des prétextes divers, poursuivi mécanographiquement de façon clandestine ; puis, quand au deuxième semestre 1941 vint l'heure de préparer la mobilisation, finalisé à la main de façon très secrète par une toute petite équipe dont faisait partie CAFFOT, ce grand homme jovial que plusieurs fois à l'époque nous avions vu à la maison ²⁹... Cela ne nous passionnait pas.

Les faux papiers pour les résistants et pour les réfractaires au STO. Les filières d'évadés, prisonniers ou Alsaciens, par l'Espagne, nous intéressaient davantage...

Et je me souviens de ma fierté filiale de petit coq quand, en me cachant, - il ne l'aurait pas permis -, je montrais à mes jeunes camarades son "Certificat of service" (« Tu vois, c'est la signature de MONTGOMERY ! »), sa carte de membre de l'ORA (« Membre n° 700 RP ! »), ou que subrepticement et pour nous

²⁷ Extraits d'une note interne à l'INSEE rédigée probablement tardivement par mon père et dont il n'avait pas gardé de trace dans ses archives. Raymond LEVY-BRUHL me la communiqua après être venu les consulter.

²⁸ La cadette de mes sœurs, qui à la Libération avait onze ans, en conçut à l'époque un profond dépit qu'elle a rapporté devant moi à Béatrice TOUCHELAY : « Comment ! Ce papa qui m'appelle depuis toujours mon petit cochon d'Inde, ce papa qui m'aime tant, ce papa-là, il m'a caché pendant quatre ans qu'il faisait de la résistance. Mais alors, pendant tout ce temps-là il n'avait donc pas confiance en moi ! »

²⁹ Ancien élève de l'École supérieure d'Aéronautique et ancien lieutenant du Train, **André CAFFOT** intégra la Démographie à Lyon début 1941. Il fut l'une des chevilles ouvrières de l'action militaire secrète du service, assura les liaisons avec les responsables de l'action clandestine de l'armée d'armistice dans les régions militaires de la zone sud, finalisa avec la petite équipe de six la mobilisation clandestine, veilla après l'invasion de novembre 1942 à la destruction dans les DR des dossiers compromettants, assura une première liaison avec Londres et Alger à la fin de l'été 1943, et y fut ré-envoyé début 1944.

En 1955, à l'occasion du 10ème anniversaire de la mort de CARMILLE, il écrivit pour le bulletin de l'Association Amicale des Ingénieurs de la Statistique et des Etudes Economiques un intéressant article sur l'action militaire clandestine du Service et l'intitula « De la statistique au camouflage » . Je lui ai volé sans scrupule ce titre qu'il avait lui-même emprunté à DÉAT.

déguiser j'empruntais dans l'armoire du salon sa médaille de la résistance, sa rosette de la légion d'honneur, ses croix de guerre ³⁰...

Que de fois, ces derniers mois, ne m'en suis-je pas voulu d'avoir de son vivant toujours considéré ses années de résistance comme un en-soi, un fait acquis mais brut et vague. Que de fois découvrant ses vieux papiers, j'aurais voulu l'interroger sur tel ou tel de ses compagnons, lui faire préciser un détail, brosser une perspective.

Pourquoi, mais pourquoi ne l'ai-je pas fait ?

Et lui, pourquoi n'a-t-il pas insisté pour nous parler ?...

C'est vrai que celui qui fait l'Histoire n'a pas toujours conscience de la faire ; au plus a-t-il conscience du devoir accompli. Alors, celui qui a fait l'Histoire, a-t-il vraiment conscience de l'avoir faite ?

Et même, si un jour la conscience en vient, la pudeur, un sentiment de trop de densité, d'incommunicabilité, ne ferment-ils pas les lèvres ?

Je me suis beaucoup interrogé sur cette étonnante incommunicabilité.

³⁰ Mon père avait reçu avec CAFFOT la Médaille de la Résistance le 3 août 1946, et le 27 novembre il avait été fait officier de la légion d'honneur avec attribution de la croix de guerre avec palme :

« MOTIF DE LA PROPOSITION

« A dirigé dès l'Armistice les opérations de camouflage de matériel de guerre dans la
« 7^{ème} Région suivant les directives du Commandant MOLLARD. Passé à la demande
« des éléments résistants de l'Etat-Major de l'Armée (Général ZELLER) au Service de la
« Démographie, a été le collaborateur direct de son Directeur Général pour utiliser les
« possibilités puissantes de ce Service au profit des Forces Libres et de la Résistance
« (préparation détaillée de la mise sur pied clandestine de 300.000 hommes ; fourniture
« au Chef de l'Organisation de Résistance de l'Armée (Général REVERS) et au Chef de
« l'Armée Secrète (Général DELESTRAINT) de renseignements facilitant le recrutement
« de leurs forces ; constitution de fichiers militaires en vue de l'exécution dès la
« Libération de toutes opérations de mobilisation décidée par le Gouvernement
« provisoire ; fourniture aux Services de Renseignements Interalliés de fausses
« identités). Après l'arrestation en février 1944 par la Gestapo de son Directeur Général,
« malgré les visites incessantes de la police allemande, un interrogatoire serré et une
« arrestation non maintenue de la Milice, est demeuré à son poste et, bien que largement
« compromis aux yeux des autorités occupantes, a pris la direction de l'action
« clandestine du Service National des Statistiques. »

« EXPOSE DES FAITS

« Officier Supérieur de Cavalerie breveté de grande valeur.
« N'a pas hésité, dès 1940, à quitter l'Armée d'armistice pour participer, dans la
« clandestinité, à l'œuvre de résistance paramilitaire camouflée créée par le Contrôleur
« Général CARMILLE sous le nom de « Service de la Démographie ».
« A utilisé à ce titre les possibilités puissantes de ce Service au profit des résistances
« française et alliée. N'a jamais perdu confiance en la victoire finale des alliés, et a
« continué, en dépit des difficultés et des dangers qui grandissaient chaque jour, malgré
« ses nombreuses charges de famille (5 enfants), malgré le resserrement de la
« surveillance qu'exerça sur lui la Gestapo après l'arrestation du Contrôleur CARMILLE,
« à assurer la direction de l'œuvre clandestine du Service jusqu'à la Libération, restant
« constamment en liaison avec le Haut Commandement à Alger.
« Magnifique exemple d'abnégation et de foi patriotique, a supérieurement servi la
« cause de son Pays. »

La remarque d'un ancien de l'ENSA ³¹ devenu inspecteur des Finances m'a ouvert une perspective. Ayant lu ce qui s'écrivait ces derniers temps sur CARMILLE et son service, il m'avait dit : « Cela fait réfléchir à la compromission. »

La compromission, disons plutôt, pour ne heurter personne, le compromis, chaque responsable, chaque politique, chaque époux, chaque parent, chaque personne humaine sait bien qu'on vit avec. Pour nous, psychanalystes, il est la marque en nos vies à chacun de l'ambivalence, de ce qui fait que la vie est vie, qu'elle peut se dérouler, que chacun avance.

Or, soudain, je prenais conscience d'un fait étrange. Il me semblait bien que pour CARMILLE et ses amis, il n'y avait pas eu de compromis. Jamais de compromission.

Et pourtant, à travers ces archives, comme ils paraissaient humains !

Le choix de faire de la résistance de l'intérieur ouvrirait-il en contre-partie à l'étrange possibilité d'y vivre à la fois sans compromis et humainement ?

Je me suis souvenu avoir vécu cette même étonnante expérience pendant la guerre d'Algérie.

Or moi aussi, en revenant en France, je n'avais pas pu dire.

Depuis, je me suis bien promis de parler. J'ai même rassemblé pour mes enfants des extraits de mes lettres de ce temps-là. Mon père les avait toutes précieusement gardées. Recopiant même certains passages.

S'était-il reconnu en les lisant ?

6° LE RAPPORT AZÉMA, LÉVY-BRUHL, TOUCHELAY.

Or voilà, je l'ai dit en introduction, qu'en mars 1998 l'ensemble de la presse nationale se faisait l'écho d'un rapport signé par deux historiens, dont l'un, Jean-Pierre AZÉMA, fait autorité pour ce qui est de l'histoire de la guerre 39-45, et l'autre, Béatrice TOUCHELAY, venait d'écrire une thèse sur l'INSEE, ainsi que par un inspecteur général en retraite ancien secrétaire général de l'INSEE, Raymond LÉVY-BRUHL. Et ce rapport racontait une toute autre histoire !

Après long dépouillement des archives de l'INSEE, le Service de la Démographie, devenu en octobre 1941 Service National des Statistiques, apparaissait aux trois rapporteurs comme un triste et banal serviteur de Vichy. Dans leur souci de montrer l'efficacité potentielle de leurs machines mécanographiques, CARMILLE et ses compagnons avaient monté avec beaucoup d'imprudence des

³¹ Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique, nom pris en 1960 par l'école d'application créée en 1942.

fichiers sur l'ensemble des Français (un article du MONDE du 21-22/12/1997, informé du rapport avant sa parution publique, assimilait ces fichiers de CARMILLE aux fichiers de la préfecture de police de TULARD !). Ils avaient mis leur force de frappe administrative au service du fichage des juifs, de la déportation du STO, voire du listage d'étrangers au profit des Nazis.

Certes, il y avait bien eu un projet de mobilisation de 250.000 hommes, mais ce projet, d'ailleurs avorté, ne pouvait être considéré comme de la résistance. Et si pour les Juifs et le STO, les fichiers du service n'avaient pas servi, à Lille des listes nominatives d'Italiens avaient bel et bien été remises aux Allemands sans souci des rétorsions que pourraient encourir de la part des Nazis ces Italiens dont le pays venait de signer un armistice séparé ; et ceci fin 1943, à une époque donc où la majorité des administrations françaises faisaient au minimum de la résistance passive.

Ce rapport nous avait étonnés mes frères et sœurs et moi. Pour moi, - de tout ce que j'ai rapporté plus haut, je n'avais alors que mes connaissances d'enfant -, j'étais même un peu secoué. L'autorité morale de ses auteurs ! Et puis les pièces dont il donnait les photocopies étaient malheureusement plus que convaincantes. Jugez plutôt.

- De CARMILLE au commissaire général aux Questions Juives, le 18 juin 1941, cette proposition spontanée à propos du recensement des Juifs en zone libre : *« Je me tiens à votre disposition pour étudier en accord avec vos Services un formulaire qui devrait permettre aussi bien à votre Commissariat Général qu'au Service de la Démographie de réunir tous les renseignements utiles sur les Juifs, de découvrir ceux d'entre eux qui n'auront pas fait leur déclaration, d'organiser un contrôle de l'état des biens et de leurs transferts éventuels depuis la publication de la loi et en définitive d'être éclairé exactement sur le problème juif... »*

- Ou encore à propos de la demande des autorités occupantes de listes nominatives des ressortissants italiens (hommes et femmes) domiciliés dans le département du Nord, - demande transmise par la préfecture régionale -, cette annotation de fin novembre 1943 : *« Après avis de Mr CUCHERAT ³², la Direction Régionale de LILLE*

³² Saint-Cyrien né en 1894, - mon père et lui avaient été de la même promotion de l'École de Guerre -, **Pierre CUCHERAT** était depuis mars 1939 chef de bataillon dans l'infanterie quand il intégra la Démographie où il eut notamment sous ses ordres à la deuxième section du Service Organisation, Paul PÉPE et Raymond JAOUEN. Il fut directeur de la 2ème direction du SNS, l'héritière directe du service de la Démographie, jusqu'à sa mort en juin 1944. Il laissait six orphelins.

Paul PEPE, né en 1902, ancien élève de l'École nationale Supérieure Aéronautique, docteur en droit, diplômé en droit public et économie politique, était un ancien capitaine d'aviation. Il travailla d'abord à la 2ème section du Service Organisation sous les ordres de CUCHERAT. Il publia au deuxième trimestre 1944 un ouvrage sur le rôle nouveau donné à l'administration en

« a été autorisée par téléphone à entreprendre le travail demandé
« par le Préfet Régional de LILLE » .

De façon un peu étonnante, les rapporteurs annonçaient très clairement qu'en raison de l'importance des enjeux de mémoire, ils avaient décidé de tenir pour nuls et nonavenus les témoignages oraux des acteurs, et de ne se fier qu'aux écrits de l'époque. Une des notes du rapport (note 65, p. 44), seule évocation de mon père et seule évocation également des travaux de PAXTON, montrait d'ailleurs, - certes sur un point mineur -, mais montrait bien qu'il ne fallait pas se fier aux témoignages oraux :

« Reprenant le témoignage du commandant Pierre JACQUEY, « nombre d'auteurs (et notamment le colonel de DAINVILLE, « « L'ORA, la résistance de l'armée », Lavauzelle, 1974) datent du « début 1941 la mise en fiche de cette mobilisation clandestine ; « Robert PAXTON, in « Parades and Politics at Vichy », Princeton « University Press, 1966, p.294, donne la date de juillet 1941. »

7° LES TÉMOIGNAGES ORAUX.

Ne voir évoquer mon père que pour mettre en question son témoignage à partir des travaux très largement reconnus de Robert O. PAXTON ne m'avait guère fait plaisir. Ne voir les travaux de ce dernier cités qu'à propos d'un détail de date mineur m'étonnait. Je décidais de me reporter aux textes cités par le rapport.

Quel ne fut pas mon étonnement de découvrir que PAXTON lui aussi avait écrit l'histoire du service à partir du témoignage de mon père, qui ne nous avait jamais parlé des rencontres qu'ils avaient eut à l'INSEE dès 1961. Dans un chapitre intitulé « Resistance in the Armistice Army » de son « Parades and Politics at Vichy », à la page 293, la page précédant cette page 294 citée par le rapport, il avait noté : « *The following paragraphs are based upon interviews ; « Jacquy papers ; « Bulletin trimestriel de l'Association des amis « « de l'école supérieure de guerre », n°12 « (April 1961), 60-61 »* ³³.

matière de domicile par la loi du 30 mai 1941 « Les notions juridique et administrative de domicile », avec une préface de CARMILLE qui, à l'époque de la parution de l'ouvrage, était donc interné à Montluc.

Raymond JAOUEN, né en 1908, docteur en droit, était lieutenant d'artillerie d'active lorsqu'il intégra début 1941 le Service de la Démographie. Il fut, après TARDIEU, chef de cabinet à Lyon. Le 3 février 1944, s'étant vigoureusement opposé aux gestapistes venus arrêter CARMILLE, il fut arrêté lui aussi. Tous deux furent internés d'abord à Montluc puis à Compiègne. JAOUEN mourut dans le convoi qui les emmenait à DACHAU. Il laissait un jeune bébé.

³³ C'est le commandant devenu général MOLLARD qui en 1961 orienta PAXTON vers mon père, je le découvris quelques mois plus tard en trouvant cette lettre dans ses archives : « ... Comme candidat pour le doctorat à Harvard « University, je suis en train de faire une thèse sur l'Armée de l'Armistice, 1940- « 1942. Faute d'archives officielles, je cherche des témoins et des documents

La mise en opposition par les rapporteurs, en fait par Jean-Pierre AZÉMA (j'appris plus tard par Raymond LÉVY-BRUHL et Béatrice TOUCHELAY que c'était lui qui avait rédigé cette partie de leur texte commun, la plus importante), la mise en opposition des historiens, qui avaient repris le témoignage de mon père, et de PAXTON, l'historien par lequel était venue la contemporaine remise en cause de l'image d'Épinal gaullienne d'une France résistante, ne tenait donc pas.

Mais, quoiqu'il m'en coûtât, je pensai que mon père avait dû faire état de deux dates différentes, et que cela validait encore davantage le parti pris des rapporteurs de ne pas faire confiance aux témoignages oraux des acteurs.

Les deux versions contradictoires de SAUVY quant à la position de la Statistique Générale de France, lors de la création de la Démographie, ne leur donnaient-elles pas d'ailleurs, elles aussi, tout à fait raison ! D'autant plus raison que, si le « *début 1941* » et le « *juillet 1941* » de mon père pouvaient éventuellement être attribués à un simple trouble de mémoire, pour les diverses versions de SAUVY, sur un sujet aussi chaud, cela n'était guère pensable ³⁴ .

Mon étonnement se transforma en stupeur puis, je dois l'avouer, pendant un temps en colère, quand relisant DAINVILLE j'y découvris que nulle part il n'y était fait mention de ce « *début 41* » dont aurait témoigné mon père en soi-disant opposition avec le « *juillet 41* » de PAXTON !

Je pus par contre constater en dépouillant ses archives que lui et ses compagnons de résistance de la Démographie et du SNS avaient rapporté de façon constante :

- que le Service de la Démographie s'était dès sa fondation attelé à reconstruire clandestinement les fichiers du recrutement détruits en application des conventions d'Armistice,
- qu'à partir de juillet 41 ce travail considérable (il portait sur 2.500.000 hommes), clandestin quant à son objet, mais qui avait jusque là pu être mené au grand jour dans l'ensemble des directions régionales sous un prétexte de circonstance (la vérification des primes de démobilisation), s'était poursuivi selon des techniques mécanographiques nouvelles et en secret à l'Établissement Central de Lyon, lorsque pour vérifier les adresses souvent fantaisistes données par les militaires il avait fallu croiser ce fichier des démobilisés, le fichier B5, avec le fichier du

« *en possession privée* (c'est moi qui souligne) . *Le général Mollard m'a donné l'honneur et le bienfait de plusieurs entretiens, et il m'a dit que vous êtes au courant du travail du Contrôleur-général Carmille à Lyon pendant ces années. Est-ce que nous pourrions nous entretenir du sujet ?...* »

³⁴ SAUVY ayant détruit l'ensemble de ses archives personnelles, la question risque fort de rester en suspens.

recensement des activités professionnelles en zone libre, le fichier AP ; et que ce croisement avait donné alors un fichier de 800.000 hommes, mobilisables selon les critères de l'État-Major, non déjà engagés par ailleurs dans des actions de résistance et domiciliés en zone libre ; ultime fichier qui avait été camouflé dans le fichier des « Chantiers de jeunesse ».

- et enfin que, lorsqu'à l'automne 1941 les responsables résistants de l'État-Major de l'Armée demandèrent que soit préparée une mobilisation de 250.000 hommes, - effectif qui aurait pu être armé en partie avec le matériel camouflé par le CDM de MOLLARD -, le travail militaire clandestin avait été finalisé très secrètement par une toute petite équipe de six personnes, dont deux seulement au SNS, mon père et son adjoint CAFFOT, connaissaient les ultimes codages, ce travail réalisé pour partie à la main étant achevé à l'été 1942.

Je découvris que les témoignages des acteurs sur les actions de résistance militaire du service correspondaient très exactement à sa mission militaire clandestine telle qu'elle avait été prévue dans les documents officiels camouflés.

Je découvris que la seule divergence minime entre témoignages d'acteurs que j'avais repérée s'éclairait quand on la confrontait avec les documents du second dossier camouflé ³⁵ .

Je découvris qu'à la Libération ces témoignages n'avaient été contestés par personne dans une administration de pourtant quelques 7.000 fonctionnaires et contractuels. Et qu'ils concordaient parfaitement avec des témoignages venus d'horizons autres : ceux des responsables de l'État-Major de l'Armée d'armistice qui fondèrent l'ORA ³⁶ , celui de SOUSTELLE, le directeur général des Services Spéciaux de la France libre .

³⁵ Dans une "Note relative au travail clandestin effectué par le Service National des Statistiques" qu'il écrit pour le gouvernement le 8 septembre 1944, soit 10 jours après la libération de Lyon, mon père explique que le "*recensement* « (effectué pour vérifier les adresses données par les démobilisés) fut limité à la « zone non occupée, car il aurait en zone Nord donné des renseignements « utilisables par les autorités d'occupation ».

Le général MARIE, dans une note adressée le même jour à l'Etat-Major, dit que c'était parce que les Allemands y étaient à la recherche des prisonniers évadés.

L'argument de mon père est conforme à la Note confidentielle du 23 janvier 1941 de CARMILLE à M. MOREAU NIRET, pièce 8 du deuxième dossier camouflé dont il avait connaissance puisque CARMILLE le lui avait confié pour qu'il l'enterre.

Celui du général MARIE concorde avec la pièce 19 de ce même dossier : on y apprend de fait que MARIE assistait à la conférence interministérielle du 23 octobre 1941, conférence au cours de laquelle la volonté des Allemands de retrouver les prisonniers évadés fut, on l'a vu, le principal argument avancé pour écarter le recensement en zone Nord.

³⁶ Devenu général commandant la 16ème région militaire, Henri ZELLER écrivait le 17 mai 1945, quelques semaines seulement après qu'eut été connue en France la mort à Dachau de CARMILLE :

« Mr CARMILLE Directeur du Service de la Démographie puis Directeur Général du Service National des Statistiques a, dès l'organisation du Service de la Démographie, collaboré très activement et clandestinement avec l'État-Major de l'Armée.

« En vue d'une mobilisation secrète, préparée par les 1er et 3ème Bureaux de l'État-Major de l'Armée, il a fourni un grand nombre de documents et en particulier les listes renseignées établies par Région et par corps de mobilisation, des officiers de réserve, spécialistes, etc., destinés à entrer dans les Unités de l'Armée d'Armistice et dans les Unités qui en seraient dérivées.

« Il se préparait d'autre part à envoyer très rapidement en cas de besoin, les ordres d'appel correspondant.

« Son Service à Lyon, et dans les Directions régionales de la Zone-Sud, était organisé à cet effet. (c'est moi qui souligne)

« Plusieurs officiers ont été placés dans ce but au Service de la Démographie et venaient en liaison fréquente à l'Hôtel des Bains à Vichy ; le Commandant JACQUEY, ancien officier de l'E.M.A., était particulièrement chargé de ces liaisons.

« J'ai pendant cette époque, ainsi que les Colonels PERISSE et PFISTER, reçu à peu près chaque semaine la visite de M. CARMILLE qui s'était donné comme but principal la réalisation de cette mobilisation, et qui dans toutes ses conversations manifestait des sentiments violemment anti-allemands, alors qu'il était obligé, par force, de recevoir - et bien recevoir - les missions allemandes que l'existence de son Service inquiétait particulièrement.

« Il semble avoir fort bien réussi dans cette tâche, aiguillant les Allemands vers l'intérêt technique que présentait son organisation mécanographique et endormant leur méfiance.

« Après la démobilisation forcée de l'Armée, et lorsque, avec le Colonel PFISTER, nous avons décidé de créer une organisation de résistance de l'Armée, nous sommes restés en contact avec le Service National des Statistiques qui s'était mis par certains de ses membres, à notre disposition. Le Contrôleur Général CARMILLE était au courant de notre activité, et j'ai moi-même été faire une visite à la Direction de Lyon pour étudier sous quelle forme le Service pourrait collaborer avec notre organisation.

« Il nous apparut rapidement que la mobilisation telle qu'elle était envisagée en 1941-1942 ne pouvait plus avoir sa raison d'être et il fut convenu avec le Commandant JACQUEY que la mission principale du Service était désormais de préparer l'appel de classes, de spécialistes ou de gradés dès la libération du territoire, et au fur et à mesure de cette libération, c'est à dire en décentralisant largement le travail vers les Directions régionales.

« C'est ce qui fut fait et c'est ce qui a permis d'ailleurs depuis six mois de rappeler sans heurts des milliers de spécialistes et de gradés dans toute la France.

« Je n'ai pas revu M. CARMILLE depuis le milieu de l'année 1943, mais j'ai conservé de lui le souvenir d'un homme dont les sentiments patriotiques ne pouvaient être discutés.

« Son travail clandestin était extrêmement dangereux, il en savait les risques, les acceptait avec bonne humeur. Son arrestation ne pouvait être un étonnement pour moi : la nouvelle de la mort de cet excellent Français ne peut être ressentie que douloureusement par ceux qui connaissaient son activité et sa personne. »

Cette attestation du général ZELLER ainsi que deux autres des généraux REVERS et PFISTER, avec une lettre de SOUSTELLE, ont été adressées le 30 octobre 1945 par H.BUNLE à Monsieur le Directeur du Plan et de la Documentation, à titre de documents complémentaires pour le dossier établi à la demande de ce dernier pour proposer CARMILLE comme « Compagnon de la Libération » .

Ce dossier fut donc constitué par BUNLE, non de son propre mouvement, mais à la demande du Directeur du Plan. Dans le même ordre d'idée, j'ai aussi retrouvé une lettre d'OSTENC à CLOSON dans laquelle il se plaint amèrement

Dans une lettre adressée au ministre de la Guerre le 15 septembre 1944 ³⁷, SOUSTELLE écrit :

« J'ai l'honneur de vous signaler à toutes fins utiles que la Direction générale des Services Spéciaux a été en contact, avant les débarquements alliés, avec le Service national des Statistiques situé à Lyon (10 Rue des Archers).

« Plusieurs des dirigeants de ce Service étaient des résistants, et l'un d'eux gagna clandestinement LONDRES, puis ALGER.

« J'ai appris au cours d'un récent voyage à LYON que ce service existait toujours et que son matériel mécanographique avait presque entièrement échappé aux destructions allemandes. Il possède actuellement une documentation immense, exploitable par les méthodes mécanographiques, sur les questions :

« 1°- de recrutement et de mobilisation

« 2°- de ravitaillement, production, etc. ...

« Je me permets de porter ces renseignements à votre connaissance pour le cas où ils intéresseraient vos services. »

Cette lettre, il faut le noter, n'est nullement une attestation. Elle est, en pleine guerre, une information fonctionnelle au ministre de la Guerre.

Et, comme elle est apparemment bien connue ³⁸, je me suis étonné qu'AZEMA, LEVY-BRUHL et TOUCHELAY aient écrit dans leur rapport (page 46) n'avoir trouvé aucune trace de contacts pris par CAFFOT, lors de sa mission à Londres et à Alger de septembre 1943, avec des personnalités gaullistes.

Je découvris qu'outre les critiques "questionnantes" de SAUVY, qui d'ailleurs ne portaient pas sur la réalité de ce que rapportaient les acteurs mais sur l'opportunité de leurs actions, une seule autre source attaquait l'action résistante du service. Datée du 5 novembre 1945, il s'agit d'une fiche de « Renseignements sur le Service National des Statistiques » de la Direction du Recrutement, que son directeur, M. TINDILÈRE, fit circuler à l'État-Major de l'Armée.

du peu d'ardeur mis par BUNLE pour pousser sa proposition à la médaille de la résistance et du fait qu'on n'a pas tenu à son égard les promesses de promotion que lui avait faites CARMILLE lorsqu'il avait accepté de partir à Alger comme agent de liaison du service auprès des FFL.

Eugène OSTENC, né en 1902, polytechnicien, était un ancien artilleur. Lui et le contrôleur général CONQUET furent envoyés par CARMILLE à Alger début 1944, quelques semaines avant que CAFFOT y fut envoyé à nouveau, cette fois par mon père.

³⁷ L'original de cette lettre a été ajouté, probablement par mon père, au deuxième dossier.

³⁸ Dans son "Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940 à 1944", Fayard, 1997, 737 pages, où il ne consacre que 18 lignes au SNS et à CARMILLE (à propos de son « allergie » au groupe Collaboration), Marc Ollivier BARUCH note néanmoins qu'il avait « fait de son service, replié à Lyon, un bureau de renseignement au profit des Alliés ».

DIETHELM, le ministre de la Guerre, venait juste de proposer à BUNLE et à mon père, qu'il avait personnellement convoqués tous les deux, que le SNS prenne en charge l'ensemble des tâches du recrutement, amenant ainsi la suppression de la direction que dirigeait TINDILLERE. Cette proposition faisait suite à l'approbation donnée par DE GAULLE ³⁹ à la première tranche des travaux secrets de la « Commission interministérielle de modernisation », créée fin 1944 sous la présidence du général PFISTER, à laquelle GROLLEAU ⁴⁰, ROQUES et mon père avaient été invités à participer, là aussi personnellement et par-dessus la tête de BUNLE (ce dernier, en acceptant ces nominations, proposa PEPE et GAUDRIAULT ⁴¹ comme membres suppléants).

A cette commission participait également TINDILLERE. Sa note est donc une sorte de baroud pour sauver sa direction.

Des officiers de l'État-Major, amis de mon père, la lui communiquèrent. Il y répondit point par point le 20 novembre 1945 dans une note officielle qui a été attribuée par erreur à BUNLE ⁴². Et, dès le 29 de ce même mois de novembre, le chef d'État-Major général de la Défense nationale en personne mit les choses au point ⁴³.

Or paradoxalement cette note du Recrutement, qui est très virulente à l'égard du SNS, pour ce qui est du Service de la

³⁹ Lettre du Président du Gouvernement Provisoire n° 814 DN/IP du 5.10.1945 aux Ministres de la Guerre, de l'Air, de la Marine et de l'Economie nationale (SNS) : « *..Les conclusions de ce rapport (Rapport Général n°1), à l'élaboration duquel ont participé vos représentants respectifs au sein de la Commission Interministérielle sont entièrement approuvées. (...) En particulier, il ne devra être procédé, en l'état actuel de la question, à aucune modification de structure du Service National des Statistiques. « (...) »*

⁴⁰ **René GROLLEAU**, né en 1903, était un ancien artilleur. Il appartenait au Service Technique.

⁴¹ **Raymond GAUDRIAULT**, né en 1912, venait de l'administration centrale du ministère de la Guerre. Membre du Service Technique, il participa avec ROQUES pendant l'hiver 41-42 à la mise en forme des convocations prévues pour la mobilisation secrète.

⁴² Notamment par Béatrice TOUCHELAY dans sa thèse, p.87, note 6 : « *SAEF, H 1573, n° 936/C, 20 novembre 1945, note d'Henri Bunle au ministre de la Guerre à propos d'un texte qui circulerait dans certaines administrations et dont le but évident est de nuire au SNS, 6 pages* ». Citée encore très abondamment, pp. 89, 91, 99, 122, 124, etc.

Et reprise avec la même erreur d'attribution par le rapport puis par Fabrice BARDET, dans sa thèse « *La statistique au miroir de la région. Eléments pour une sociologie historique des institutions régionales du chiffre en France depuis 1940* ». Paris 1, thèse pour l'obtention du Doctorat de Science Politique, 2000, p.68.

⁴³ Le général JUIN, à l'occasion d'une lettre du 29-11-45 au Ministre de la Justice. « *Gouvernement provisoire de la république. État-Major de la Défense Nationale. 1ère Section N° 907 DN / IP* » .

Démographie confirme par contre, elle aussi, les témoignages des acteurs ⁴⁴ .

Je découvris enfin qu'à la Libération BUNLE, s'il n'avait pas calomnié le Service, du moins avait tenté de camoufler certaines de ses actions de résistance.

J'ai déjà cité à diverses reprises la note de mon père du 8 septembre 1944 sur le travail clandestin du Service. Le 9

⁴⁴ « À la dissolution de la Section Hors-Cadre - Infanterie Recrutement, intervenue
« aussitôt après l'Armistice sur l'ordre des Allemands, le Service de la
« Démographie, chargé de recueillir les archives des Bureaux de recrutement
« dissous, fut créé sur l'initiative de Mr. TINDILLIÈRE, Chef de la
« Section Recrutement, à la Direction de l'Infanterie.
« Pour lui enlever toute apparence d'ordre militaire, ce Service fut rattaché au
« Ministère des Finances.

« Outre sa mission d'entretien et de mise à jour de la documentation qu'elle
« avait prise en charge, la Démographie avait une mission bien plus importante.
« Grâce à ses Directions Régionales, calquées sur les anciennes Régions militaires
« et comprenant des Officiers et des Spécialistes de toutes armes, elle devait
« assurer une mobilisation larvée et organiser la résistance sur tout le territoire.

« Or en 1941, à la suite de tractations compliquées où seuls des intérêts
« particuliers furent en jeu, le Service de la démographie fusionna avec la
« Statistique Générale de la France pour former le Service National des
« Statistiques.
« Le rôle primitivement dévolu au Service de la démographie se trouva dès lors
« modifié.
« La mise à jour de la documentation du recrutement fut arrêtée, comme ne
« présentant plus aucune importance. Les Directions Régionales du S.N.S., dotées
« d'un nombreux personnels (sic) et d'ateliers mécanographiques, au lieu de
« constituer des États-Majors, animateurs de la Résistance, travaillèrent
« au profit de l'ennemi (...) »

Il est assez remarquable que cette note du Recrutement présente le Service de CARMILLE comme résistant tant que son action militaire clandestine est menée dans les directions régionales au grand jour, même si sous des prétextes divers, et selon des méthodes de recueil d'informations assez traditionnelles.

Dès qu'à Lyon c'est en secret que cette action militaire se poursuit et selon des techniques nouvelles, le Service travaille « au profit de l'ennemi » !

Par souci de modernisation, d'efficacité et de discrétion, le travail de finition des fichiers du recrutement et celui de préparation de la mobilisation secrète s'était poursuivi de fait à l'Etablissement Central avec des méthodes nouvelles permettant une souplesse et des possibilités de discrimination qui avaient cruellement manqué en 1939, mais dont la plupart des anciens de la Section Hors-Cadre - Infanterie Recrutement n'avaient pas idée.

On peut se demander si TINDILLIÈRE, qui avait eu de nombreux ex-collaborateurs dans les directions régionales, ne rapportait pas dans sa note une information qui lui aurait été transmise à l'époque, c'est-à-dire fin 1941, par certains d'entre eux, persuadés de bonne foi que le SNS n'avait pas poursuivi la mission militaire clandestine commencée par la Démographie.

Ce qui permit d'améliorer le travail et de protéger le secret a peut-être amené à l'époque certains de l'ancien Recrutement à accuser de bonne foi le Service ?

Bien évidemment en novembre 1945, après l'année de travaux de la « Commission interministérielle de modernisation » TINDILLIÈRE était parfaitement au courant des travaux secrets menés à l'Etablissement Central. Sa note quant au SNS est, y compris pour ce qui regarde les travaux militaires, délibérément calomnieuse.

septembre, le général MARIE l'adressa à BUNLE pour qu'il la communique au gouvernement. Or cette note le mettait en cause en tant que directeur général par intérim dans les retards pris à la création du fichier général des adresses des hommes de 18 à 45 ans, travail prévu pour faciliter la mobilisation lors de la Libération et qui aurait dû être achevé dans toutes les DR pour août 1944.

Quand, le 11 septembre, BUNLE la communiqua à l'Etat-Major général, il censura le passage qui le mettait en cause ainsi que celui qui soulignait l'utilisation aux fins de camouflage de la fusion de la SGF avec la Démographie. Mais il supprima également (on peut se demander pourquoi ?) ce que cette note de mon père, la première écrite sur les activités clandestines du Service, rapportait de sa résistance à propos du fichage des Juifs et du recensement pour le STO. ⁴⁵

Que penser alors des témoignages oraux ?

Rien d'autre peut-être qu'il y a témoignage oral et témoignage oral. Que les témoignages oraux tout comme les sources écrites doivent être critiqués. Que certains ont du poids et d'autres n'en ont pas, et que dans un cas comme dans l'autre il faut savoir le reconnaître.

Mais aussi qu'en histoire il faut se rappeler Francis BACON ou VOLTAIRE et leur « calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » !

Que penser de ce « mic-mac » dont AZEMA et ses collègues avaient entouré le témoignage de mon père ?

Deux ans plus tard, lorsqu'elle vint longuement consulter ses abondantes archives, Béatrice TOUCHELAY me fit remarquer avec humour que ce « mic-mac » avait eu au moins l'intérêt de nous piquer au vif et nous avait amenés, en famille, à nous plonger dans les vieux papiers que notre père nous avait laissés ⁴⁶.

C'était exact, mais tout de même...

⁴⁵ Cette tentative de camouflage à l'époque fut vaine, MARIE et mon père avaient joint par ailleurs l'Etat-Major général. Celui-ci manifesta dès lors clairement à BUNLE ses réticences.

La note de mon père a été présentée par P.PEPE le 6 novembre 1948 dans un papier de 12 pages (SAEF, H1575, n°896/C, cité par Béatrice TOUCHELAY dans sa thèse, p.88) . L'exemplaire que PEPE analyse en 1948 est pour partie l'exemplaire censuré par BUNLE, et, comme c'est une copie non signée, PEPE l'appelle « *note de la seconde direction* ». Mon père, à la mort en juin 44 de CUCHERAT, avait de fait pris la tête de cette seconde direction.

⁴⁶ Pour la petite histoire, j'ajouterai que ma sœur aînée, juste un an auparavant, nous avait proposés, pour faire du rangement, de les brûler.

8° LA THESE DE FABRICE BARDET

C'était exact, mais tout de même à l'époque dans un premier temps nous n'étions pas contents. D'autant que nous ne comprenions pas très bien quel jeu l'INSEE menait dans tout cela.

Même si on n'aime pas être vilipendé par un tract (encore que parfois certains s'en font une gloire), même si en politique les attaques perfides peuvent irriter, on cherche à savoir d'où elles viennent, ce qu'elles signifient, s'il faut s'en défendre ou au contraire laisser couler. Bref, on fait ou on se bat avec.

Voir attaquer son père ou son grand-père par des historiens met dans un tout autre état. Il se joue alors ce que nous, les psychiatres, appelons un conflit de loyauté. On appartient à une Nation entre autres parce qu'héritier d'une Histoire commune à tous, et cette Histoire ce sont les historiens qui la disent. On est d'une famille, entre autres, parce qu'héritier de son histoire à elle telle qu'elle a été transmise par les parents.

Et si ces deux histoires s'opposent ! Que devient-on ?

Il m'a fallu un certain temps pour arriver à penser sans réticence que ce pouvait être les historiens auteurs du rapport qui se trompaient.

Après un survol rapide des archives de mon père postérieures à la Libération, j'en acquis la certitude ; même si pas la preuve à partir de documents concordants de l'époque, je n'avais pas encore retrouvé les dossiers camouflés. Et je rédigeai pour mes enfants, mes nièces et mes neveux, une longue lettre de mise au point.

A l'initiative de leur benjamin nous nous retrouvâmes un soir pour en discuter et voir ce que nous pouvions faire, en une sorte de conseil de famille qui petit à petit pour certains prit des allures de conseil de guerre.

« La thèse de ce rapport : sous Vichy, toutes les administrations « pareilles, soutenait l'un de mes frères, c'est de l'idéologie ! » .

« Mais que faire ? » questionnait mon fils aîné.

Fort heureusement, une de ses cousines avait rencontré lors d'un colloque un Administrateur de l'INSEE, fêru d'histoire des statistiques, Alain DESROSIERES. Le courant avait passé entre la jeune IGAS et le vieil Administrateur. Par lui elle avait appris qu'à l'INSEE les avis étaient partagés quant à ce rapport administratif qui venait de sortir. Il nous poussa à prendre contact avec un de ses thésards, Fabrice BARDET.

Cette journée avec BARDET est, elle aussi, pour moi à marquer d'un caillou blanc. C'était notre première rencontre en famille avec un historien « au travail » . Avec sa méthode, son esprit critique, sa recherche précautionneuse du juste...

Quel plaisir de le voir discuter avec tous ces jeunes de son âge. L'intelligence d'un groupe de jeunes a quelque chose de pétillant. Et puis BARDET paraissait tout content et comme étonné de nous voir. Nous comprîmes pourquoi quand, en nous quittant le soir de

cette première rencontre, il nous apprit qu'en acceptant notre invitation il s'attendait un peu à trouver un groupe de vieillards.

Je lui suis reconnaissant de m'avoir laissé percevoir dans les mois qui suivirent quelque chose de ses prudences, de son plaisir quand il découvrait dans les archives certains éclaircissements, quelque chose de ses interrogations aussi (« Mais combien furent au courant ? » « Comment une administration si nombreuse aurait-elle pu faire de la résistance sans que ça transpire ? » « Quelle masse de travail cela représenta-t-il ? ») . Il me semblait que son âge, son appartenance à une génération moins directement concernée, l'amenait à être plus paisiblement objectif mais aussi plus audacieux dans ses constatations et dans l'élaboration de ses convictions d'historien.

Il est à ma connaissance le premier à avoir tranquillement affirmé que le Service de la Démographie était la première administration résistante connue à ce jour en France.

Dans un chapitre de sa thèse qu'il intitule « Le bouleversement de la perspective historiographique contemporaine », il écrit :

« Nous avons quant à nous eu accès aux archives privées de la famille Jacquy, du nom du commandant Pierre Jacquy affecté au Service de la démographie dès sa création, et proche collaborateur de René Carmille. L'un des dossiers comporte vingt et une pièces toutes antérieures au mois de mars 1942, et estampillées du sceau du secret pour nombre d'entre elles. René Carmille les aurait confiées à cette époque là à son collaborateur afin qu'il les enterre. Elles constituent une source écrite de grande valeur qui permet d'avancer que la création du Service de la démographie répond d'abord à l'objectif de la préparation d'un recrutement camouflé susceptible de grossir le moment venu l'Armée d'armistice.

« Dans les travaux récents de Béatrice Touchelay, confirmés par la suite par Jean-Pierre Azéma, spécialiste de la période de l'Occupation, le Service de la démographie constitue avant tout la première étape de l'affirmation des statistiques administratives (...) Les attendus prêtés à la création du Service de la démographie sont pour ces auteurs d'abord civils. (...) Les pièces des archives Jacquy imposent de renverser les priorités. (...)

« L'enjeu d'un tel renversement de priorité est de taille. Le Service de la démographie constituerait ainsi la première administration de résistance française connue à ce jour. »⁴⁷

La soutenance de sa thèse à la Sorbonne à la fin de l'été 2000 fut un autre bon moment. Les membres du jury⁴⁸ lui firent grief de

⁴⁷ Op. cit., pp. 69-70.

⁴⁸ Michel OFFERLE, Jacques LAGROYE, Alain DESROSIERES, Gilles POLLET, Didier RENARD.

s'être si longuement attardé sur CARMILLE et la création du Service : étant donné l'objet de sa recherche c'était un peu marginal. Le reproche était de pure forme ! Ils l'imitèrent sans vergogne dans leur propre discussion. Et lui donnèrent les félicitations à l'unanimité.

9° LA BONNE FOI DES RAPPORTEURS.

Ainsi les documents de l'époque confirmaient les témoignages de mon père et de ses compagnons.

D'où venait alors l'évidente méfiance, pour ne pas dire plus, des rapporteurs ? D'où venait leur certitude que cette administration, contrairement aux témoignages de l'époque, n'avait pas été résistante ? D'où venait leur certitude que les compagnons de CARMILLE avaient camouflé la vérité, pour ne pas plus crûment dire avaient menti ?

Dans un premier temps leurs citations faussées et tronquées de mon père et du « Sur le germanisme » de CARMILLE (j'en parlerai plus loin), d'autres nombreuses erreurs objectives ou étonnantes omissions de leur rapport m'avaient fait penser avec étonnement puis colère à de la mauvaise foi. D'autant que je savais qu'il y avait ce dossier secret des correspondances en août 1940 entre CARMILLE et cinq membres du gouvernement, dont MARIE avait dit en 1963 qu' « *un duplicata en était conservé, comme document « d'histoire, au Service des Statistiques, devenu depuis l'INSEE, 29, « quai Branly »* ». Comment, après avoir lu ce dossier, les rapporteurs osaient-ils écrire ce qu'ils avaient écrit ?

J'étais même si en colère que j'avais refusé au printemps 1999 une rencontre avec Jean-Pierre AZEMA.

Un an plus tard, après qu'Alain DESROSIERES nous eut mis en contact avec Fabrice BARDET, après que ce dernier nous eut dit l'estime qu'il avait pour Béatrice TOUCHELAY, l'idée me vint que, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les rapporteurs avaient dû ne pas lire ce dossier secret, pourtant déposé à titre de document d'histoire aux archives de l'INSEE.

Je téléphonai à Béatrice TOUCHELAY et à Raymond LEVY-BRUHL. Ils me le confirmèrent : ils n'avaient jamais vu ces pièces. Le duplicata du dossier secret avait donc lui aussi été retiré des archives de l'INSEE !

Ces deux rapporteurs n'étaient donc pas de mauvaise foi. Ils avaient été trompés par le camouflage qui avait été fait des pièces de ce dossier. Tout comme l'avaient été les Allemands et le commun de Vichy par leur « incinération » certifiée par ROQUES et TARDIEU.

Je leur en envoyai donc, ainsi qu'au directeur général de l'INSEE, le descriptif, avec ceux du second dossier camouflé et de

quelques autres pièces, les invitant à venir consulter à leur convenance les archives de mon père.

C'est ainsi que Raymond LEVY-BRUHL et moi prîmes rendez-vous pour un lundi du mois de juin 2000.

10° LE COMPTE RENDU DE CARMILLE POUR LES MINISTRES DE LA GUERRE ET DES FINANCES ET LA DEMARCHE DE MON PERE AUPRES DE PLATON.

Lors de cette visite, le document que rechercha d'emblée ce rapporteur fut la pièce 21 (la dernière) du second dossier camouflé.

Cette pièce qu'il connaissait, car l'original en a été conservé dans les archives de l'INSEE, est le double brouillon des compte-rendus d'un entretien qu'aurait eu CARMILLE avec le lieutenant-colonel von PASSOW, le responsable de l'ensemble des ateliers mécanographiques de la Wehrmacht et du contrôle du SNS.

Cet entretien, s'il avait été authentique, se serait inséré dans toute une série d'autres menés principalement entre BUNLE, SAINT-SALVY ⁴⁹ et le Dr WERNER, important statisticien allemand ; entretiens, provoqués par les Allemands notamment pour mieux appréhender comment fonctionnait l'appareil statistique de l'économie française en vue d'unifier à moyen terme des nomenclatures et des indices qui deviendraient européens.

Ces entretiens ont été rapportés dans ce qu'on a appelé les papiers GASC ⁵⁰, et leur climat courtois avait fortement marqué les rapporteurs.

Or les compte-rendus secrets de l'entretien avec von PASSOW tranchaient par leur ton. Ils décrivaient un jeu du chat et de la souris et montraient un CARMILLE détournant habilement l'attention de von PASSOW quand les sujets abordés approchaient de trop près l'activité clandestine du Service. Authentiques, ils auraient donné une toute autre tonalité à la série des entretiens officiellement rapportés par GASC.

Mais, alors qu'ils se disaient adressés aux cabinets des deux ministres de la Guerre et des Finances, ils étaient non signés et rédigés sur papier sans en-tête !

Dans leur analyse des papiers GASC, les rapporteurs avaient pris le parti de n'en pas tenir compte.

⁴⁹ **Christian BOURDONCLE de SAINT-SALVY**, contrôleur des Armées, fut directeur-adjoint du Service jusqu'en mars 1943. Il se disait partisan de la collaboration d'état. A la Libération il passa en commission d'épuration et fut rayé des cadres de l'armée.

⁵⁰ **Paul GASC**, né en 1892, était un ancien de la Statistique Générale de France.

Raymond LEVY-BRUHL, qui avait été à l'INSEE « l'inventeur » de ces papiers GASC, les seuls documents nouveaux retrouvés par la Mission d'analyse historique, lut cette pièce 21 avec passion et un trouble évident.

Ce qui se comprend. Non seulement ces brouillons portaient des corrections et des annotations de la main de CARMILLE qui en prouvaient l'authenticité de façon incontestable, mais leur mise à l'ombre par TARDIEU montrait l'importance qu'ils avaient aux yeux des résistants du Service.

La tonalité des papiers GASC illustre donc, non plus des rapports ambigus de CARMILLE et du SNS avec les Allemands, mais ce que le général ZELLER avait écrit en 1945 et que j'ai déjà rapporté plus haut (page 31, note 36) : « *J'ai pendant cette époque, ainsi que les colonels PERISSE et PFISTER reçu à peu près chaque semaine la visite de M. CARMILLE qui s'était donné comme but principal la réalisation de cette mobilisation, et qui dans toutes ses conversations manifestait des sentiments violemment anti-allemands, alors qu'il était obligé, par force, de recevoir - et bien recevoir - les missions allemandes que l'existence de son Service inquiétait particulièrement.*

« *Il semble avoir fort bien réussi dans cette tâche, aiguillant les Allemands vers l'intérêt technique que présentait son organisation mécanographique et endormant leur méfiance.* »

Par ailleurs adressé d'abord au cabinet de la Guerre, puis en second lieu seulement et de façon plus brève à celui des Finances, ces compte-rendus manifestaient clairement que le circuit hiérarchique occulte prévu pour la Démographie en août 1940 perdurait encore au SNS en mars 1942.

Il y avait de quoi troublé ce rapporteur ! Et de fait après avoir feuilleté quelques autres documents relatifs, ceux-ci, à la mobilisation en Afrique du Nord ⁵¹, il me dit que les archives de mon père modifiaient son appréhension de la résistance du Service.

Mais au moment de partir, après que nous ayons échangé quelques mots, pour moi étonnants, à propos du « Sur le germanisme » écrit en 1939 par CARMILLE, il ajouta qu'il avait bien connu mon père, qu'il avait de l'estime pour lui, mais qu'il tenait à me dire leur réticence, à AZEMA et à lui, à propos d'un de

⁵¹ Il s'agit d'un dossier militaire de 19 pièces, datées du 5 décembre 1942 au 18 septembre 1944, toutes relatives au nouveau service de recrutement. En effet dès le 5 décembre 1942 le Général d'Armées PRIOUX, Major-Général des Forces terrestres et aériennes, reconstitue à partir des services du SNS les Bureaux de Recrutement pour les Français de souche, et les Sections Spéciales de Recrutement pour les indigènes, telles qu'elles existaient avant 1940. Ces Bureaux et Sections Spéciales utilisèrent pour la mobilisation le recensement des Activités Professionnelles fait en Afrique du Nord en distinguant Français de souche, Juifs et indigènes.

ses témoignages sur SAINT-SALVY. Témoignage du 13 novembre 1944 que je connaissais bien, mon père en avait conservé un double dans ses archives.

En voici la teneur :

« DECLARATION

« En mai 1942 le bruit circula à LYON que M. le Contrôleur
« Général de l'Armée CARMILLE, Directeur Général du
« Service National des Statistiques, était relevé de ses fonctions.
« Ce renseignement me fut donné d'une part par M. HERVIO de ma
« Direction, rentrant de PARIS où il l'avait appris de M. le Contrôleur
« de l'Armée de BOURDONCLE de SAINT-SALVY, adjoint au
« Directeur du Service National des Statistiques, d'autre part par M.
« ROQUES, Chef du Service Technique, qui avait été alerté par
« téléphone de PARIS.

« Je travaillais à ce moment dans le plus grand secret, avec
« l'appui de M. CARMILLE, en accord avec les Colonels PERISSE,
« ZELLER et PFISTER du 1^{er} Bureau de l'Etat-Major de l'Armée à la
« mise sur pied de différentes forces portant sur le renforcement
« clandestin de l'Armée d'Armistice (environ 50.000 h.), d'autre part,
« sur la constitution de 15 Divisions de 2^{ème} échelon et de différentes
« formations de réserves générales (environ 200.000 h.).

« Je n'ignorais pas que M. de SAINT-SALVY n'était pas d'accord
« avec M. CARMILLE et que le départ de M. CARMILLE était la fin de
« l'œuvre que j'avais entreprise avec lui, œuvre pour laquelle j'avais
« sacrifié ma carrière militaire et qui me tenait à cœur.

« J'appris à ce moment que M. CARMILLE venait d'être convoqué à
« VICHY par le Ministre dont dépendait son Service (M. CATHALA).

« Je réagis aussitôt et partis pour VICHY. Grâce à l'intervention du
« Capitaine de vaisseau SANSON (Chef du 2^{ème} Bureau de
« l'Amirauté), je pus être reçu par le Chef de Cabinet de l'Amiral
« PLATON.

« Je lui expliquais le travail que je poursuivais et l'absolue
« nécessité du point de vue de l'intérêt national que le Contrôleur
« Général CARMILLE soit maintenu à sa place. Je lui dis mes
« craintes de voir M. CARMILLE congédié le jour même par M.
« CATHALA qui l'avait convoqué pour 16 heures.

« Le Chef de Cabinet, officier dont j'ai oublié le nom, pénétra alors
« chez l'Amiral, laissant la porte ouverte et j'entendis l'Amiral
« PLATON téléphoner à M. CATHALA, dans une forme autoritaire qui
« me surprit : « M. le Ministre vous allez recevoir M. CARMILLE,
« « Directeur du Service National des Statistiques, vous voudrez
« « bien ne prendre aucune décision à son sujet sans m'avoir vu,
« « c'est compris M. le Ministre... ». Il était 15 h.30.

« Quelques jours après je fus reçu à PARIS par M. BOURDONCLE
« DE SAINT-SALVY qui me fit aimablement asseoir et me dit :
« « Vous avez été voir l'Amiral PLATON au sujet de M. CARMILLE
« « et au mien. » J'ignore encore qui a pu mettre M. de SAINT-

« SALVY au courant de ma démarche et fus, je l'avoue, surpris,
« mais répondis immédiatement Exact ».

« M. de SAINT-SALVY me fit alors une profession de foi : « On
« « dit que le mauvais français c'est moi et que le bon français c'est
« « M. CARMILLE, c'est faux, le bon français c'est moi et le mauvais
« « c'est M. CARMILLE. Je n'ignore pas ce que vous faites, je sais
« « qu'il y a en zone libre du matériel de guerre camouflé : de quoi
« « armer 1.000.000 d'hommes ». L'énormité de ce chiffre (très faux
« « puisque le matériel camouflé n'excédait guère l'armement de
« « 100.000 h.) ne me fit pas réagir, j'eus l'impression que M. de
« « SAINT-SALVY aurait aimé me voir parler. M. de SAINT-SALVY
« « poursuivit : « Pour tout ce matériel il faut des hommes et je sais ce
« « que vous pouvez faire. J'étais là lorsque vous avez montré au
« « Général HUNTZIGER comment avec les cartes perforées, on peut
« « rapidement constituer une unité et préparer les ordres de
« « convocation. Mais M. JACQUEY, vous ne vous doutez pas de ce
« « que vous faites ! Vous compromettez l'œuvre du Gouvernement,
« « vous le mettez dans une position fausse. Il y a là violation des
« « clauses de l'Armistice, qui, si elle est connue, peut avoir des
« « conséquences désastreuses pour le pays. Je répète, le bon
« « Français c'est moi, le mauvais Français c'est M. CARMILLE ».

(Ici, mon père avait écrit en note : « Au début de 1941, le
« Général HUNTZIGER, Ministre de la Guerre, est venu à LYON où
« M. CARMILLE lui a fait une présentation du matériel
« mécanographique et où j'ai été personnellement chargé de lui en
« expliquer les possibilités militaires.

« A la suite de cette démonstration le Général HUNTZIGER a
« obtenu du Conseil de Ministres qu'il soit procédé en zone libre à un
« recensement professionnel. L'objet secret de ce recensement était
« de donner au Service National des Statistiques l'adresse de tous
« les anciens démobilisés résidant en zone non occupée. »)

« °
« °° °°
« °

« Je crois devoir ajouter à cette déclaration que M. CARMILLE
« considère, à tort ou à juste titre, M. BOURDONCLE DE SAINT-
« SALVY comme un traître. Il me l'a dit plusieurs fois.

« Il a chargé devant moi en 1943 mon adjoint, l'Administrateur
« CAFFOT partant en liaison clandestine par avion en Afrique du
« Nord, de signaler M. de SAINT-SALVY au Service de
« renseignements interallié.

« J'estime que le cas de M. SAINT-SALVY ne pourra être réglé en
« toute connaissance de cause que lorsque M. CARMILLE pourra
« être entendu.

« Actuellement M. le Contrôleur Général CARMILLE est déporté en
« Allemagne après avoir été arrêté en Février 44.

« L'ennemi, s'il soupçonne l'action clandestine de M. CARMILLE,
« en ignore l'ampleur. Il est nécessaire que cette œuvre reste secrète.
« Toute indiscretion risquerait de coûter la vie au déporté.

« La présente déclaration doit donc rester très secrète. J'atteste
« sur l'honneur l'exactitude des faits que je viens de rapporter.

« Lyon, le 13 novembre 1944.

« Signé : Jacquey

« M. l'Administrateur de 1^o Classe

« JACQUEY Pierre

« Directeur des Enquêtes Démographiques

« au Service national des Statistiques

« Chef d'Escadrons de Cavalerie breveté.»

« Etant donné ce que l'on sait de PLATON, me dit LEVY-BRUHL,
« Monsieur AZEMA et moi, je tiens à vous le dire, nous ne pouvons
« pas croire ce témoignage de votre père. »

J'étais sidéré. Mon père demandait dans cette déclaration
qu'avant de régler le cas SAINT-SALVY on attende d'entendre
CARMILLE. A l'époque tout le monde au SNS espérait son retour.
Comment aurait-il pu mentir ?

Ou alors il fallait penser que CARMILLE, HERVIO, ROQUES,
SANSON et mon père étaient de mèche !

Mais pourquoi ?

Et puis le ton de cette déclaration sur l'honneur.

L'exactitude et la précision de ce qui y était rapporté à propos de
la résistance clandestine du Service et de ses liens avec l'Etat-
Major.

La précision aussi des chiffres sur l'armement camouflé par le
CDM. Précision qui par ailleurs montrait à quel point le SNS, ou
du moins mon père, était bien renseigné...

J'étais sidéré.

Ce rapporteur découvrait qu'en mars 1942 CARMILLE avait
rendu compte au Ministre de la Guerre de la façon dont il avait
trompé von PASSOW. Etait-il pour lui impensable que, deux mois
après, l'Amiral PLATON ait reçu mon père ? Henri AMOUROUX l'a
pourtant montré, « à ce moment, PLATON n'est pas encore le
germanophile exacerbé qu'il deviendra plus tard »⁵² !

11° L'ANTI-FASCISME VIRULENT DE CARMILLE.

J'eus un autre grand étonnement au cours de cette rencontre.

J'avais été très intéressé par ma lecture du « Sur le
germanisme »⁵³ publié par CARMILLE en septembre 1939.

⁵² In "La grande histoire des Français après l'occupation" Robert Laffont 1999,
p.203, note 1.

⁵³ René CARMILLE « Sur le germanisme », in Revue politique et parlementaire,
septembre-octobre 1939, pp.31 à 52.

Cet essai au ton mesuré montre l'horreur que CARMILLE voue à tout ce qui a fait le nazisme, à tous ces ingrédients « *terrifiants* » dont plusieurs, certes édulcorés, mais dont plusieurs se retrouvent aussi dans l'idéologie vichyssoise :

- « *l'écrasement de toute velléité de penser et raisonner,*
- « *l'antisémitisme,*
- « *la réforme de l'enseignement,*
- « *l'économie fermée.* » (p.51)

« *L'histoire nous offre bien des exemples de tyrannie, mais nous ne croyons pas qu'il y ait jamais eu pareille tentative d'emprise sur la pensée humaine.* » (p. 48)

« *En marge de cette nation désaxée vivait un homme, pauvre hère, (...) autodidacte de hasard qui avait professé un socialisme violent, mais qui surtout nourrissait sa pensée fiévreuse dans la haine, (...) haine des Juifs qui s'accommodent trop bien de la démocratie à l'occidentale, haine de tous ceux qui raisonnent, discutent et admettent des possibilités de transaction, haine des étrangers (...).* » (p.35)

« *En juillet 1938, à l'occasion d'un congrès international qui siègeait à l'Opéra Kroll à Berlin, l'administration allemande avait fait afficher des schémas et des graphiques d'une clarté saisissante, et, pour les étrangers qui comprenaient l'allemand, terrifiante. Ils montraient la pyramide éducative qui met entre les mains du Führer toute la formation de la nation et il faut entendre le mot formation au sens le plus large qui embrasse tout ; surveillance de la formation physiologique, formation morale, formation intellectuelle, formation technique et professionnelle.* » (p.47)

« *Toute cette pensée n'est faite que de haine. Elle va provoquer un mouvement de réaction contre tous ceux qui, avec la République de Weimar, acceptent le fait accompli en 1919 à Versailles, et, c'est seulement quand le mouvement sera né qu'on lui fera un programme politique, économique et social. Encore ce programme restera-t-il toujours très simpliste, et, sur beaucoup de points, simplement négatif. Ce sera le National-Socialisme.* » (p.35) (...) « *L'état-major économique du National-Socialisme a puisé chez Friedrich List l'idée de l'économie nationale qui devait se suffire à elle-même et l'a monstrueusement déformée. Il a conçu l'économie comme un élément, le principal élément, de la puissance offensive de destruction du Reich.* » (p.48)

Certaines des analyses de CARMILLE donnent même avec le recul du temps le sentiment d'être étrangement prémonitoires de ce qu'il adviendra de la France avec Pétain.

« *En 1918, le peuple allemand est désemparé (...). La haute direction de l'Armée a capitulé en rase campagne.*

« *Il ne reste plus rien qu'un très vieux soldat qui ramène l'Armée pour la démobiliser. Il accomplit cet acte en fonctionnaire probe qui n'admet pas l'évasion de la place assignée dans l'admiration de l'Empire.* » (p.34)

Et encore.

« Comment Hitler arrivait-il au pouvoir ?

« L'homme du putsch de Munich n'arrivait pas à Berlin comme Mussolini dans Rome en coup de force après une marche victorieuse. Il n'était pas non plus précédé au seuil de l'assemblée parlementaire par les grenadiers d'Augereau.

« À ce négateur des principes démocratiques la voie était ouverte par des élections au suffrage universel le plus étendu que nous connaissons. (...)

« Que l'on ne s'y trompe pas. Cet homme n'est ni un condottiere, ni un politicien tortueux s'imposant au peuple allemand de l'extérieur ; il est un moment de l'âme allemande. » (pp. 39-40)

Et encore.

« Des circonstances favorables (...) ont permis (au National-Socialisme) de grandir et d'écraser toute velléité de penser et raisonner, l'antisémitisme, la réforme de l'enseignement, l'économie fermée.

« La mystique hitlérienne comme toutes les mystiques allemandes ne peut vivre que dans le mouvement. Après avoir détruit l'opposition intérieure, elle tente de détruire tout ce qui s'oppose à son expansion extérieure.

« Le mur franco-anglais l'arrêtera, quand et comment, nous ne le savons pas et il ne s'agit ici nullement de prophétiser.

« Ce que l'on peut dire c'est que, vaincu, l'hitlérisme disparaîtra d'un coup. » (p.51)

Les rapporteurs avaient dit avoir « éprouvé –et c'est la raison majeure qui explique le retard apporté à mettre la main finale à ce rapport- beaucoup de difficultés à collecter des sources suffisamment fiables, qui ne soient pas uniquement des témoignages oraux, (... sur les) attitudes des responsables du service à l'endroit tant de l'occupant que des autorités de Vichy.»⁵⁴ Je demandai donc à Raymond LEVY-BRUHL s'il connaissait ce « Sur le germanisme » .

« Bien sûr, me répondit-il, c'est un très beau texte ! » . Et d'ajouter : « Mais à relecture, je me suis demandé si CARMILLE, qui en 1939 pointe à l'origine de l'antisémitisme allemand la place très importante prise par les Israélites dans le commerce et dans les professions libérales, n'a pas été « contaminé » (ce fut son mot exact) par cette découverte »⁵⁵ !!!

J'ai vu là un nouveau signe de cette très surprenante conviction dans la méfiance des rapporteurs.

⁵⁴ Rapport, lettre d'accompagnement.

⁵⁵ Ces propos sont reconstruits, ils n'ont bien sûr pas été notés sur le champ ; mais j'avais été suffisamment sidéré pour prendre des notes dès le départ de LEVY-BRUHL.

Je suppose que c'était déjà elle qui les avait poussés à traiter dans leur rapport cet article de CARMILLE comme ils l'ont fait.

De ce « *très beau texte* » pour reprendre le mot de LEVY-BRUHL, il est seulement dit : « *De retour d'Allemagne, (CARMILLE) rédige « un article dans la « Revue économique et parlementaire » « mettant en garde contre le danger de l'expansionnisme et du « réarmement allemand (« Sur le germanisme », septembre « 1939) »* ⁵⁶ .

Or l'article de CARMILLE, s'il n'évoque pas une seule fois ni le mot ni même l'idée de réarmement, consacre par contre 4 pages à l'analyse et à la condamnation de l'antisémitisme ; et, de cela, les rapporteurs ne disent rien !

Vu l'objet de leur travail ⁵⁷ cette omission nous avait en famille énormément choqués.

12° L'AFFAIRE DES ITALIENS DE LILLE : LA FAUSSE AFFAIRE CUCHERAT.

Vers cette époque j'en vins à la conclusion que toutes ces erreurs qui émaillaient la mise en question par les rapporteurs de CARMILLE et de ses compagnons, - si on excluait la mauvaise foi -, ne pouvaient s'expliquer que par des processus inconscients.

Très vite, mon hypothèse se trouva corroborée par la découverte dans le rapport de trois lapsus ⁵⁸ .

Lapsus d'autant plus significatifs que les rapporteurs les font à propos d'une affaire pour eux importante ⁵⁹ ; elle est dans un chapitre particulièrement sévère pour le service le seul exemple d'opération aboutie dont ils disent avoir retrouvé des preuves écrites, et c'est spécialement sur elle qu'ils étayent leur condamnation.

Or cette affaire, l'affaire du recensement des ressortissants italiens domiciliés dans le département du Nord est, au contraire, très exemplaire des modes de résistance du SNS à Vichy.

⁵⁶ Rapport, p. 12.

⁵⁷ La mission d'analyse historique sur le système de statistique français de 1940 à 1945 était tout spécialement interrogée sur les éventuelles responsabilités du service dans la politique antisémite de Vichy.

⁵⁸ Les lapsus écrits ont un tout autre sens que les lapsus parlés. Ces derniers, comme les rêves, renvoient aux désirs inconscients de leurs auteurs. Les lapsus écrits, tout comme les cauchemars, manifestent dans l'inconscient de leurs auteurs le poids du réel, c'est-à-dire le plus souvent le poids des désirs inconscients de leurs représentants parentaux.

⁵⁹ Sur les huit pièces à charge contre le service rapportées en annexe par le rapport, trois concernent cette affaire.

Le 8 novembre 1943, le préfet du Nord demande à la DR de Lille de lui adresser la liste nominative des ressortissants italiens domiciliés dans le département du Nord pour répondre à une demande des autorités occupantes. Le préfet pense que la DR pourra utiliser pour ce travail le double du fichier départemental du ravitaillement qu'elle possède.

Le 13 novembre 1943, DELPORTE ⁶⁰, le DR de Lille, demande à la direction générale du SNS, 2ème direction, si ce travail peut être entrepris et dans l'affirmative que soit hâté l'envoi de 150.000 cartes de type activité professionnelle.

Fin novembre ou début décembre 1943, après avis de Pierre CUCHERAT, le directeur de la 2ème direction, la DR de Lille est autorisée par téléphone à entreprendre le travail demandé par le préfet régional de Lille ; et les 150.000 cartes type activité professionnelle sont acheminées.

Probablement courant ou fin février 1944, une note de la 2ème direction pour la DR de Nancy, non datée mais se référant à une lettre du 17 février 1944, prescrit aux DR de s'adresser aux préfetures pour compléter et mettre à jour un fichier des étrangers. Elle explique que la tenue à jour d'un fichier de l'ensemble des ressortissants prend un rang primordial parmi les tâches qui incombent aux DR. Elle précise que ce fichier, traduit en cartes type activité professionnelle permet en effet à tout moment d'établir sur le champ les statistiques de population demandées par le gouvernement. « *À titre d'exemple, il vient d'être demandé à la Direction Régionale de LILLE des statistiques par âges et départements de domicile qui ont été exécutées mécanographiquement à partir de cartes type activité professionnelle reproduisant les renseignements du fichier des dossiers individuels.* ⁶¹ ».

Toujours le même scénario :

- oui aux demandes de renseignements individuels de type policier;
- demande de moyens supplémentaires ; ici les demandes ne sont pas exorbitantes et n'empêchent pas la réalisation des travaux

⁶⁰ Il sera révoqué pour avoir, seul parmi l'ensemble des directeurs régionaux, refuser de prendre en charge un fichier clandestin susceptible de servir à la mobilisation lors de la Libération, fichier qui comme en témoigne le général ZELLER avait été créé dans chaque DR :

« *Il nous apparût rapidement que la mobilisation telle qu'elle était envisagée en 1941-1942 ne pouvait plus avoir sa raison d'être et il fut convenu avec le Commandant JACQUEY que la mission principale du Service était désormais de préparer l'appel de classes, de spécialistes ou de gradés dès la libération du territoire, et au fur et à mesure de cette libération, c'est à dire en décentralisant largement le travail vers les Directions régionales. C'est ce qui fut fait et c'est ce qui a permis d'ailleurs depuis six mois de rappeler sans heurts des milliers de spécialistes et de gradés dans toute la France.* » (cft page 31, note 36)

⁶¹ Extrait de la "Note pour la Direction Régionale de NANCY" reproduite en photocopie dans les annexes du rapport, et reproduite par erreur avant les deux autres pièces relatives à l'affaire, alors qu'en fait elle leur est postérieure.

contrairement à ce qu'il en fut pour le recensement des AP en zone occupée ou à propos du STO ;

- production finale de statistiques, non utilisables à des fins policières, le « *Service (étant) astreint au secret professionnel, et (..) ses attributions (étant) purement statistiques à l'exclusion de tout rôle de police* », comme CARMILLE l'écrit au secrétaire d'état au Ravitaillement le 24 janvier 1944, 10 jours avant son arrestation par la Gestapo, et 1 mois avant la « Note pour la Direction Régionale de NANCY » .

Or dans le rapport AZEMA, LEVY-BRUHL, TOUCHELAY, cette affaire de résistance devient une affaire de collaboration indirecte. Un surprenant lapsus de lecture y fait dater par les rapporteurs de 1943 ⁶² la note de la 2ème direction du printemps 1944 à la DR de Nancy, la situant donc antérieurement à l'affaire du recensement des Italiens de Lille.

Ce lapsus en entraîne logiquement un autre : la référence très explicite que fait cette note au recensement des ressortissants italiens domiciliés dans le département du Nord et à la production à leur sujet par la DR de statistiques et non de renseignements individuels, comme demandé, échappe aux rapporteurs.

Et, pour faire bonne mesure, oubliant les raisons qu'ils connaissent (on le sait par la thèse de B. TOUCHELAY) de la révocation à la Libération de DELPORTE : son refus de recevoir à la DR des fichiers préparés pour la mobilisation de l'armée de libération, les rapporteurs font état de sa révocation dans une note de leur chapitre sur le SNS et le Collaborationnisme.

Dès lors les échanges de correspondances et de téléphone entre le préfet du Nord, le DR de Lille et la direction générale, 2ème direction, deviennent la preuve que parmi les nombreuses demandes de renseignements individuels adressées par les préfetures aux DR du SNS, certaines aboutissent.

Certes dans ce chapitre cet exemple est le seul qui est cité preuves à l'appui par le rapport, mais il est de taille ! Et dès lors Jean-Pierre AZÉMA, le rédacteur de cette partie du rapport, pense à raison pouvoir écrire dans ce chapitre qu'il intitule :

« *La boulimie d'informations d'un Service de l'État français. »*
« *Le SNS est ainsi le foyer d'une véritable boulimie d'informations.*
« *La volonté de disposer du maximum de renseignements pour*
« *actualiser les fichiers, d'utiliser l'équipement mécanographique et*
« *de montrer l'efficacité de l'identification l'emportent, en*
« *apparence, sur la conscience des risques que font courir ces*
« *informations à plusieurs catégories de la population. D'aucuns*
« *évoqueront les directives orales prescrivant de freiner les travaux,*
« *mais d'autres pourraient voir, derrière l'aveuglement des*
« *responsables du service, une volonté délibérée de dresser des*

⁶² Rapport, p.28 : « *D'autres opérations aboutissent. Ainsi en 1943, la direction générale prescrit aux DR de s'adresser aux préfetures pour compléter et mettre à jour un fichier des étrangers. (...) »*

« *fichiers dans un objectif raciste ou politique. Compte tenu de l'importance de ces enjeux de mémoire, seules des sources écrites, même lacunaires, peuvent être invoquées.* ⁶³ »

Il m'a fallu deux ans pour repérer les trois visibles lapsus des rapporteurs.

Avec, en tête, ce qu'ils avaient camouflé des méthodes de résistance du service, je me suis mis alors à relire les dossiers secrets. Et je n'ai pas été déçu. J'y ai aussi et enfin remarqué cette même façon de faire ambiguë qui jusqu'alors m'avait échappé.

CARMILLE et CUCHERAT, même technique de combat !

Chaque fois que ses correspondants, ministres ou autres, évoquent dans des courriers secrets préparatoires à la création du service un rôle de contrôle individuel à côté de son futur rôle statistique, CARMILLE fait chorus ou même en rajoute. Dès par contre que les textes sont publics ou « fondateurs », a fortiori lorsqu'ils sont juridiques, les attributions du service deviennent purement statistiques à l'exclusion de tout rôle de police.

Ainsi, le projet secret présenté par la direction de l'Infanterie prévoyait en son article 2 que le service à créer, outre ses compétences statistiques aurait pour tâche « *le dénombrement et la sélection des jeunes gens (...), le contrôle de la présence des enfants et des jeunes gens dans les organisations sportives et la centralisation des résultats physiques obtenus et des brevets décernés (...)* » .

CARMILLE en rajoute dans son avis secret 341 du 16 août 1940 : « *Le contrôle de la présence effective des jeunes gens dans les formations de jeunesse et les formations de travail, les organisations sportives, doit être organisé de telles façons que le Service puisse à chaque instant vérifier matériellement cette présence effective et la stricte application des prescriptions légales. Il devra y avoir dans les lois et règlements sur la matière des prescriptions nettes et impératives à ce sujet, prescriptions dont la précision ne pourra pas être discutée.* »

Mais dans son avis 342 non secret de ce même 16 août, celui qui sera diffusé, il n'envisage plus pour le service que des attributions statistiques !

De même, le directeur général de l'administration de la Guerre et du Contrôle HACHENAUT, dans sa note secrète du 24 août 1940, reprise à son compte par le secrétaire d'état à la Guerre COLSON dans sa lettre du 26 août au ministre secrétaire d'état à la Jeunesse et à la Famille, avait écrit :

« *Le rôle essentiel du Service de la démographie sera d'obtenir et de conserver des renseignements individuels. Il devra pouvoir fournir, par exemple, non seulement le nombre des travailleurs*

⁶³ Rapport, p.28.

« d'une certaine profession et d'un certain âge résidant dans
« une localité, mais aussi la liste nominative, avec toutes les
« indications nécessaires pour permettre, s'il y a lieu, d'exercer
« parmi eux un choix éclairé ⁶⁴. »

Et dans le même esprit l'article 2 du projet annexé de décret portant création du Service de la Démographie stipulait :

« Ce service est chargé de réunir et de conserver les
« renseignements de toute nature concernant les individus et d'en
« extraire, pour le compte de tous les Départements ministériels
« intéressés, les indications personnelles ou statistiques qui leur
« seront nécessaires, suivant des modalités qui seront fixées par
« décret. »

Bien sûr, il s'agissait d'abord de recréer un service du recrutement susceptible de servir à une éventuelle mobilisation secrète, un service donc capable de produire des « indications personnelles » ; mais tout de même...

CARMILLE, lui, rectifie le tir avec un grand sens de la déontologie statisticienne et une étonnante intuition politique des risques d'utilisation dévoyée de son service.

La loi du 14 novembre 1940, qui reprend de très près le projet de décret de COLSON, portera dans son article 2 :

« Le Service de la Démographie est chargé des opérations
« statistiques de toute nature intéressant la population de la France
« et notamment du recensement de la population, et de
« la statistique de la main-d'œuvre. »

La loi du 11 octobre 1941 ne donnera, elle aussi, au SNS que des attributions statistiques.

Et leurs agents à l'un comme à l'autre seront tous légalement soumis au secret professionnel.

13° POURQUOI UNE PAREILLE CERTITUDE DANS LA MEFIANCE ?

Comment expliquer qu'un acte de résistance soit devenu ainsi sous la plume des historiens rapporteurs un acte de forfaiture, et la seule preuve citée par eux pour étayer un chapitre et un jugement particulièrement virulent à l'égard des responsables du SNS ?

Une explication m'était déjà venue à l'esprit lorsque peu à peu j'avais découvert dans le rapport les nombreuses inexactitudes historiques objectives, les citations fausses ou tronquées, les étonnantes omissions, .. toutes tellement orientées dans le même sens qu'il n'était guère possible de les attribuer à des erreurs banales.

⁶⁴ Tout ce qui fallait pour préparer, le moment venu, les réquisitions du STO !!!

Dans la longue lettre-dossier que j'avais écrite alors pour mes enfants, mes nièces et mes neveux, j'avais émis l'hypothèse que c'était probablement la position d'experts dans laquelle les rapporteurs avaient été missionnés qui les avait empêchés de bien voir et de bien penser en historiens, leur interdisant de garder un regard suffisamment critique sur leurs propres hypothèses de départ. *« Ils sont considérés comme experts, écrivais-je, c'est donc eux qui savent ! C'est eux qui doivent avoir raison ! Et ils le démontreront à leurs lecteurs au nom de leur conviction et avec l'autorité dont ils sont investis. Comme des avocats devenus en même temps juges, mais pas comme des historiens puisqu'ils ne peuvent le faire qu'au prix de tordre et de trier leurs sources. »* ⁶⁵

Je viens de découvrir grâce à Fabrice BARDET une phrase de Gérard NOIRIEL qui m'a confirmé dans l'idée que cette hypothèse n'était pas farfelue. En conclusion de son ouvrage sur « Les origines républicaines de Vichy » (Hachette 1999), NOIRIEL, après avoir rapporté comment Vichy a massivement fait appel dans toutes les sciences humaines aux experts, écrit quelques phrases particulièrement critiques à l'égard des historiens qui acceptent de répondre dans ce sens à l'actuelle inflation de commande sociale.

« L'importance extrême qu'a prise la logique de l'expertise tend à faire de l'historien une sorte de juge suprême distribuant les bons et les mauvais points, tout en affichant haut et fort son impartialité et son respect des faits ». (...) Il est devenu urgent, me semble-t-il, que les historiens se demandent quelle vision du passé ils contribuent à diffuser en acceptant de répondre ainsi, de plus en plus, à la demande sociale. »

⁶⁵ Notre code de déontologie médicale fait à cet égard preuve d'une grande sagesse. Dans son article 85 il stipule : *« Nul ne peut être à la fois médecin expert et médecin traitant pour un même malade. »*

Or il se trouve qu'actuellement la Protection Judiciaire de la Jeunesse (l'une des directions du ministère de la Justice) fait obligation aux psychiatres qu'elle emploie de rédiger pour les juges des enfants des rapports d'expertise sur certains des jeunes et certaines des familles dont ils assurent par ailleurs le suivi clinique avec leurs équipes.

En ce sens une mère de famille disait un jour avec raison : *« Les psychiatres, ils nous tirent les vers du nez, c'est pour mieux nous enfoncer sous terre ».*

L'étude de plusieurs de ces cas où pour suivre les directives d'expertise de leur ministère ces psychiatres ont accepté de violer leur code de déontologie nous a montré qu'alors que ces médecins pensaient œuvrer dans l'intérêt du jeune, ils œuvraient en fait inconsciemment dans l'intérêt de l'institution.

Je fais l'hypothèse que les historiens qui répondent positivement aux demandes sociales d'expertise historique dans des domaines qu'ils abordent par ailleurs en scientifiques de l'histoire, bien que croyant et voulant œuvrer pour l'histoire œuvrent alors pour l'institution (pour ou parfois contre, dans la perspective psychanalytique c'est du même registre psychique) ; et sont amenés à perdre leur intérêt pour la communication au profit d'un intérêt pour le contrôle et la manipulation.

Sur ces méfaits de l'expertise à tout va une étude transdisciplinaire ne manquerait pas d'intérêt.

Et NOIRIEL termine son livre par cette phrase : « *Serait-il « scandaleux, dans une démocratie, d'expertiser les experts ? »* »

Pour cette thèse de NOIRIEL, le rapport AZEMA, TOUCHELAY, LEVY-BRUHL, apparaît un cas d'école ! ⁶⁶

Mais cette hypothèse explicative ne me paraît pas pouvoir rendre compte psychologiquement de l'étonnante certitude dont les rapporteurs ont fait preuve dans leur méfiance.

A cette hypothèse j'en ajoute donc une seconde, non exclusive de la première.

Je pense que les rapporteurs ont senti juste au sujet du service de CARMILLE, quand ils ont « flairé » qu'il fallait se méfier de certains témoignages oraux ; mais que par contre leur méfiance s'est trompée de cible.

Ce type d'erreur, sentir avec certitude mais sans preuve objective quelque chose et se tromper sur les raisons de ce que l'on sent, dans toutes les institutions est assez banal ; mais il est souvent difficile d'en faire la critique. Il se passe, quant au sentiment de certitude dont on est alors saisi, un phénomène étrange : la certitude de « sentir juste », bien que sans preuve tangible, entraîne une même densité de certitude quant à la désignation de l'origine.

On a eu du nez (quant à une tromperie, une attaque sournoise ou au contraire un coup de pouce clandestin...), et cette intuition venant de perceptions externes, quoiqu'il n'y ait pas de preuve clairement repérable, on est à bon droit sûr de ce qu'on a perçu. Puis dans la foulée, quasi dans un même mouvement, on devient certain de savoir d'où vient le coup, sans que rien ne permette de déceler que ce choix, lui, est fait pour des raisons inconscientes.

Une même certitude, le plus souvent très absolue, couvre et unifie à tort l'ensemble. ⁶⁷

En l'occurrence les rapporteurs avaient à juste raison senti qu'il y avait du mensonge ou du camouflage dans les témoignages des acteurs. Je fais l'hypothèse qu'ils auraient dû les attribuer à SAUVY ainsi que pour partie à BUNLE ; mais que pour des raisons inconscientes ils les attribuèrent à tort aux compagnons de CARMILLE ; et que dès lors il leur devenait très difficile de critiquer cette fausse attribution.

⁶⁶ C'est la raison pour laquelle, lorsque Paul CHAMPSAUR, le directeur général de l'INSEE, en apprenant l'existence des dossiers camouflés m'écrivit qu'il envisageait de réouvrir le rapport, je lui fit part de mes réticences. L'histoire de CARMILLE et de ses compagnons, l'histoire de la seule administration résistante connue à ce jour en France, mérite mieux qu'un rapport d'experts !

⁶⁷ Ce type d'erreur a deux analogies avec le délire. Du point de vue de sa construction, il s'origine comme le délire d'une amorce perceptive fondée objectivement, que comme lui il interprète pour des raisons internes. Du point de vue du vécu, il engendre comme le délire une certitude absolue ne laissant aucune place au doute.

Le fait que dans leur bonne foi ils aient exhibé leurs trois lapsus, les rendant ainsi repérables, m'a confirmé dans l'idée que ce mécanisme inconscient, - l'extension abusive pour raisons inconscientes d'une certitude par ailleurs fondée objectivement -, avait probablement été déterminant.

Une troisième cause me paraît avoir probablement joué. C'est le protocole d'AZÉMA, - celui qu'il énonce justement en conclusion de son exposé de la fausse affaire CUCHERAT -, « *compte-tenu de l'importance de ces enjeux de mémoire, seules des sources écrites, même lacunaires, peuvent être invoquées.* » Ne faire confiance à aucun témoignage oral des compagnons de CARMILLE semble avoir entraîné en contre-partie les rapporteurs à prendre toujours à la lettre et « pour du vrai » les écrits de l'époque.

Je fais l'hypothèse que s'ils avaient appliqué le protocole de PAXTON, - faute d'archives officielles chercher des témoins et des documents en possession privée, mais s'appuyer sur les documents de l'époque lorsqu'ils ne concordent pas avec les témoignages d'après-guerre -, ils seraient arrivés aux mêmes conclusions que lui, celles du tout petit nombre d'historiens qui avant eux se sont intéressés à l'histoire des origines de l'INSEE, celles après eux de Fabrice BARDET, celles auxquelles amène la lecture des archives de mon père.

14° THE JACQUEY PAPERS.

Ces archives, - les « *JACQUEY papers* » comme les a appelés PAXTON qui, à ma connaissance, est le premier historien à leur faire explicitement référence -, représentent 1/16ème de m3 de dossiers, notes et courriers divers, dont 15 kgs pour la période couvrant la guerre (de 1939 à mai 1945), et 25 kgs pour l'après-guerre jusqu'en 1950. Près de 80% concernant l'action militaire du service.

Elles sont constituées pour l'essentiel de doubles et de brouillons de documents du Service de la Démographie, du SNS et de l'INSEE, mais aussi de l'Etat-Major des Armées et du Ministère de la Guerre, dont certains parmi les plus importants sont authentifiés par la signature ou des mots manuscrits surajoutés des acteurs, notamment de CARMILLE. Par exemple le double de son avis secret du 16 août 1940 sur le projet de création d'un Service des Statistiques, présenté par la Direction de l'Infanterie au Secrétariat d'État à la Guerre porte sa signature manuscrite ⁶⁸ ; les brouillons

⁶⁸ C'est la pièce n°2 du second dossier secret. Fabrice BARDET en a donné une photocopie en annexe de sa thèse de Doctorat de Science Politique.

de ses notes aux cabinets de la Guerre et des Finances pour rendre compte de son entretien du 11 mars 42 avec von PASSOW portent des annotations de lui, à la main, difficilement déchiffrables mais où apparaissent les noms de GASC et de WERNER.

- Environ 2 kg sont des dossiers et des documents originaux,
- soit bien connus, par exemple le décret du 18 avril 1941 signé par PÉTAIN, BOUTHILLIER et BARTHÉLÉMY ⁶⁹ sur le secret professionnel, ou la lettre du 15 septembre 1944 de SOUSTELLE au ministre de la Guerre,
 - soit existant en plusieurs exemplaires, par exemple le rapport d'ensemble chronologique, daté du 14 mai 1943 et signé TARDIEU, relatif à l'enquête sur le SNS entreprise à partir du 15 avril 1943 par la commission von PASSOW à la requête du maréchal von RUNDSTEDT,
 - soit apparemment sauvés par mon père d'une destruction programmée, je pense là à un troisième dossier relatif au STO et camouflé, celui-ci, par BASSET,
 - soit adressés nominalement à mon père et couverts vis-à-vis du service et de son ministère de tutelle par le secret défense, par exemple tous les papiers concernant la « Commission interministérielle de modernisation » mise en place par le ministre de la Guerre fin 1944,
 - soit relevant de démarches faites à titre personnel ; les unes politiques : des lettres à divers députés pour contrer les projets de démantèlement du SNS ; les autres privées : pour obtenir par exemple des pensions pour Madame CUCHERAT et pour Madame JAOUEN,
 - soit correspondances privées en rapport avec le Service, par exemple en 44-46 des lettres du général MARIE, du colonel LANXADE ⁷⁰, l'abondant courrier de DIVISIA, ou plus tard des courriers de CAFFOT, de BARBÉZIEUX...

Quelques très rares documents enfin sont des originaux qui semblent n'avoir pas de double et n'avoir pas jusqu'à la thèse de BARDET été spécifiquement cités par les historiens, ainsi l'arrêté secret du 15 novembre 1940 ou la note du directeur de cabinet de BOUTHILLIER à CARMILLE dont j'ai fait état plus haut.

Je pensais donc que la très grande majorité des archives de mon père étaient des doubles des archives publiques. Ces archives probablement très abondantes, l'équipe d'historiens d'AZÉMA ⁷¹

⁶⁹ Ministre secrétaire d'état à la Justice. Ce décret est la pièce n°11 du second dossier secret.

⁷⁰ Ancien colonel d'aviation, **M. LANXADE** était directeur régional de BORDEAUX. Après avoir participé activement lors de la Libération à la mobilisation dans le sud-ouest, lui aussi se mobilisa pour lutter contre le démantèlement du SNS.

avait mis 6 ans à les dépouiller ! Ces archives qui avaient confirmé les rapporteurs dans des convictions historiques bien différentes de celle de PAXTON, pour ne citer que lui ⁷².

Quel ne fut pas mon étonnement quand Béatrice TOUCHELAY venue longuement consulter les archives de mon père (elle a consacré sept lundis en novembre et décembre 2000 à la seule période de la guerre, emmenant chaque semaine de nouveaux dossiers), quand Béatrice TOUCHELAY m'apprit qu'à côté de ces « JACQUEY papers » les archives officielles de l'INSEE, seule source retenue par leur Mission d'analyse historique, étaient pauvres.

J'aurais dû prendre plus au sérieux la lettre de PAXTON : « ...Faute d'archives officielles, je cherche des témoins et des documents en possession privée.. » ! ⁷³

15° UN TROISIEME DOSSIER CAMOUFLE, LE DOSSIER SUR LE STO.

Alors qu'ils « escompt(aient) trouver un dossier fourni sur le sujet », les rapporteurs se sont étonnés de n'avoir trouvé sur le STO dans les archives officielles que « des informations parcellaires ». Mais écrivent-ils :

« Elles permettent d'établir tout de même que dans un premier temps, en tout cas en février et mars 1943, le SNS a été mis largement à contribution pour la mise en œuvre, voire l'exploitation de fichiers (à partir de fiches de recensement envoyées par les maires de chaque commune) pour les trois classes d'âge astreintes au STO. Ces tâches furent considérées comme prioritaires pour les directions régionales (il était même prévu que, ce travail fait, elles s'occuperaient dans la foulée des hommes nés entre 1913 et 1919) . Le SNS fut notamment chargé de répartir entre les départements les contingents de jeunes

⁷¹ À la page 57 de sa thèse, Béatrice TOUCHELAY note : « .. Nous n'avons pas obtenu de dérogations pour dépouiller les archives du Cabinet de la direction générale du Service de la Démographie (SAEF : H 1570, courrier départ 1941/1942, et SAEF : H 1661, statistiques démographiques ; Service de la Démographie 1941-1956) . Le même refus concerne également le pelurier du SNS entre janvier 1942 et le 26 avril 1944 (SAEF : H 1571). Ces cartons sont examinés par une équipe d'historiens qui travaille avec J-P.AZÉMA dans le cadre d'une mission organisée par l'INSEE depuis le début 1992... »

⁷² Il est très remarquable, comme le signale Fabrice BARDET (op. cit., p. 71), que le rapport ne fasse que mentionner l'analyse de PAXTON. Il est aussi très remarquable que l'ouvrage d'Edwin BLACK « IBM et l'Holocauste » ne fasse pas mention du rapport AZÉMA, LEVY-BRUHL, TOUCHELAY, dans les longues pages qu'il consacre à CARMILLE et à son service ; et ceci, après relecture par PAXTON !

⁷³ cft page 27, note 33.

« appelés au STO. Nous savons que par un message téléphoné le
« 23 février 1943 au Cabinet du secrétariat d'Etat à la Production
« industrielle, confirmé par lettre du 24 février, le SNS a fourni pour
« la zone sud une répartition par département de 50.000
« travailleurs nés en 1920, 1921 et 1922 à envoyer en Allemagne.
« Le texte précise que cette répartition a été faite en prenant
« pour base le recensement des Activités professionnelles du 17
« juillet 1941.

« Mais, dès le mois d'avril 1943, le SNS paraît moins coopératif.
« Pourquoi ? Il semble y avoir eu quelques heurts, pour
« incompatibilité d'humeur, entre CARMILLE et Jean BICHELONNE,
« ministre de la Production industrielle (...) . Dès l'été 1943, les
« services du SNS, eux, se contentaient d'exploiter, à des fins
« statistiques, les données précises fournies sur ces trois classes
« d'âge. » ⁷⁴

« Nous escomptions trouver un dossier fourni sur le sujet »,
écrivait les rapporteurs. Eh non ! Au service, le pli du
camouflage de documents avait été bien pris.

En témoigne un troisième dossier camouflé, celui-ci constitué
par BASSET, le chef de cabinet de Paris, et marqué par lui « STO
autorités allemandes » . Ce troisième dossier comporte 64 pièces
originales datées du 24 mars au 26 mai 1943, correspondances de
la direction générale avec les directions régionales qui, m'a dit
Béatrice TOUCHELAY après les avoir lues, ne sont pas archivées
au pelurier du cabinet. Ces pièces, non seulement permettent de
comprendre comment, pour le STO, se firent concrètement les
choses, mais là encore elles montrent la façon dont CARMILLE et
son service, sans en rien laisser transparaître, bien au contraire,
surent rouler Allemands et Vichystes.

Dans ces 64 pièces originales, 56 sont dactylographiées et
représentent, du fait des doubles et des lettres-confirmation de
télégrammes, 33 courriers et pièces jointes envoyés au cabinet de
Paris par les divers directeurs régionaux, en réponse à deux notes
successives de CARMILLE, dont une est en 2 exemplaires dans le
dossier. Les 6 dernières pièces sont des notes et des récapitulatifs
manuscrits de BASSET.

1° 10 télégrammes ou lettres brèves, datés du 24-3-1943 au 19-4-
1943, représentant 7 courriers, répondent à une note du **23 mars
1943** de CARMILLE s'enquérant des départements qui ne
posséderaient plus les bulletins modèle 1, couleur "bulle" ⁷⁵ , dont
un jeu complet devait être conservé à l'échelon départemental.

⁷⁴ Rapport, pp. 50-51.

⁷⁵ Le recensement mené par le Commissariat général au STO (loi du 16-2-
1943) s'était fait dans les mairies avec 2 bulletins, le premier de couleur « bulle »
devait être gardé à l'échelon départemental, le second de couleur blanche
adressé au SNS.

Ces réponses rapportent qu'assez souvent les bulletins ont été communiqués aux autorités occupantes (bureaux d'embauche allemands, Feldkommandantur).

2° Une note du **6 mai 1943** ⁷⁶ de CARMILLE demande aux directeurs régionaux

« 1° *Le nom et l'adresse des services allemands de leur région qui ont retenu des bulletins de recensement STO, modèle 1, et de ce fait ont retardé directement ou indirectement leur transmission pour exploitation à la Direction Régionale du SNS.*

« 2° *Le temps pendant lequel les documents ont été conservés par les autorités allemandes.*

« 3° *L'importance des documents prélevés (ex : totalité des documents d'un département, bulletins se rapportant à telle industrie)... »*

3° Les 26 autres pièces dactylographiées, datées du 7 au 26 mai 1943, sont des réponses à la note du 6 mai de CARMILLE, pour certaines accompagnées de déclarations des préfetures et de tableaux récapitulatifs.

Dans 31 départements, les Allemands n'ont pas retenu de bulletin.

Dans 29, ils ont retenu l'ensemble ou partie des bulletins « bulle » destinés aux préfetures, quelquefois aussi des bulletins blancs.

Les retards de réception par les DR tiennent pour une part à ce que les préfetures, en attendant que les Allemands leur redonnent les leurs, ont gardé les bulletins destinés au SNS.

Par CONTENSOU ⁷⁷, le directeur régional de Toulouse, l'un de ceux qui seront déportés, on apprend que « *la circulaire, aux*

⁷⁶ Lors de la Commission d'enquête von RUNDSTEDT, - annoncée par les Allemands au gouvernement le **18 mars 1943** et dont le ministre des Finances informe par lettre CARMILLE le **27 mars**, - « *(entre temps M. CATHALA (l') avait verbalement fait connaître (...) à M. CARMILLE)* » -, celui-ci reçoit le **5 mai** à Paris une délégation composée du Lt-CI BODE et du Major QUIEL (cft Rapport de TARDIEU du 14 mai 1943 annexé au second dossier secret). Il leur demande à cette occasion que les autorités allemandes « *interv(iennent) pour que les Bulletins S.T.O. soient régulièrement remis aux D.R. du SNS au lieu d'être retenus dans certaines régions. Le Lieutenant-colonel BODE demande que des précisions lui soient données sur les livraisons de ces bulletins. Le Cabinet de PARIS centralisera les renseignements donnés par les D.R.* »

Les concordances de dates (annonce officielle de la Commission d'enquête von RUNDSTEDT entre le 18 et le 27 mars / première note de CARMILLE à propos du STO le 23 mars ; rencontre avec la délégation allemande le 5 mai / 6 mai : deuxième note de CARMILLE à propos du STO) laissent entendre que cette enquête auprès des D.R. a été menée pour pouvoir protester à propos du STO auprès de la commission von RUNDSTEDT qui, elle, enquête sur d'éventuels travaux militaires.

Apparemment, cette fois-ci, même s'ils ne percent pas à jour les codes des fichiers camouflés, les Allemands ne sont pas dupes. Quelques semaines après la fin des visites de la Commission d'enquête et avant qu'il ne s'engage dans le réseau MARCO-POLO rattaché au BCRA, CARMILLE apparaît sur une liste d'officiers généraux que la Gestapo projette d'arrêter.

« termes de laquelle les Préfectures ont communiqué les bulletins de recensement aux offices d'embauchage est la circulaire 4/C en date du 21 février 1943 du Commissariat Général au Service du Travail Obligatoire » .

Deux DR, Rennes et Toulouse, font des évaluations très précises (même si annotées à la main pour Toulouse apparemment par CONTENTSOU comme pour relativiser cette précision : « suivant données très approximatives établies à la Don Régionale » ⁷⁸), département par département et par tranches d'âge, sur la quotité de bulletins remplis par rapport aux bulletins attendus. L'une et l'autre l'évaluent à environ 50% de ce qu'on pouvait attendre (78.019 pour 140.000 à Toulouse, 83.410 pour 185.000 à Rennes).

À Lyon, on apprend que « la plupart des expéditions des bulletins STO par les Préfets ne sont pas accompagnées de bordereaux les décomptant. De ce fait la Direction Régionale ne peut savoir à la réception si l'arrivage est complet » .

Quant à la date de réception par les DR des bulletins qui leur sont destinés, elle n'est évoquée qu'incidemment pour certains départements :

- dans les Côtes-du-Nord (où les Allemands sont intervenus) : le **8 mai** ;
- dans le Finistère (où les Allemands sont intervenus) : le **5 avril** ;
- dans le Morbihan (où les Allemands ne sont pas intervenus) : le **8 mai** ;
- dans l'Ille-et-Vilaine (où les Allemands ne sont pas intervenus) : le **6 mai** ;
- en Côte d'Or (où les Allemands sont intervenus) : le **6 mai** ;
- dans l'Ain (où les Allemands ne sont pas intervenus) : le **16 mars** ;

⁷⁷ **J.CONTENTSOU**, né en 90, était un ancien artilleur. Après les directeurs régionaux de Bordeaux et d'Orléans, il fut à son tour arrêté en juin 44 et déporté en Allemagne.

⁷⁸ Il s'agit bien évidemment du recensement des activités professionnelles qui était tout sauf « *approximatif* » ! Et on se demande comment le SNS arriva à faire avaler aux autorités de Vichy que ce recensement ne pouvait pas permettre de faire les réquisitions du STO.

On peut penser que la fourniture dès le 23 février 1943 d'une répartition (quantitative et non nominative) par département de 50.000 travailleurs à envoyer en Allemagne, faite très explicitement en prenant pour base le recensement des activités professionnelles du 17 juillet 1941, était un leurre.

Le service se montrait d'emblée coopérant... mais ne pouvait l'être que sur des statistiques !

Alors qu'un fichier nominatif de 800.000 mobilisables avait été monté en 1940-1941 à partir notamment du fichier AP en zone libre, alors qu'en fin 1942-début 1943 la mobilisation en Afrique du Nord s'était faite en utilisant ce même fichier des activités professionnelles, le service ne pouvait pas produire de listes nominatives pour le Service du Travail Obligatoire ! Il ne pouvait fournir que des statistiques !

- dans la Loire (où les Allemands sont intervenus) : à la date du **19 mai**, la préfecture n'a encore envoyé aucun bulletin et elle ne peut pas préciser la date à laquelle elle le fera ;
- dans les Hautes-Alpes : le **11 mai**, les bulletins ne sont pas encore tous arrivés ;
- pour la région de Lyon, on apprend par un compte-rendu du **24 mai**, qu'à cette date « les *Préfets de l'Isère, du Jura et de l'Ardèche* », « les *Préfets du Rhône et de la Haute-Savoie* (les) envoient au fur et à mesure qu'ils les reçoivent des communes », « les *Préfets de la Drôme et de la Haute Savoie* n'ont pas encore donné leurs renseignements mais ont déjà expédié quelques bulletins », « les *Autorités Allemandes* n'auraient retenu aucun de ces documents ».

4° Les 6 dernières pièces manuscrites se concluent par la décision du directeur général notée le 26-5-43 par BASSET. « Rien n'étant probant dans ces CR (à part Toulouse et Dijon) il n'y a pas lieu de saisir les autorités allemandes d'une réclamation. Si les bulletins sont arrivés en retard, la faute n'en est vraisemblablement pas aux autorités allemandes ».

L'évaluation très précise, bien que dite « *très approximative* », de Toulouse sur la quantité de bulletins attendus confirment le témoignage donné par la note du 8 septembre 1944 de mon père : « .. Le Service National des Statistiques peut écrire avec fierté qu'il n'a jamais fourni aux autorités d'occupation ou à ses collaborateurs une documentation d'un intérêt pratique pour elles... C'est ainsi (...) que les listes qu'il produisit en vue du travail obligatoire furent établies à partir de bulletins dont il n'assura pas le recueil et qu'il se garda bien de contrôler et de compléter ce qui lui aurait été très facile » (On se rappelle que BUNLE censura ce paragraphe).

Par ailleurs, en renseignant sur la date à laquelle les travaux peuvent débuter dans les DR (apparemment **mai 1943** pour la majorité), ce dossier de correspondances éclaire d'un jour particulier la date (**avril 1943**) à laquelle le SNS est supposé changer d'attitude par rapport au STO ⁷⁹.

⁷⁹ Rappelons les termes du rapport : « Les informations que nous avons rassemblées (sur le STO) sont parcellaires. Elles permettent d'établir tout de même que dans le premier temps, **en tout cas en février et mars 1943, le SNS a été mis largement à contribution pour la mise en oeuvre, voire l'exploitation de fichiers (à partir de fiches de recensement envoyées par les maires de chaque commune)** pour les trois classes d'âge astreintes au STO. Ces tâches furent considérées comme prioritaires par les directions régionales (...) **Mais, dès le mois d'avril 1943, le SNS paraît être moins coopératif** ».

« Ces tâches sont d'importance » pour CARMILLE et « considérées comme prioritaires pour les directions régionales » jusqu'en mars, c'est-à-dire tant qu'elles ne peuvent être engagées.

« Dès le mois d'avril », c'est-à-dire quand elles sont en passe de devenir réalisables, « le SNS paraît être moins coopératif » : l'« instruction du 6 avril 1943 pose les limites de la contribution des directions régionales du SNS aux travaux des directions du STO, et le 8 avril, René Carmille prescrit d'inverser l'ordre d'urgence des travaux et place au second plan l'exploitation des bulletins de recensement STO au profit du fichier des établissements » (rapport AZEMA, etc., pp. 34-35 et 50-51) .

Les rapporteurs ont là encore été trompés par leur lecture des archives officielles. Bien qu'à leur sens les « informations (...) parcellaires (qu'ils ont) pu rassembler (...) permettent de (l')établir », c'est historiquement inexact que, comme ils le soutiennent, « en février et mars 1943, le SNS a été mis largement à contribution pour la mise en oeuvre, voire l'exploitation de fichiers (à partir de fiches de recensement envoyées par les maires de chaque commune) pour les trois classes d'âge astreintes au STO » .

Et pourtant les circulaires contenues dans les archives officielles montrent bien que « le SNS a été mis largement à contribution », et pourtant CARMILLE réclame pour faire face à ce nouveau travail un important « matériel supplémentaire ⁸⁰ en mars 1943 », - un matériel mécanographique d'ailleurs si important qu'il ne peut lui être accordé -, et pourtant l'exploitation des bulletins STO est « considéré(e) comme prioritaire() pour les directions régionales (il était même prévu que, ce travail fait, elles s'occuperaient dans la foulée des hommes nés entre 1913 et 1919) », et pourtant CARMILLE demande même aux autorités allemandes d'« intervenir pour que les Bulletins STO soient régulièrement remis aux DR au lieu d'être retenus dans certaines régions » ! (cft rapport Mission historique, pp.50-51, et rapport sur la Commission von RUNDSTEDT)

Là encore, comme pour sa mission militaire de résistance active ou comme pour l'affaire des Italiens de LILLE, il y a eu volonté délibérée du service de tromper les autorités de Vichy et les autorités allemandes.

Et volonté menée de façon si efficace que 55 ans plus tard des historiens s'y laissent encore prendre !

⁸⁰ Comme pour le recensement des activités professionnelles en zone occupée !

16° « LA QUESTION JUIVE »

Ce génocide est l'une des ou plutôt la plus grande horreur de cette guerre. C'est pourtant celle qui, de façon générale en France, a le plus attendu pour devenir un « enjeu de mémoire » .

Pour le service et pour mon père elle le fut d'emblée. Dans sa note confidentielle du 8 septembre 1944, - la première note écrite après la Libération sur les actions de résistance du service -, il est dit en conclusion :

« Faisant état de la complexité de ses méthodes de travail et des difficultés plus ou moins imaginaires du moment, le Service National des Statistiques peut écrire avec fierté qu'il n'a jamais fourni ⁸¹ aux autorités d'occupation ou à ses collaborateurs une documentation d'un intérêt pratique pour elles et, qu'à tout le moins, si des travaux de cette nature avaient été entrepris par certaines Directions Régionales, ils l'auraient été sous leur responsabilité propre à l'insu de la Direction Générale. C'est ainsi que jamais des listes nominatives d'Israélites ne furent dressées par ses soins et que les listes qu'il produisit en vue du travail obligatoire furent établies à partir de bulletins dont il n'assura pas le recueil et qu'il se garda bien de contrôler et de compléter ce qui lui aurait été très facile. »

Sur la « question juive », en dehors de cette note, les archives de mon père ne comportent pas de documentation datant de la Guerre ⁸².

Il me semble néanmoins que les documents sur la mission militaire du service, sur le non-recensement en zone occupée, sur la fausse affaire CUCHERAT, sur le STO, et ce qu'ils montrent des méthodes de résistance de CARMILLE et de son service tant à Vichy qu'aux Allemands sont suffisamment démonstratifs pour expliquer les étonnants textes policiers de CARMILLE ⁸³, et étayer l'hypothèse historique classique.

⁸¹ Probablement faut-il lire : « (En) faisant état de la complexité de ses méthodes de travail et des difficultés plus ou moins imaginaires du moment, le Service National des Statistiques peut l'écrire avec fierté, il n'a jamais fourni (...), et, à tout le moins ... »

⁸² Par contre, dans une conférence faite le 14 mars 1947 aux officiers de la 1^o promotion d'Etat major, évoquant les travaux de résistance du Service postérieurs à l'invasion de la zone libre et notamment les « listes de fausses identités pratiquement invérifiables » fournies par le Service, mon père a ce mot : « Qu'il nous soit permis de saluer ici la mémoire de ce grand spécialiste de faux états civils ISRAEL sauvagement abattu par la Gestapo à Lyon où si souvent il se glissa dans notre bureau ».

⁸³ Cela est en particulier évident pour les quelques cas où le rapport AZEMA estime que le SNS a « franchi la ligne jaune et fonctionne, au moins indirectement, de manière policière » (rapport, pp. 56-57).

1^o Les rapporteurs notent « Les retombées d'une inspection du général MARIE, rappelons (cft supra) qu'il impose que, (pour ce qui concerne les trois

Le service de CARMILLE a dupé le commissariat général aux Questions Juives, en proposant d'exploiter son recensement du 2 juin 1941 des quelque 110.000 Juifs de la zone libre. Il a fait traîner pendant deux ans cette exploitation et immobiliser ce fichier nominatif. Il l'a rendu inutilisable à des fins policières, et à terme, en août 1944, il n'a, là encore, produit que des résultats statistiques ⁸⁴. CARMILLE et son service ont contribué à ce qu'un nombre probablement important de Juifs échappent aux camps de la mort.

« départements algériens), la première composante du numéro d'identification à 13 chiffres puisse être codée de 1 à 9 selon la nationalité des individus, les chiffres 5 et 6 désignant les juifs indigènes (une initiative aberrante car le numéro d'identification, enfin mis au point par les services de Carmille, qui, par définition devait être invariant pour chaque individu, pourrait être modifié en cas de changement de nationalité). Cette dérive est couverte par Carmille en personne et, comme il a été dit supra., cette codification a bien été utilisée »... et même utilisée, comme le montrent les archives de mon père, pour réaliser à partir de novembre 1942 en Algérie une mobilisation ultra-rapide qui pesa certainement lourd dans la bataille d'Afrique du nord. Mobilisation faite selon les anciens critères du service du recrutement, français et indigènes chacun de leur côté.

On ne comprend pas comment les rapporteurs ont pu ne pas être questionnés par ce soutien inconditionnel donné par Carmille (dont par ailleurs ils soulignent à l'envie la rigueur, souvent d'ailleurs pour lui en faire grief) à une initiative dont ils avait bien repéré qu'elle était aberrante !

2° Ils notent encore que ce même Carmille s'indigne, *« dans l'exploitation (pour les trois départements algériens) du recensement des activités professionnelles du 17 juillet 1941, du nombre anormal parmi les Algériens français de race juive de ceux se disant bénéficiaires de l'article 3 de la loi du 3 octobre 1940 portant « Statut des Juifs » . »*

Et qu'il récidive en soulignant, ce qui *« ne se justifiait en rien en regard du cahier des charges qui était le sien »*, le peu de fiabilité cette fois en France des réponses des jeunes gens juifs à ce même recensement des activités professionnelles du 17 juin 1941, *« attirant l'attention sur une catégorie de citoyens notoirement brimés par une législation d'exclusion »*.

Existait-il meilleur moyen pour clamer haut et fort que ce recensement était inutilisable à des fins policières racistes ?

Et en effet, - (si je puis me permettre) grâce à ces "initiatives aberrantes" -, il ne le fut nulle part !

⁸⁴ *« On dispose de deux volumes dactylographiés intitulés « Etat numérique des Juifs français et étrangers recensés en juin 1941, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, transmis « à toutes fins utiles » par le directeur de la 2^{ème} Direction du SNS, de Lyon à Paris le 7 août 1944 », in lettre de M.LEVY à G.NEYRET du 4 octobre 1978, citée par B.NANOT dans une note interne à l'INSEE du 25 mars 1992 « Contribution à l'histoire de la Direction régionale de l'INSEE à Clermont-Ferrand. Une exploitation statistique du « recensement des « Juifs » ».*

Cette transmission par mon père *« à toutes fins utiles »* le lendemain du débarquement apparaît là encore comme un leurre « statistique » dans un moment particulièrement critique pour le Service. Elle fait suite à l'arrestation de CARMILLE, de JAOUEN et de quatre directeurs régionaux par la Gestapo, ainsi qu'à la sienne pendant quelques heures par la Milice.

Dans cette optique, la lecture de l'ensemble des documents cités par le rapport devient claire (et non plus « *schizophrénique* »⁸⁵), elle concorde alors avec les faits ainsi qu'avec les témoignages oraux, notamment celui de CAFFOT et ceux que Guy NEYRET a recueillis à la DR de Clermont-Ferrand en 1979.

Maintenant, pourquoi BUNLE a-t-il censuré à ce sujet la note du 8 septembre 1944 ?

Après ses démarches de mars 1941 pour proposer que la Statistique Générale de France centralise les renseignements relatifs au nombre des Israélites en France, sur cette question du recensement des Juifs, tout comme pour le montage des fichiers en vue de la mobilisation, peut-être le directeur général par intérim ne se sentait-il pas « le nez très propre » .

Cette dernière question est bien sûr annexe, mais son incidence sur les écritures successives de l'histoire du service de CARMILLE mériterait d'être éclaircie.

17° RECAMOUFLAGE A LA LIBERATION.

Avant de conclure, je voudrais encore signaler un fait paradoxal qui ne m'est apparu que progressivement.

BUNLE et SAUVY, après la Libération, ont tenté l'un et l'autre de camoufler, voire pour SAUVY, de ridiculiser les actions de résistance militaire et civile du service.

Paradoxalement, il semble que mon père et ses compagnons, eux aussi à la Libération, aient participé à ce camouflage.

Ceux qui voulaient séparer l'ancienne SGF du SNS, arguaient de ce que la Démographie et la deuxième direction du SNS qui lui avait succédé étaient des institutions à but militaire, nées des besoins du moment.

Dès leurs premiers témoignages les compagnons de CARMILLE insistèrent donc surtout sur les objectifs civils du service. Au point que certains actuellement semblent avoir oublié que s'ils le faisaient, c'était, comme l'écrivait mon père, « *car trop de plumes, à tout le moins mal informées, (avaie)nt réduit à un rôle d'une portée strictement militaire et du moment le grand service d'intérêt national conçu et réalisé pas à pas, dans l'essentiel de sa charpente, sous l'occupation, et dans les limites où cette dernière le permettait par un homme qui n'accepta jamais la défaite et paya de sa vie son patriotisme* »⁸⁶.

⁸⁵ Le mot est de Nicolas WEILL, dans l'article qu'il consacre dans Le Monde du mardi 8 septembre 1998 à la présentation du rapport : « *Les réponses (des auteurs du rapport) à la question de l'utilisation policière des statistiques du SNS sont, dans le rapport, plus évasives, voire schizophréniques* » .

⁸⁶ Cft, supra, p. 22.

Par contre dans les très abondantes correspondances avec la Défense nationale, la Guerre et l'Etat Major gardées dans ses archives (mon père était chargé des relations du Service avec les autorités militaires), le rôle militaire du Service apparaît au tout premier plan.

Et chaque fois que des civils, - citons notamment au moment où il fut ministre de l'Economie et des Finances André PHILIP dont la sœur de SAUVY était la secrétaire -, ..chaque fois que des civils cherchèrent à le démanteler, c'est d'abord auprès des militaires que mon père chercha des défenseurs. Et à chaque fois le Service les trouva sur la base des projets de reprise du rôle de défense nationale pour lequel il avait été d'abord créé.

Aussi, bien que ni le SNS d'après mai 45 ni l'INSEE n'aient jamais repris ce rôle, ce fut la perspective de cette reprise qui amena la Défense Nationale, la Guerre et l'Etat Major à garder jusqu'aux années 50 un rôle prépondérant dans la survie du Service ⁸⁷ .

⁸⁷ Cft, entre beaucoup d'autres et outre la lettre de DE GAULLE du 5-10-45, citée supra page 33, note 39, ces deux documents :

1° Une lettre n° 544 DN /I.P. du 9 juillet 1945 du général JUIN, chef d'état-major général de la Défense nationale au ministre de l'Economie et des Finances :

« *Objet : Service National des Statistiques.*

« *.. L'importance de la collaboration que ce service est à même d'apporter aux trois Départements ministériels militaires est évidemment considérable, notamment en ce qui concerne la préparation de la mobilisation industrielle.*

« *C'est pourquoi, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'intérêt qui s'attache à ce que ce service, qui vient de perdre en la personne du Contrôleur Général de l'Armée CARMILLE un directeur particulièrement averti des besoins de la Défense Nationale, reste en mesure, dans l'avenir, de satisfaire ces besoins... »*

2° Une lettre n° 5252 du 20-6-1946 du ministre des Armées au Président du Gouvernement Provisoire :

« *Objet : Collaboration de l'Autorité Militaire et de l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques.*

« *REFERENCE : ma lettre n° 4381 du 24-4-1946*

« *Par lettre citée en référence, je vous ai signalé l'importance que j'attachais à être consulté, lors de la réorganisation des Services de Statistiques du Ministère de l'Economie Nationale afin que soient sauvegardés les intérêts de la Défense Nationale.*

« *Le principe d'une collaboration étroite et continue entre le Service National des Statistiques et les départements Militaires a été, en effet, posé à maintes reprises, sans être jamais résolu, ni même précisé quant à ses modalités pratiques d'application.*

« *En tout état de cause, c'est sur ce principe que je me suis basé lorsque, à la demande du Directeur du Budget, j'ai consenti à abandonner une demande de crédits de 150 millions destinés à moderniser le Service du recrutement.*

« *Or, par loi n° 46.854 du 27.4.1946, sans qu'en aucune manière j'aie eu à émettre un avis en la matière, il vient d'être créé au Ministère de l'Economie Nationale un Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques qui absorbe en fait, l'ancien Service national des Statistiques.*

« *Par décrets pris dans la forme de règlements d'Administration Publique doivent être fixées très prochainement les attributions du nouvel organisme.*

« *J'ai l'honneur, en conséquence, de vous demander de bien vouloir porter à*

Souvent, ces derniers temps, ma femme me trouvant plongé dans les archives, m'a demandé : « Alors, comment vont tes amis ? » Probablement est-ce banal pour les historiens, mais pour moi c'était une expérience nouvelle. J'ai de fait eu l'impression de vivre un bout de vie avec ces compagnons de résistance que me faisaient côtoyer les vieux papiers de mon père ⁸⁸ .

« *l'ordre du jour, du prochain Comité de Défense Nationale la question faisant l'objet de la présente lettre, afin que tous apaisements puissent m'être donnés quant à l'aide efficace que je me considère toujours comme en droit d'attendre du nouvel Institut.* »

« *J'ajouterai que le problème semble devoir présenter un intérêt semblable pour le Ministère de l'Armement en matière de mobilisation industrielle... »*

Durant les premiers mois de 1946 DIVISIA et mon père, du fait des positions connues de PHILIP, s'étaient beaucoup inquiétés pour l'intégrité du service, entreprenant alors de nombreuses démarches. Leur inquiétude augmenta devant le flou de la loi qui créait l'INSEE et les risques que pouvaient présenter pour le nouvel institut des décrets pris dans la forme de règlements d'administration publique. Cette lettre de MICHELET fait suite aux démarches de mon père (cft supra, pages 22 et 23, note 26, la lettre de DIVISIA du 15 mai 1946).

⁸⁸ La question a souvent été soulevée de leur nombre. « *Il semble, dit Fabrice BARDET dans sa thèse, op. cit. p. 73, que le cercle des personnes dans la confiance soit assez important, englobant (...) une partie sans doute non négligeable des personnels recrutés, en capacité de discerner l'unicité de leur provenance administrative et la continuité de leurs tâches avec l'ancien service du recrutement.* »

Mais deux raisons au moins rendent difficile cette évaluation :

- Le cloisonnement fut très strict, et « *s'il n'était un secret pour personne, comme l'a écrit mon père, que le service était capable de faire du recrutement* », ses archives montrent que chacun a souvent ignoré si l'autre savait et jusqu'où il savait.

- Par ailleurs pour ce qui est des travaux militaires, les engagements furent très différents, depuis ceux qui dans tout le service travaillèrent, en fin 40 et en 41, à la cartothèque du recrutement (soit qu'ils aient été mis explicitement dans la confiance soit qu'ils aient compris ce qui leur était demandé de faire), jusqu'à la toute petite équipe qui, fin 41 et début 42, fut dans le secret du projet de mobilisation secrète, et à ceux qui, en 43-44, élaborèrent dans chaque DR, chacun travaillant pour soi, des fichiers d'adresses en vue de la mobilisation pour quand viendrait la Libération.

Mon père a explicitement dit à travers ses divers témoignages que, pour ce qui est de la direction générale, plusieurs inspecteurs généraux et membres du cabinet de CARMILLE, le directeur de la 2^{ème} direction et plusieurs de ses collaborateurs, ceux de l'établissement central, celui du service technique ainsi que plusieurs de leurs collaborateurs, et que, pour ce qui est des directions régionales, l'ensemble de leurs directeurs étaient dans le secret à des degrés divers.

Pour ce qui est des collaborateurs des directeurs régionaux, Guy NEYRET rapporte qu'ils ont été 3 ou 4 à être dans le secret. Rendant compte de l'enquête qu'il vient de mener dans sa direction de Clermont-Ferrand, il écrit le 4 octobre 1978 :

« *M.PEROT a été affecté à la DR de Clermont-Ferrand depuis l'origine en 1941 jusqu'à novembre 1946, date où il a été nommé directeur régional de Rouen. Il était responsable du service démographique, qui occupait la majeure partie des*

J'ai pris plaisir à essayer de mieux les comprendre. A parler d'eux avec Béatrice TOUCHELAY qui, elle aussi, les connaît bien. Ce fut là dans ma quête un autre caillou blanc.

Je me suis dit que CARMILLE était vraiment un grand Monsieur, - « un homme dont on ne prononce le nom qu'avec respect » avait dit François BLOCH-LAINE à une de mes nièces -, que l'histoire de sa vie, celle de son service donnerait un livre passionnant.

Mais il m'a semblé découvrir aussi, -je caricature volontairement pour mieux faire sentir-, il m'a semblé que cette résistance clandestine menée par CARMILLE et ses compagnons de l'intérieur de leur institution pouvait à la fois fasciner et en même temps susciter une certaine répulsion. Comme si elle était trop ambiguë.

Une opposition à l'autorité claire et clairement affirmée comme telle, on peut être pour ou contre, elle permet de se situer.

Qu'est-ce que c'était que cette façon de CARMILLE et de son service de se déclarer toujours pour en étant contre ?

« effectifs de la DR (90 sur 150) . Il était donc parmi les 3 ou 4 personnes de la DR qui connaissaient la raison d'être réelle de ce service entièrement organisé pour reconstituer des fichiers de recrutement. » (in B.NANOT, op.cit. p. 3)

A plusieurs reprises quand, pour montrer l'efficacité et le caractère étonnamment économique des nouvelles méthodes mises en œuvre, mon père a énuméré une liste brève, par exemple la liste des 6 de la petite équipe qui prépara la mobilisation secrète, il a poursuivi par une phrase du style « *comme cette liste correspond mal à la réalité et au cas d'un Service où tant de fonctionnaires eurent la notion sinon la preuve qu'ils étaient en plein travail dangereux et n'en travaillèrent qu'avec plus de cœur !* » (in « La création du Service National des Statistiques et la préparation clandestine d'une mobilisation sous l'occupation, souvenirs personnels » 1961).

Un document d'archive est à ce sujet très démonstratif. Il s'agit de 21 brochures (soit 685 pages ronéotées) datées en première de couverture 15 juillet 1941 et accompagnées de lettres signées ROQUES, CUCHERAT, SANSON, JACQUEY, contenant l'intégralité des codes de codification et de vérification de codification mis au point de façon très analytique par le Service sur la base des listes complètes des unités et formations des trois armes mises sur pied pendant la guerre de 39-40 (subdivisions et types d'armement ayant été fournis par l'EMA) et utilisés pour codifier les renseignements d'ordre militaire figurant sur les fiches de démobilisation. Des notes manuscrites confirment ce qui est imprimé sur ces brochures : elles furent tirées à 300 exemplaires ! Dans sa note du 8 septembre 1944, mon père avait écrit à propos de la mobilisation secrète « *Tout fut préparé dans les détails, encadrement, spécialistes, suivant des tableaux d'effectifs très détaillés fournis par l'autorité militaire* ». Sur cet ensemble de brochures il a noté qu'il avait un caractère historique, de tous les exemplaires élaborés dans la clandestinité il serait à sa connaissance le seul à ne pas avoir été détruit.

Quant à la résistance civile, on peut penser qu'un bon nombre dans le Service remarquèrent la non-utilisation de la cartothèque des AP pour les réquisitions du STO, et on sait que personne ne compléta les listes incomplètes élaborées à partir du recensement organisé par le Commissariat général au STO. On peut penser que ceux et celles qui travaillèrent à la DR de Clermont-Ferrand comprirent que c'était volontairement que le travail sur le fichier des Juifs traînait, et on sait, d'après l'enquête de NEYRET, qu'il traîna d'un mouvement commun du personnel et de la hiérarchie... Et à la DR de Lille aussi on ne fut pas, fort probablement, sans remarquer que n'étaient produites à propos du recensement des Italiens que des statistiques...

A terme une opposition camouflée si tenace, un tel double jeu ne pouvaient être sains !

Et puis l'efficacité de ce type de résistance intérieure était bien difficile à évaluer.

Quel poids eurent pour le combat intérieur les listes de spécialistes communiquées à l'OMA et à l'AS ? D'après mon père, le cloisonnement imposé par la clandestinité rendait impossible une telle évaluation.

Quel poids, dans le déroulement des campagnes d'Algérie et de Tunisie, l'étonnante rapidité de la mobilisation faite durant l'hiver 42-43 à partir des travaux de la Démographie et du tout jeune SNS ?

Et, pour les mobilisations de spécialistes et de gradés en 44 et 45, quel poids les fichiers d'adresses établis dans chaque DR ?

Quelle importance donner à l'immobilisation du fichier des Juifs de zone libre dans le relatif échec en France de la « solution finale » ?

Quelle importance pour la déportation du travail la non-correction par le SNS des fichiers établis par le Commissariat général au STO ?

Quel poids les renseignements transmis aux divers services, alliés et français, de Londres et d'Alger ?

Quelle importance les faux papiers ?...

L'efficacité de ce type de résistance intérieure est bien difficile à évaluer. D'autant qu'à la Libération on a parfois tenu à ce qu'elle ne le soit pas !

Et si encore ce service, dont le plus important travail de résistance, la mobilisation clandestine, n'avait pas servi...⁸⁹, si encore ce service, comme d'autres groupes de résistants dont l'action fut partiellement vaine, que ce soit par exemple le réseau CDM ou le maquis du plateau des Glières, avait été l'objet d'une hécatombe. On aurait pu en faire l'histoire.

Mais non ! Il avait été prudent et chanceux. Pour 7000 membres, tout juste (!) 18 fusillés et morts en déportation, et si peu (!) sur le nombre en raison des activités du service.

L'histoire de ce service de CARMILLE, l'histoire du moins de sa résistance, parce qu'elle a été une résistance menée de l'intérieur du service et en en respectant le cadre semble comme échapper à la science historique ! Fabrice BARDET l'a longuement signalé dans sa thèse⁹⁰, et Annette WIEVIORKA vient de le rappeler dans Le Monde : l'histoire de CARMILLE et de son service n'a de fait pas été faite.

⁸⁹ « *L'occupation de la zone sud rendit caduc le travail achevé quatre mois plus tôt par le SNS. Le service ne conserva que la cartothèque des ressources militaires et détruisit toute autre documentation.* » in Dainville, op. cit., p. 25.

⁹⁰ Cft son chapitre "Le mystère de la création du Service de la démographie", op. cit., pp.65-68.

J'ai plusieurs fois évoqué plus haut ceux qui en AFN luttèrent contre la torture et les exactions inhumaines, de l'intérieur de l'armée et en en respectant le cadre : leur résistance à eux aussi, - sursaut de dignité parfois efficace parfois inefficace (ou apparemment inefficace) -, arrive mal à entrer dans le champ scientifique de l'histoire. Les historiens, et aujourd'hui à leur suite les journalistes, gardent à leur sujet un étonnant silence ⁹¹ .

Et dans le même temps où je faisais cette constatation des oublis de l'histoire, je percevais de mieux en mieux le poids qu'avait eu dans mon histoire personnelle le refus de mon père de se soumettre. Le poids de sa mémoire !

Et je me demandais : « Quel a été le poids moral, quel a été le « poids inconscient dans le relèvement de la France de ce refus de « CARMILLE et de ses compagnons de s'avouer vaincus, de leur « refus de se soumettre ?

« Ne serait-ce pas cela aussi, n'est-ce pas cela surtout qui n'est « pas mesurable ? Parce qu'à la fois trop grand et trop banal, peut- « être aussi parce que redoutable (qui d'entre nous ne s'est pas un « jour demandé avec crainte : « Qu'aurais-je fait à leur place ? »).

« CARMILLE et ses compagnons au cours de ces quatre années « d'occupation ont consacré énormément d'énergie et beaucoup « d'intelligence à s'émanciper du joug des Nazis et de celui de « Vichy. C'est comme cela qu'ils ont servi la France.

« Leur résistance à eux tous, menée de l'intérieur du service et en « en respectant le cadre, a d'abord été leur façon à chacun de ne « pas se soumettre.

⁹¹ Au moment où je termine mon travail, je reçois ce mail d'un journaliste de télévision :

« *Cher Docteur Jacquy,*

« *Nous nous étions parlé au téléphone en mars dernier à propos de la torture « pendant la guerre d'Algérie. Merci de votre envoi. J'ai trouvé la lecture de vos « lettres de l'époque particulièrement intéressante. Votre lucidité et votre intégrité « n'ont malheureusement pas été partagées par beaucoup de nos compatriotes. « Nous terminons notre documentaire au moment où la controverse repart (cft « livre d'Aussaresses) mais je doute qu'elle aille jusqu'au bout !... »*

Et moi je doute fort que, dans le dit-documentaire, ce journaliste évoque la résistance de ceux qui luttèrent contre la torture et les exactions de l'intérieur de l'armée et en en respectant le cadre.

Et je m'étonne que lui aussi, - comme plusieurs, historiens ou autres, l'ont fait pour les résistants du service de CARMILLE -, je m'étonne que lui aussi éprouve le besoin de les dire peu nombreux !

Spontanément l'intérêt de l'historien, -et du journaliste-, se porte sur le collectif. Bien sûr il se montre soucieux du croisement entre les destins individuels et le destin collectif, mais c'est alors pour mieux communiquer sur ce dernier.

Quand les destins individuels s'avèrent avoir été essentiellement au service de l'émancipation de l'individu, ils paraissent comme devoir lui échapper, fussent-ils nombreux !

« Elle prend la science historique à contre-pied. Cela se comprend. »

Je comprenais mieux aussi pourquoi leur résistance m'avait pareillement captivé. Bien sûr j'étais l'un de leurs fils. Mais cela tenait aussi au moins à part égale à mes intérêts de psychanalyste.

*« Un intérêt pour l'émancipation, distinct de l'intérêt pour le contrôle et la manipulation, auxquels correspondraient les sciences empiriques, et même de l'intérêt pour la communication, propre aux sciences historiques et interprétatives, serait au fondement des sciences sociales critiques telles que la psychanalyse et la critique des idéologies. »*⁹²

RICOEUR avait vu juste.

Alors, s'il est vrai que l'intérêt pour l'émancipation est au fondement des sciences sociales critiques, s'il est vrai qu'il est distinct de l'intérêt pour le contrôle propre aux travaux des experts, ainsi que de l'intérêt pour la communication propre aux sciences historiques, pourquoi les historiens, quand il s'agit d'abord d'émancipation, quand il s'agit de ces résistances menées de l'intérieur des institutions, ..pourquoi les historiens ne feraient-ils pas appel aux tenants des sciences sociales critiques ?

Les histoires de ces résistances clandestines menées de l'intérieur des institutions et en respectant le cadre, il faut se décider à les faire ! Il faut les comprendre, les détailler ; j'allais dire les décortiquer.

Car ces résistances-là, ce sont nos résistances quotidiennes ! Celles que nous avons à mener dans nos vies professionnelles. Dans nos vies privées, parfois.

Quel défi méthodologique lancé aux historiens et aux tenants des sciences sociales critiques !

Quel enjeu pédagogique pour les générations à venir !

Versailles, juillet 2001-juillet 2002.

⁹² op. cit., Seuil, 2000, p. 103, note 39.